

La Patrie

DE CHEZ NOUS

Vol. XIV — No 3

OTTAWA, LE 24 NOVEMBRE 1943

ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal.

Des millions d'acres de terre ont besoin de la plus grande attention

"Il est regrettable que l'on connaisse si peu de choses sur les sols canadiens et leurs ressources", dit le Dr E.S. Archibald, directeur du Service fédéral des Fermes expérimentales. "Nous savons, bien entendu, que les possibilités de production des sols canadiens sont immenses lorsque les conditions de saison sont favorables, comme nous l'avons vu en 1941 et encore plus en 1942, mais les études des sols commencent à révéler un grand nombre de symptômes de danger et de faiblesses.

"Par la Loi du rétablissement agricole des Prairies un million et demi d'acres de terre pauvre, incultivable, ont été soustraits à la culture dans les riches provinces des Prairies, et il s'en enlèvera probablement encore deux millions d'acres. Il en est de même, dans une moindre mesure, des provinces de l'Est où il n'y a que dix-sept millions d'acres en culture, et cette étendue comprend un très grand nombre de fermes abandonnées qui, au début, ou du moins à l'heure actuelle, sont tellement pauvres qu'il faudrait que les prix des produits agricoles fussent phénoménalement élevés pour que le cultivateur puisse vivre. Plusieurs millions d'acres de sol canadien réellement bon sont en train de s'épuiser et devraient être étudiés et surveillés de près. A titre de mesure de guerre, la Grande-Bretagne a conduit une enquête sur toutes les fermes pour connaître l'état de leurs sols, leur productivité maximum, la possibilité d'en tirer les vivres nécessaires en temps de guerre. Pendant une période de

20 ans, le Canada a fait graduellement des études de sols et a classé un grand nombre de régions. Mais la grande majorité des fermes canadiennes attendent encore d'être classées. On ne sait pas ce qu'elles peuvent produire, ou ce qu'il faudrait pour les remettre en état de production."

Le cultivateur est le pivot de la restauration

A la dernière réunion de la Chambre canadienne de commerce, le Dr E.S. Archibald, le directeur des Fermes expérimentales fédérales, a parlé des plans proposés pour rendre l'agriculture canadienne plus prospère. Beaucoup de ces plans, a-t-il dit, feraient certainement un grand bien à l'agriculture et lui donneraient un caractère plus permanent, mais il ne faut pas oublier que la reconstruction agricole doit commencer avec le cultivateur lui-même. Il faut lui fournir les moyens d'améliorer son industrie et l'un de ces moyens est le crédit à meilleur compte, comparable à celui que l'industrie peut se procurer. Nul autre que le cultivateur ne peut rétablir son industrie, son foyer et ses sols. Les cultivateurs canadiens préféreraient certainement se passer de primes et de subventions. Tout ce qu'ils veulent c'est un prix raisonnable pour leurs produits. Il y aura sans doute une transition, mais le programme de l'agriculture en temps de paix ne peut être édifié sur des éléments variables et peu solides de ce genre.

Monsieur Marion à Toronto

M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs et directeur de la Coopérative Fédérée de Québec, adressera la parole demain, au cours de la réunion des sociétaires de la Coopérative des Fermiers-Unis de l'Ontario au 30ième congrès annuel de cette organisation générale de la ferme et des Caisses populaires dans la province de Québec. On sait que l'U.C.C. fait partie de la Fédération canadienne de l'Agriculture qui groupe les associations agricoles des neuf provinces du Canada et qui permet aux cultivateurs de tout le Dominion de faire entendre leur voix auprès des représentants du gouvernement. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le "Rural Co-operator" du 9 novembre: "Le fait que la Fédération canadienne de l'Agriculture est reconnue par les 9 gouvernements provinciaux et celui du Dominion est une preuve irrécusable que les cultivateurs peuvent travailler de concert, grouper les meilleures intelligences de tous les comtés et de toutes les provinces et présenter un front uni pour tout ce qui concerne leur profession dans son ensemble."

Nos compatriotes de l'Ouest tiennent magnifiquement

La situation des nôtres dans les trois provinces de l'Ouest. — Le problème de l'envahissement des plus belles terres par des Européens. — La question du français à la radio. — Une réunion du Comité de la Survivance française

Le Comité de la Survivance Française a consacré une bonne partie de sa réunion de vendredi dernier à l'étude des questions qui se posent pour nos compatriotes de l'Ouest. Le secrétaire, l'abbé Paul-Emile Gosselin, a fait rapport de sa délégation au Congrès de l'Association canadienne-française tenu à Edmonton les 27 et 28 octobre derniers. Le Congrès lui-même portait sur la reconstruction agricole d'après-guerre et sur les problèmes que cette reconstruction entraîne pour l'élément canadien-français du pays plus particulièrement de l'Alberta. Le Congrès a été un succès à tous les points de vue.

Le secrétaire a eu l'occasion de rencontrer les chefs français des trois provinces de l'Ouest et de visiter plusieurs groupements, tant urbains que ruraux. L'impression d'ensemble est extrêmement reconfortante. Nos compatriotes tiennent magnifiquement. Ils font plus que tenir ils rayonnent exercent une influence sur la vie de leur province.

Il semble que le problème fondamental soit un problème de "terres". L'envahissement de plusieurs belles paroisses absolument françaises par des groupements allemands, ukrainiens, polonais, etc.,

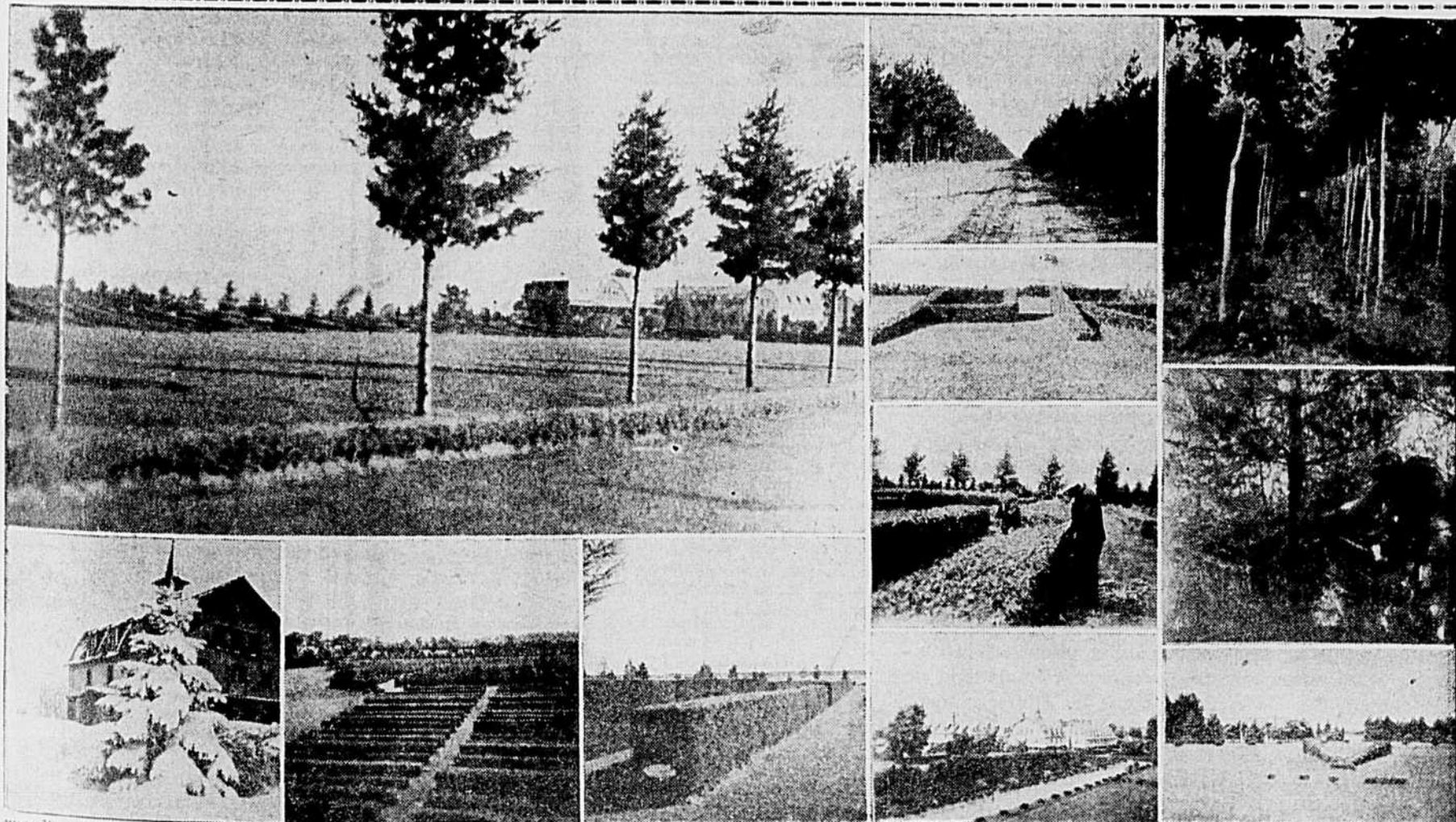
constitue un franc motif d'inquiétude. Lorsque la paroisse n'est plus française à 90 ou 95 p.c., la langue anglaise s'installe dans la place et elle ne tarde pas à y reléguer le français au deuxième rang. Le Congrès d'Edmonton a étudié la question avec beaucoup d'attention. Les congressistes, y compris les représentants du Québec, en ont conclu que nous devions envisager l'établissement de nos fils de cultivateurs sur des terres neuves comme un problème d'ordre canadien, pas seulement québécois, manitobain ou albertain.

Le Comité de la Survivance a étudié vendredi soir cette question et il a exprimé le vœu que le Québec agricole s'intéresse davantage à nos compatriotes de l'Ouest. Il a commencé l'étude d'un plan d'ensemble montrant les connexions du problème agricole canadien-français dans les Maritimes, le Québec, l'Ontario et l'Ouest.

Les directeurs du Comité ont aussi considéré un mémoire où les groupes français de l'Ouest ont exposé leur point de vue sur le problème du français à la radio. A ce mémoire nos compatriotes ont annexé un mandat par lequel ils confient au Comité de la Survivance

(Suite à la page 19)

On cultive 12 millions d'arbres par année à la pépinière de Berthierville



Une vue d'ensemble de la Pépinière de Berthierville où l'on cultive une moyenne de 12,000,000 d'arbres et d'arbustes, par année. Ceci est fait dans un but de reboisement. La Pépinière s'étend sur une superficie de 320 arpents. On y vend environ 3,000,000 d'arbustes par année. Les photographies nous montrent quelques-unes des bâtisses de la Pépinière; un chemin à travers une plantation de pins; lettres faites en cèdres, indiquant la "Pépinière Forestière Provinciale"; opération de taille d'une haie de physocarpes; façade de la Pépinière; différentes haies de démonstration; "V" pour la victoire, fait en épinettes blanches; apparence de jeunes érables après la taille; opération de taille sur les essences résineuses et une épinette sous la neige.

(Photos "La Patrie")

La Terre

Hebdomadaire
Agricole
Fondé en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union des Cultivateurs de la
Coopérative Fédérée et des Cercles de fermiers.
GERAR, FILION, L.S.C. directeur.
Abonnements: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs,
qui paient une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les per-
sonnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C.
peuvent s'abonner au tarif suivant:
\$1.00 par année, \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 20 cents la ligne agate ou \$2.80
le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit
jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous"
est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.
Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administra-
tion ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montreal — Tél. LAncaster 5273
Imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limité", Ottawa.

Au travail!

Depuis le début de novembre, les cercles paroissiaux de l'U.C.C. se sont remis à la besogne. La perception des cotisations se fait avec un succès remarquable; l'augmentation d'un dollar ne paraît être un obstacle nulle part. De fait, le nombre des membres qui ont payé leur cotisation depuis le début d'octobre est sensiblement le même que pour la période correspondante de l'an dernier. Le courrier apporte chaque jour de longues listes au Secrétariat général. Pour peu que l'élan se maintienne, l'objectif de 40,000 membres sera sûrement atteint à la fin de notre exercice financier.

Les rapports que nous recevons des cercles nous informent qu'il y aura des équipes d'étude dans un grand nombre de paroisses cet hiver. Elles sont déjà à l'oeuvre dans plusieurs endroits, principalement dans les régions où les travaux agricoles d'automne sont terminés. La visite des cercles par les dirigeants des unions régionales bat son plein; il nous vient de bonnes nouvelles à ce sujet de Nicolet, de St-Hyacinthe et de Sherbrooke. Les assemblées sont nombreuses et ne manquent pas d'enthousiasme.

Dans plusieurs régions, l'on se propose de tenir au cours de l'hiver des journées d'étude locales et régionales, d'organiser des retraites fermées pour dirigeants, de donner des cours de formation de chefs. Ce sont toutes des initiatives heureuses qui témoignent de la grande vitalité de l'U.C.C.

Nous désirons pour aujourd'hui attirer l'attention des dirigeants de nos cercles sur le programme mis en ondes par la Société Radio-Canada à l'intention des équipes d'études. Ce programme prendra la forme d'une discussion d'experts et portera sur un certain nombre de sujets agricoles. Pour cette année, les sujets seront d'ordre plutôt général et ne donneront peut-être pas lieu à des discussions très vives. Mais il fallait pour le début bien situer le problème agricole dans son milieu physique et économique. L'an prochain, la discussion descendra davantage dans le concret et offrira aux auditeurs un intérêt plus grand. N'empêche cependant que les sujets traités cet hiver seront très instructifs et permettront de mieux comprendre d'autres problèmes qui seront traités plus tard.

La première émission sera mise en ondes le deux décembre, à huit heures du soir. Les autres se succéderont de jeudi en jeudi pendant quinze semaines. Nous conseillons donc à nos cercles de voir dès maintenant à ce que leurs équipes d'étude soient prêtes pour jeudi de la semaine prochaine.

Pour rendre la discussion plus intéressante et plus profitable, nous conseillons aux membres des équipes d'étude de se réunir au moins une heure avant l'émission et d'échanger leurs idées sur le sujet au programme. A cette fin, nous publierons dans *La Terre de Chez Nous* de la semaine précédente un résumé du sujet avec une série de questions auxquelles chacun s'efforcera de trouver une solution. Ainsi, de sept à huit heures, les équipiers discuteront entre eux le sujet à l'étude, de huit heures à huit heures et demie, ils écouteront l'opinion des experts, et après huit heures et demie, ils continueront la discussion jusqu'à épuisement des munitions. Il va sans dire que l'on pourra et même devra mettre au programme de ces équipes d'autres sujets d'un intérêt particulier à la paroisse.

C'est vraiment une aubaine pour les cultivateurs que la Société Radio-Canada mette à leur service pour la discussion de leurs problèmes tout son réseau français. Pour peu qu'elle soit bien employée, cette nouvelle méthode d'éducation opérera une véritable révolution dans nos campagnes, révolution intellectuelle d'abord, et comme conséquence révolution sociale et économique. Les longues soirées d'hiver, où les vieux cogent des clous pendant que les jeunes bâillent d'ennui, pourront dorénavant servir à quelque chose d'utile. Par la magie des ondes, l'on ne se sentira plus seul dans le foyer rural; le cultivateur aura le sentiment que même dans la grande ville il se trouve des gens pour penser à lui, à ses problèmes, à ses misères et à ses joies; et ce sera pour lui un sujet de réconfort.

Donc au travail! Que tout le monde soit prêt pour le deux décembre.

Gérard FILION.

CRIBLURES

Une parole à souligner

Lors du dernier congrès de la coopération tenu à Québec, le premier ministre de la province a dit ceci: "En effet, si l'on veut la liberté du gouvernement du Québec, il faut que ce dernier puisse trouver chez le peuple, l'argent dont il a besoin pour financer ses oeuvres". C'est là un aspect important du mouvement des caisses populaires. Après la guerre, nous serons peut-être dans la nécessité de mettre le crédit populaire au service de l'Etat, si nous ne voulons pas que les puissances financières dictent leurs quatre volontés à nos dirigeants. Leurs intérêts coïncident guère avec les nôtres et il est plus que temps que nous prenions la direction de nos affaires. L'humble épargnant ne devrait pas ignorer tous les avantages pour le peuple de la petite caisse paroissiale qui reçoit ses économies. Quand nos hommes politiques seront assurés de pouvoir compter sur les épargnants du peuple, ils seront probablement moins "coulants" qu'à l'heure actuelle...

Pour les forums

Les forums vont commencer! En effet, le 2 décembre prochain aura lieu la première émission de ce genre sur le réseau français. Organisez vos groupes d'écouteurs et soyez prêts! Réunissez-vous à 7 heures et commencez la discussion des sujets qui seront traités à 8 h. Donc, ne l'oubliez pas! Prenez connaissance des articles de "La Terre de Chez Nous". Vous serez plus en mesure de goûter l'émission "Le Choe des Idées".

Les Clubs 4-H

Nous recevons l'album-souvenir publié par l'Association Forestière québécoise à l'occasion du premier congrès des Clubs 4-H, tenu à Rimouski, les 11, 12 et 13 août derniers. Cet album est très bien fait et très agréable à lire. Il est très bien rédigé et la présentation des activités du congrès est très originale. Nous conseillons à tous les intéressés de parcourir ce travail. Ils seront édifés par l'activité débordante de tous ces jeunes qui veulent s'appliquer à étudier et à faire connaître les forêts de chez nous. Demain, on retrouvera ces jeunes aux postes de commandement et nous ne doutons pas que la formation qu'ils auront reçue en fréquentant ces clubs servira toute la communauté. Nous souhaitons plein succès à ces jeunes amis de la forêt et nous voulons voir le mouvement se développer davantage.

Un bulletin à lire

Le problème de l'égouttement du sol est le premier par ordre d'importance dans l'amélioration du sol arable de la province. La plupart de nos terres bénéficieraient énormément d'un meilleur système d'égouttement. Plusieurs cultivateurs ont déjà fait beau-

coup sur leurs terres pour favoriser un écoulement rapide de l'eau stagnante et ils sont les premiers à s'en réjouir. Malheureusement, plusieurs terres souffrent encore beaucoup d'un surplus d'eau dans le sol. Souvent, les cultivateurs ne sont pas assez au courant de la technique pour pouvoir exécuter ce travail avec économie et efficacité. C'est pourquoi le gouvernement provincial a toujours visé à augmenter les connaissances du cultivateur sur ce point. Le ministère provincial de l'Agriculture vient de publier une brochure de 22 pages très intéressante qui a pour titre: "L'égouttement du sol". Cette brochure contient l'exposé des principes et de la technique du drainage. On y apprend comment améliorer l'égouttement de nos terres, approfondir les fossés, comment ouvrir de nouvelles décharges, localiser les drains, combiner le drainage souterrain et le drainage superficiel, confectionner et arrondir les planches, etc. La brochure est envoyée sans frais à quiconque en fait la demande à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

L. P. P.

L'Encyclique de Pie XII

Les journaux nous ont annoncé en juin l'importante Encyclique que le Souverain Pontife venait de publier. Elle comprend trois parties. Dans la première le Pape explique et commente les paroles de saint Paul qui, le premier, appela l'Eglise le Corps mystique du Christ; dans la deuxième il expose notre union au Christ dans l'Eglise et par l'Eglise; dans la troisième il proclame le devoir d'aimer l'Eglise, non seulement dans ses éléments principaux et divins, mais aussi dans tous ses membres. La traduction française officielle de cette Encyclique, attendue depuis longtemps, vient enfin d'arriver au Canada. L'Ecole Sociale Populaire s'est empressée de la publier. Elle forme une brochure de 64 pages, grand format et ne se vend que 15 sous.

E. S. P.

Le second front... de la Russie

La revue Collier's publie actuellement les lettres que l'archevêque de New-York, Son Excellence Mgr Spellman, adressa à son père, durant son voyage outre mer. Il lui écrivait de Téhéran, en mai dernier, que l'Angleterre et l'Amérique devaient reconnaître l'aide indispensable de la Russie, mais il ne faut pas oublier par ailleurs, ajoute-t-il, "que les Etats-Unis et l'Angleterre conduisent une guerre mondiale sur plusieurs fronts à la fois, tandis que la Russie ne se bat que sur un seul front, sur son propre sol et contre un envahisseur qui l'attaque. Plusieurs voudraient voir la Russie ouvrir un second front contre le Japon, au moins permettre d'utiliser ses bases."

E.S.P.

CHARDONS SECS

S'il tombe autant de neige cet hiver que de pluie durant l'été, il serait prudent de relever toutes les maisons d'un étage.

Lorsqu'il est question de la conservation des sols, personne n'oublie que la première condition c'est de ne pas vendre sa terre.

On dit que les cultivateurs sont très exigeants. Et qu'est-ce qu'ils demandent de si extraordinaire? — Rien de plus que l'égalité économique et que l'égalité sociale.

Les cultivateurs sont incapables d'obtenir les grains d'alimentation nécessaires pour leurs porcs. On défend aussi aux cultivateurs de faire abattre truies et verrats. Pour compléter ces règlements, on condamnera sans doute à l'amende les éleveurs dont les cochons meurent de faim...

Qu'est-ce qu'un porc? — C'est un cochon d'extraction noble.

Comment se donnent les permis d'abattage? — Très simple! On applique la méthode du "bingo". Ceux qui sont chanceux gagnent... Les autres perdent, c'est tout.

Est-ce pour aider l'Angleterre dans sa politique antifrancophone au Liban que le Canada lui a fait cadeau d'un milliard?

Combien y a-t-il de nations unies? — Quarante pour la propagande et trois pour les grandes décisions...

Le FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 22 novembre 1933, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Dans un article intitulé "Nos fils de cultivateurs", M. Albert Rioux se demande ce que l'on fait pour placer les 60,000 jeunes gens qui sont d'âge à gagner leur vie et qui sont à ne rien faire, parce qu'il n'y a pas de travail dans les villes et qu'il n'y a plus de terres pour eux. "Aujourd'hui, écrit M. Rioux, 60,000 fils de cultivateurs voudraient continuer le "miracle" accompli par leurs ancêtres. Ils ont le coeur oien placé, et les muscles bien trempés. Ils savent, par l'expérience des dernières années, que les villes canadiennes et américaines n'ont plus besoin d'eux et que la terre seule peut leur offrir un avenir digne de leur courage et de leurs ambitions".

Au cours du congrès de Chicoutimi-sud, le R. P. Lebel, aumônier général de l'U.C.C. a fait la déclaration suivante: "Nous de la province de Québec, nous fournissons en lard, pour la ville de Montréal, seulement le douzième de ce qu'il lui faut, et le reste est fourni par les autres provinces et même le Danemark. Mettons-nous donc à l'oeuvre et essayons de faire en sorte de produire le lard à bacon, non seulement pour la ville de Montréal, mais aussi pour en exporter ailleurs".

La Société Saint-Jean-Baptiste organise une grande manifestation pour tracer un plan d'action en vue d'ouvrir de nouvelles régions de colonisation où iront s'établir les milliers et les milliers de jeunes gens qui, chaque année, arrivent à l'âge de s'établir.

Par le trou DE La serrure

Il était une heure du matin quand Jérôme Tellier fut réveillé par la sonnerie du téléphone. Il enfila ses pantoufles et courut vers l'appareil:



—Allo!... Allo!
—C'est-y toi Jérôme?

—Oui, qui c'est qui parle?

—C'est Alphonse... En revenant des noces tout à l'heure j'ai aperçu des animaux dans le chemin. Il faisait pas mal noir, mais j'ai cru distinguer ta petite taure rouge... Je t'ai appelé pour te mettre au courant de l'affaire...

—As-tu essayé de la faire prendre la montée?

—Oui, mais j'ai pas été capable; elles cherchaient à gagner le nord-est...

—Je te remercie, Alphonse. Je vais m'en occuper tout de suite... Bonsoir.

Jérôme accrocha l'appareil et, en baillant, monta l'escalier. Il entra dans la chambre de son garçon Albert, et, en secouant les couvertures, dit à mi-voix:

—Hé! Albert, lève-toi, il va falloir entrer les vaches.

—Comment, c'est-y l'heure du bardas?

—Non, elles ont pris le chemin...

—Comment ça?

—C'est ce qu'on va voir, dépêche-toi...

Cinq minutes plus tard les deux hommes, branlant un fanal, sortirent sur le perron. Albert attachait son collet de chemise et fit la remarque suivante:

—J'ai pas vu comment elles ont fait pour sortir... les clôtures sont en bon ordre et je fais toujours attention de fermer la barrière comme il faut...

—C'est la première fois que ça nous arrive.

—Tiens, entendez-vous beugler... elles sont dans ce bout-là...

—Pour pas les effrayer, Albert, tu vas passer par le clos du nord et tu les détourneras; moi je vais rester ici, près de la montée.

—C'est correct...

Albert sauta la clôture de broche qui grinça près des crampes et, en se faufilant, il réussit à dépasser le troupeau qui brouillait les mauvaises herbes de chaque côté de la route. Les bêtes obéirent au commandement et partirent. Les unes au trot, les autres au galep, dans la direction de l'ouest. Jérôme avait ouvert la barrière dans l'allée de l'étable et, avec beaucoup de peine et de misère, y fit passer les vaches...

De retour à la maison il dit à son garçon:

—Ces animaux nous ont joué un mauvais tour, mais j'espère que ça se répètera pas...

—C'est pas de ma faute...

—J'ai saisi...

Il saisit de nouveau l'appareil téléphonique:

—496, s'il vous plaît... Allo! Alphonse! Excuse-moi de te déranger.

—C'est rien, Jérôme, j'étais pas encore couché...

—Bon écoute là... si tu veux traire les vaches à matin, tu viendras les chercher chez-nous...

—Comment ça?

—C'est les tiennes qui étaient dans le chemin... Tu peux te coucher, elles sont en sûreté pour la nuit!

Jean BLANCHET

Défaites en gros, victoires en détail

Par le R. P. Alexandre Dugué, S.J.

Deux livres écrits, l'un par un Américain, l'autre par un Franco-Américain sur l'incurie des gouvernants en Amérique, concernant le problème de la colonisation, inspirent au R. P. Alexandre Dugué, S.J. des réflexions piquantes sur les torts de nos propres gouvernants en regard de ce problème vital. Nous en reproduisons ici la majeure partie.

M. Jacques Ducharme, qui présente en anglais l'origine et la vie des compatriotes franco-américains, touche une autre conséquence des mêmes défauts, chez nos chefs à nous cette fois: "Les Canadiens français qui émigrèrent avaient leurs doléances, la vieille plainte du paysan: trop peu de sol pour ses fils, trop peu de sol pour ses produits, une honteuse négligence des gouvernants... Le clergé prêchait la vie rurale pour garder la santé du peuple... L'émigration était une trahison, sans qu'on fit le nécessaire pour l'arrêter. Même quand les nôtres du Québec furent maîtres de leur gouvernement, "little was done to foster the backbone of the province, agriculture"; ils firent peu pour fortifier leur échine, l'agriculture. On partit aux villes, au travail des moulins, au dimanche oisif, à la langue étrangère et à l'allégeance nouvelle. Les déflections commencèrent, et les mariages mixtes..."

Encore des omissions du passé à regretter, surtout à ne pas continuer... Notre émigration est bloquée; mais courir les chemins ou les rues ne vaut pas mieux. L'après-guerre devra établir nos surplus d'hommes sur nos surplus de sol, offrir mieux que du chômage et des pensions, — un travail profitable, en double: aux jeunes et au pays.

On chante régulièrement la gloire de la glèbe, on prône avec brio le Retour à la terre, on couronne le Mérite agricole, on demande aux champs des produits et des hommes. En pratique, on oublie les bobos de la terre, son devoir de progrès, ses besoins d'expansion, de direction des jeunes, d'établissement des fils de cultivateurs. La conséquence est que la campagne a saigné, coulé, fourni énormément d'émigration aux villes, au chômage et aux champs, alors qu'elle-même reste au même point, ne grandit pas, ne double pas ses domaines et sa population selon les doublings de sa natalité. Elle donne ses fils à qui lui refuse l'espace. Elle s'est rabougrie depuis 1891, alors qu'elle aurait dû se doubler deux fois et passer de 150,000 propriétaires à 300,000 puis à 600,000. Elle n'en compte que 155,000.

Que lui a-t-il donc manqué? L'Espace réclamé par Ducharme, de vastes champs de transplantation, des cantons neufs où placer les jeunes ménages à créer, tous ces fils et filles qui ont déserté, erré, déperlé au service des autres. Et dire qu'ils étaient créés nombreux pour conquérir les nombreux champs possibles qui les invitaient, qui leur eussent donné des foyers de vie, qui nous eussent fourni les denrées moins rationnées, créées des diocèses, créées une force nationale et rétabli l'équilibre perdu entre la campagne et la ville.

On a rappelé les dix ans d'existence des Missionnaires-Colonisateurs, sans mentionner qu'ils n'ont pas colonisé à leur goût, à leur force, bloqués qu'ils étaient par les petites administrations, qui leur refusaient de recruter parce qu'alors il eût fallu entamer des limites à bois, concessions abusives aux empiétantes compagnies forestières. Inutile de chanter les gloires de notre paysannerie, tant qu'on persistera à l'étouffer.

Québec fait précisément regretter ses inerties en publiant les succès d'une colonie que notre chômage eût dû multiplier par mille: un tract de M. Noisieux, Dix ans de colonisation à Ste-Anne de Roquemaure, exaltant et triomphant, à répandre partout, aux cercles d'U.C.C. et de J.A.C., aux écoles rurales et normales, aux camps de bûcherons et de soldats, partout où l'on se préoccupe de l'après-guerre, des surplus de bras et de l'avenir des familles.

L'auteur photographie, au propre et au figuré, la laborieuse montée des colons recrutés par l'abbé Jean, de Ste-Anne de la Pocatière. Pendant trois ans, faute de chemins, la Marine à fond plat charroie tout par la rivière de la Sarre et le lac Abitibi. Du rivage on marche, bagage au dos à travers les arbres et les mouches noires. C'est ainsi que le curé Pelletier arrive en 1934, et aussi Mgr Rhéaume, qui visite son monde, qui fixe l'emplacement de l'église et qui retourne en disant: "Quel courage!"

Le fait est qu'on aide peu chez nous les conquérants, qui défrichent à la main, bâtissent comme ils peuvent et grainent entre les souches. Les colons Vautrin gagnent de l'argent à ouvrir des routes, ce qui n'avance pas leurs lots. Des guignolées ajoutent à l'aide officielle. Après trois ans de travaux la paroisse compte déjà 900 âmes, six écoles, sa deuxième église et son dynamique abbé Couture. Après dix ans, c'est une vieille paroisse avec une jolie église, de grandes cultures, de belles bâtisses, une garde-malade, un agronome-colon, gérant du Syndicat coopératif, du magasin, de la Caisse populaire et du Syndicat de travail aux chantiers de construction. Les cercles de l'U.C.C., de Fermières et de Jeunes Agriculteurs sont les effets et les causes de onze cercles d'étude. Depuis 1940, le tracteur remplace intelligemment les boeufs pour l'essouchement. Les cultures s'étendent, le bétail se multiplie, l'industrie laitière est née, la terre forte ne lésine pas sur le grain, le foin et les légumes: "Ça ne demande qu'à pousser!"... tout comme nos gens ne demandent qu'à doter leurs fils de pareils héritages.

Si l'on pouvait enfin lancer pour de bon, rendre facile, rendre plus humain, ce mariage de l'homme et de la terre, au lieu de toujours décourager les moyennement braves... C'est le vœu de M. Noisieux et du bon sens: "L'établissement de nos familles nombreuses sur la terre qui fait vivre mérite l'atten-

tion du pouvoir. La colonisation n'est pas un tonneau sans fond qui engouffre à perte l'argent public. Elle est un bon placement, un placement d'intérêt public et national bien compris..." qu'il faudrait décupler, centupler. L'Ouest ne s'est pas ouvert à coups d'aumônes et de guignolées, on le sait trop bien. Roquemaure vaudra bientôt deux millions, sans compter les valeurs humaines bien supérieures. Est-il admissible que les grands ne colonisent que de mauvaise humeur, au compte-gouttes et à leur corps défendant? qu'on préfère toujours les forêts de la pulpe aux champs des Canadiens de la meilleure espèce? qu'on oblige nos conquérants à se donner un mal de chien à grandir le pays, alors que depuis cinquante ans l'on a multiplié par dix les fonctionnaires qui se la coulent douce?

On vous montre partout, en Beauce, en Gaspésie, ailleurs, des territoires prisonniers qui voudraient voir arriver du monde. Non, c'est tabou, retenu contre le droit naturel par les trusts du bois. Ainsi l'on a dû attendre un siècle pour percer une enclave de forêt fertile coupant de très vieux centres de Portneuf, à quelques milles de Québec et du fleuve. Ces arrêts du développement normal par les voisins qu'on chasse à quelque chose d'incompréhensible, de révoltant.

Les Grondines furent paroisses en 1680, St-Casimir en 1847, St-Thuribe en 1897 et St-Ubalde en 1860. Voilà en profondeur quatre paroisses qui ne demandaient qu'à déborder, qu'à faire produire le beau platin d'excellente argile en bois debout qui séparait St-Ubalde de St-Thuribe, au lieu de les rejoindre. Après dix ans de démarches, on obtint la libération du pays occupé. Enfin, quarante-quatre jeunes se sont tirés du chômage et se sont bâtis un avenir, grâce à une quadruple alliance, naturelle et consécutive, du curé Verret, de l'agronome Roy, de l'aspirant-colon et de son père. Cela ne s'est pas fait tout seul. La Consolidated Paper détenait 4,000 acres d'une glaise digne de l'Abitibi, qu'on se voyait refuser par Québec, dont les classificateurs soutenaient sans rire que le sol était inculte, rocheux, tout ce qu'on voudra, excepté habitable. Il a fallu un voisin, M. Bona Dussault pour en obtenir l'échange et pour ouvrir les deux milles de chemin direct, supprimant un insensé détour.

En a-t-il fallu des voyages à Québec, et des supplications, et des protestations contre le pillage du bois sur la limite qui échappait! Toronto ne s'opposerait pas plus à nos progrès!... Enfin la terre sortit de prison, arpentée, divisée en lots prête à livrer, quand le gouvernement changea. Un retard de plus. La distribution ne se fit qu'en décembre 1940, on ne sait trop par qui, par quel miracle!

Dieu merci, c'était fait, bien fait, et l'on a un modèle de "colonie aidée par la famille". En moins de trois ans, l'on n'a pas créé une paroisse, non, mais un beau rang double qui en complète deux. Le premier colon n'est qu'à deux milles et demi de l'église. Les pères et frères n'ont pas simplement souhaité bonne chance! Ils ont aidé, fourni du temps, des provisions, de l'outillage, un commencement de troupeau. L'on est vite sur pied. L'agronome et le curé y veillent comme sur leurs yeux; n'est-ce pas de la meilleure action catholique? Mieux que de belles phrases?...

Quarante-quatre maisons et granges sont debout, non en bois rond, mais définitives, élégantes, peinturées ou blanchies. Les champs naissent, les enfants aussi. Déjà l'école se tient dans un logis, l'aqueduc est installé grâce à la coopération et aux prêts de la Caisse populaire, qui rend encore service dans les petites affaires de chaque jour: tout se fait par elle, sans timbres et sans trahison. Les organismes paroissiaux et coopératifs étaient là, tout prêts à recevoir les nouveaux membres. Pas d'isolement, pas de déracinement, pas de dislocation des familles: la simplicité même, une transplantation au proche, au bon sol à portée de la main. N'est-ce pas la solution normale à tout surpeuplement? D'autres ont voulu fonder une paroisse au canton Le Jeune, à quelques milles: ils ne l'ont pas obtenu. Les compagnies ont de la poigne!

Si une paroisse fournit du coup trente ou quarante colons, que ne donneraient pas les huit cents autres? On fait état de cent quatre-vingt-sept paroisses érigées ou complétées en vingt ans, sans dire qu'elles consistent surtout en divisions de paroisses de villes, beaucoup plus peuplées. N'oublions pas que la proportion rurale baisse toujours. Une enquête de 1937, d'ailleurs incomplète, indiquait à la campagne 22,000 jeunes ménages non établis et 55,000 fils de ruraux qui ne savaient où aller. Que n'aurait pas fait d'eux Jean Talon!...

Il paraît qu'un jour le grand Lincoln écrivait à son paresseux général McClellan: "Si vous ne vous servez pas de votre armée, j'aimerais à l'emprunter quelque temps." L'histoire blâmera nos chefs d'après la Confédération, surtout de 1929 à 1939, de ne pas s'être servis de la précieuse armée de nos quatre, six et huit fils, pour consolider nos positions: les Etats-Unis les ont pris, la guerre les emprunte.

La leçon de l'Acadie perdue faute d'hommes, et celle de nos émigrés perdus faute de sol, ne devront-elles pas enfin dicter une politique d'avenir, sans zigzags bleus et rouges? La présence des terres sans hommes invitant les hommes sans terres, ne doit-elle pas régler d'un coup la question des héritages à trouver pour nos fils de cultivateurs? On annonce d'Ottawa une Loi agraire pour les anciens combattants, et certains projets de gouvernements provinciaux. En huit ans Québec nous a donné les plans Vautrin, Auger, Guimond et Bastien, qui n'ont pas fourni les résultats d'une grande offensive! Notre pas de course est un pas de tortue. Si le corsaire Argall a laissé des héritiers, ils n'ont plus à brûler nos établissements français, ils n'ont qu'à retenir la forêt et l'argent pour les empêcher de naître, — en Acadie, même dans Québec.

Journaux et Revue

A quand la baisse des taux dans la province de Québec!

Les régions rurales de l'Ontario vont bientôt bénéficier d'une baisse des taux de l'électricité à la suite de la création d'un comité consultatif composé de divers groupes pour enquêter sur les besoins de l'électricité dans cette province. Dans Québec plusieurs compagnies dont les clients sont des citoyens en grande partie viennent d'être sommées par la Régie des services publics de réduire leurs taux. A quand la réduction des taux pour les consommateurs de la campagne? Nous reproduisons ici un article du "Droit" portant la signature de M. Camille L'Heureux sur cette importante question.

Le gouvernement ontarien et la Commission hydro-électrique d'Ontario annoncent d'importantes mesures. Elles comportent, pour les consommateurs ruraux, une baisse du coût de l'électricité, l'uniformisation des taux et la création d'un conseil consultatif composé de représentants des municipalités, du travail, de l'agriculture, de l'industrie et des mines, pour aviser le gouvernement et la Commission hydro-électrique sur les besoins de l'électricité dans la province.

Des 133.000 consommateurs ruraux de l'Hydro, 129.000 bénéficieront de cette réduction. Le nouveau changement leur fera payer plus de \$500.000 de moins qu'auparavant. Cette somme peut ne pas paraître considérable aux yeux de certaines gens. Mais après tout, il faut reconnaître, en toute justice, que la réduction est appréciable. Dans la région d'Ottawa, les consommateurs ruraux paieront environ 40 pour cent de moins par mois: ce qui représente \$4.80 par année. Il ne faut pas oublier, en outre, que la réduction sera plus considérable dans les autres parties de la province. La région d'Ottawa, en effet, jouissait déjà des taux les plus bas de l'Hydro dans la province. En conséquence, la réduction y sera moins grande. Mais, dans les autres parties où les taux étaient plus élevés, la baisse du coût de l'électricité représentera une réduction plus considérable pour les consommateurs ruraux.

Les régions rurales de l'Ontario ne peuvent que se réjouir de cette baisse du coût de l'électricité. Elles approuveront également l'uniformisation des taux, de même que la création de ce conseil consultatif. Abaisser les taux est déjà une bonne mesure. Les uniformiser est un autre bon pas. La formation de ce conseil consultatif, enfin, est une excellente mesure. Sa valeur pratique, naturellement, dépendra de son travail. Mais on ne peut qu'approuver le principe de cet organisme. On nous semble vouloir procéder d'une manière recommandable en accordant à tous les groupes intéressés une représentation dans ce comité consultatif. Le gouvernement n'a pas expliqué quelle devait être la proportion des différents groupes qui feront partie de ce conseil. L'agriculture devra avoir une représentation convenable. Nous comptons que le gouvernement la lui accordera. La meilleure façon de procéder, croyons-nous, serait d'accorder à chaque groupe, une représentation numérique égale.

La Coopérative Fédérée de Québec

225,000 coopérateurs 1,500 coopératives Le mouvement gagne partout...

Cela résume l'inventaire des forces coopératrices dans la province de Québec. Déjà 1,500 coopératives groupant 225,000 sociétaires. Le mouvement gagne partout... du terrain. C'est magnifique et c'est exact!

Le congrès de la coopération est devenu un événement de toute première importance, non seulement pour les coopérateurs de tous les secteurs, mais aussi pour le grand public, si l'on en juge par le nombre des congressistes et par la publicité faite par les journaux.

Cette année, comme on l'a sans doute vu dans "La Terre de Chez Nous" et dans la revue "Ensemble!", le thème général du congrès était: "L'inventaire du mouvement coopératif".

Faire un inventaire, c'est en somme établir sa position de la façon la plus précise possible. C'est donc voir d'où l'on vient et où l'on va, tout en cherchant à apprécier dans le concret la valeur et les déficiences de tous les facteurs: milieu, entreprises, associations, méthodes, etc.

Des rapports ont été présentés pour les caisses populaires, les mutuelles-vie, les mutuelles-incendie, les coopératives agricoles, les coopératives de pêcheurs, les coopératives de transport, les coopératives forestières, les chantiers coopératifs, les coopératives d'électricité, les coopératives de consommation, les coopératives d'habitation. La revue des réalisations diverses, qui n'avaient pu être groupées sous les titres précédents, a été faite par M. Bussière, secrétaire du Conseil Supérieur de la Coopération.

L'éducation coopérative poursuivie par les institutions d'enseignement, les organismes coopératifs eux-mêmes, les associations professionnelles, les organisations diverses et les institutions gouvernementales, a également donné lieu à des rapports spéciaux, encadrés d'une déclaration du Révérend Père Lévesque et de deux allocutions prononcées par l'honorable Premier Ministre et par Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Les rapports sur les différents secteurs du mouvement avaient été précédés d'une conférence de M. F.-A. Angers, intitulée: "Situation économique de la province de Québec". Ils furent suivis d'une revue générale de la situation dans les secteurs anglais et français, présentée par MM. Alex Sim et Gérard Filion respectivement.

Les travaux du dernier congrès seront, comme d'habitude, réunis en volume et publiés par le Conseil Supérieur de la Coopération. Nous conseillons immédiatement à chaque coopérative agricole de notre province de faire l'achat, à même ses bénéfices, de quelques exemplaires de ce volume. Nous suggérons en même temps que les groupements d'étude s'en servent pour apprendre à mieux connaître dans la réalité le mouvement coopératif de la province.

Comme on a pu s'en rendre compte par l'énumération des différents rapports présentés, les activités coopératives sont très variées. Toutes n'ont pas atteint le même stade de développement. Les unes datent de plus loin, d'autres en sont encore à leur début. Certains débuts, cependant, sont plus que prometteurs. Cela est normal. La vérité que tout le monde admet aujourd'hui, c'est que le mouvement, depuis une

quarantaine d'années, s'est enrichi d'expériences très précieuses que les nouveaux venus à la coopération n'ont pas le droit d'ignorer parce qu'elles ont été payées suffisamment cher. Il ne faut pas que la coopération en soit toujours aux "éternels recommencements".

Un fait très important à souligner est l'expansion considérable de la coopération en ces dernières années, et cela dans tous les secteurs. Quand nous parlons d'expansion, nous ne voulons pas affirmer seulement que le nombre des coopératives s'est accru, mais aussi que le nombre des activités ou des services s'est multiplié au sein des organisations. Dans chaque coopérative, les sociétaires sont aujourd'hui plus nombreux qu'il y a à peine quelques années, et nous ajouterons que la qualité de ces mêmes sociétaires ne se compare pas dans l'ensemble à ce qu'elle était.

Dans toute coopérative, il y a évidemment l'entreprise — c'est la partie matérielle — et l'association qui représente les valeurs humaines, morales et spirituelles. Nous ignorons laquelle des deux — l'entreprise ou l'association — a fait le plus de progrès. Nous croyons cependant que les véritables succès des entreprises n'ont été possibles que grâce à l'intelligence et au dévouement manifestés dans l'association.

Le mouvement gagne partout... du terrain.

Le mouvement doit continuer sa marche en avant.

Ceux qui croient que la pensée suffit à faire naître et vivre les coopératives et qui rêvent d'une économie totalement coopérative, seront peut-être déçus. Tous les rêves, si beaux soient-ils, ne peuvent devenir réalité.

"Les premières institutions coopératives sont nées spontanément, filles de la nécessité et de l'esprit d'association des classes populaires et non de tel ou tel grand réformateur social. Secondairement, elles ont reçu une impulsion et parfois subi des déviations sous l'influence de doctrines qui, nées à côté d'elles ou construites sur elles, ont enthousiasmé les coopérateurs par la vision d'une transformation sociale intégrale qui serait réalisée par le seul développement de la Coopération.

"Cependant, si l'on s'en tient à une vue positive des réalités, il apparaît que ni la Coopération de consommation seule, ni même l'ensemble des formes de la Coopération, ne peuvent envahir toute l'économie. Elles peuvent seulement viser à en occuper un secteur, dont l'étendue pourra d'ailleurs varier suivant la nature des forces économiques et politiques du milieu environnant et les qualités des coopérateurs eux-mêmes.

"Tout en rejetant ainsi le Coopératisme intégral en tant que prévision du devenir économique, nous entendons par contre retenir toutes les valeurs morales qui sont à la base du Coopératisme. Ces valeurs doivent être des réalités actuelles dans l'acti-

vité et la conduite des coopérateurs pour que la Coopération soit prospère et, bien plus, pour qu'elle reste elle-même et ne dévie pas vers d'autres formes. Ces valeurs sont intimement liées à son sain développement tout à la fois comme condition et comme résultat." (1)

Pour que le mouvement coopératif continue sa marche en avant, il n'est donc pas nécessaire que toutes les activités économiques soient dirigées selon la formule de Rochdale. Dans nombre de cas, l'exercice d'un contrôle raisonnable et humain suffira. Cela ne signifie pas, par ailleurs, qu'il faille s'asseoir sur les positions acquises. Beaucoup de domaines n'ont pas encore été explorés par la formule coopérative qui devraient l'être. D'autres domaines, déjà explorés, — il faudrait dire tous les domaines — demandent qu'on poursuive l'oeuvre commencée en l'adaptant. Si le mouvement ne doit pas tendre à occuper seul tous les postes d'entreprise, son influence cependant doit se retrouver partout.

En somme, l'avenir repose sur une conception aussi exacte que possible de la valeur et de la place que doit occuper l'ensemble du mouvement. Il repose aussi sur l'homme, sa conception, sa détermination et ses moyens d'action. L'éducation coopérative fournira à l'homme la conception juste des efforts qu'il doit faire, et l'entreprise — dont le succès dépend de ses propres efforts — lui permettra avec le temps d'accumuler des ressources qu'il ne possède pas aujourd'hui mais qu'il possèdera demain. Ces ressources, il devra les mettre au service du bien commun, lequel se confond avec son intérêt personnel bien compris.

L'avenir du mouvement dépend aussi de la souplesse et de l'efficacité dont il saura faire preuve. Il dépend surtout de l'unité qu'aucun obstacle ou qu'aucun ennemi du dedans ou du dehors ne devra entamer.

"Délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis". C'est exprimer, sous une formule assez peu orthodoxe, que les obstacles les plus sérieux sont toujours ceux qui viennent du dedans, ou ceux qui, se présentant de l'extérieur, sont inspirés par l'attitude des sociétaires ou des coopératives.

Toutes proportions gardées, le mouvement coopératif québécois, a-t-on dit, est la plus belle réalisation du genre Amérique. Cette affirmation de M. Gérard Filion peut paraître de la vantardise, mais elle n'en est point, car on l'a déjà dit à l'étranger en parlant de nous.

Ceux à qui nous devons ce résultat doivent être remerciés. Il n'y a qu'une façon de le faire convenablement: c'est, pour chacun, de continuer l'oeuvre commencée.

Roméo MARTIN, agronome,
Chef du Service Educationnel.

(1) Dr G. Fauquet — "Le Secteur Coopératif".

La Société de Production animale du comté des Deux-Montagnes

Le 18 novembre, à l'Institut Agricole d'Oka, avait lieu la dix-septième réunion annuelle de la Société de Production animale du comté des Deux-Montagnes.

Cette société, comme le rappelait M. le professeur Toupin, vise à faire d'abord de bons éleveurs et des maîtres-praticiens en industrie animale, à tonifier, en le tenant constamment près des réalités, l'enseignement donné à l'Institut, et à renseigner ceux qui ont besoin d'informations particulières pouvant les aider à prendre des décisions équitables.

A la lumière des données recueillies depuis 17 ans et compilées chaque année dans un rapport détaillé, on peut établir que, grâce à la Société de Production animale, les rendements moyens par vache dans les divers troupeaux se sont élevés d'une façon plus qu'appréciable et que les bêtes laitières à pauvre rendement sont un peu des hypothèques pour leurs propriétaires.

Une analyse plus poussée des informations que contiennent ces rapports nous prouverait également qu'il est possible, par des moyens à la portée des bourses ordinaires, de rendre la production laitière plus rémunératrice. Pour ceux qui pourraient s'élever contre l'augmentation des prix des produits laitiers (lait, beurre, fromage, etc.) l'étude des mêmes rapports démontrerait encore que, pendant une période assez longue, les propriétaires de troupeaux laitiers tout simplement ne faisaient pas leurs frais de production.

A la dernière réunion, les membres de la société ont étudié une question de grande actualité: celle des approvisionnements en protéine pour l'année 1943-44 et les années à venir.

On sait que le problème des protéines est assez aigu. On sait aussi que la nourriture normale du bétail est faite, pour la plus grande partie, d'aliments grossiers ou de fourrages. On s'est demandé s'il n'y aurait pas avantage à améliorer le mode de conservation des fourrages pour réduire d'autant la nécessité d'apporter des compléments sous la forme connue d'engrais alimentaires. Il est certain que, dans le domaine de la conservation des fourrages, nous n'avons pas encore atteint le sommet. Des expériences poursuivies depuis nombre d'années ont établi que les fourrages, comme le trèfle et la luzerne, peuvent être conservés en silo tout comme le blé d'Inde, et qu'en utilisant ce procédé on pourrait en arriver à réduire de beaucoup la quantité d'engrais alimentaires que nous donnons actuellement aux vaches laitières pour maintenir leur production à un niveau normal.

Cette question mérite, croyons-nous, une étude très attentive parce qu'elle est d'une valeur pratique et qu'elle peut avoir une répercussion assez considérable sur toute l'industrie animale. Nous espérons que les spécialistes en la matière voudront, pour le bénéfice du plus grand nombre des cultivateurs, mettre les données certaines déjà accumulées à la portée de ceux qui peuvent les utiliser.

Nous félicitons ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au travail constructif accompli par la Société de Production animale du comté des Deux-Montagnes, et nous souhaitons à la Société des succès grandissants.

R. M.

POUR LES FORUMS

Le domaine agricole du Québec

En marge de la première émission

La première émission "Le Choc des Idées" est consacrée à un exposé général des facteurs qui conditionnent le domaine agricole de la province. C'est plus un exposé de faits admis par tout le monde qu'une étude des différents problèmes. Le cultivateur ne verra donc pas être surpris d'entendre des expressions purement scientifiques et pas être surpris que toutes nouvelles pour lui. Cette première émission, par conséquent, ne prête pas beaucoup à discussion et c'est pour cette raison qu'elle sera peut-être un peu moins intéressante que celles qui suivront. Aujourd'hui, nous allons essayer d'extraire des travaux qui seront donnés des faits d'ordre pratique qui devront être retenus si l'on veut bien saisir les éléments des différents problèmes que nous aurons à étudier à partir de la deuxième émission.

Une conférence sera présentée le 2 décembre sur le sujet. Elle a été préparée par M. C.-A. Fontaine, agronome. Voici quelques données d'ordre général qui peuvent servir à mieux comprendre certaines conférences qui suivront.

La province de Québec a une étendue d'environ 380 millions d'acres, ou de 594,000 milles carrés.

Dans le Québec, le climat constitue un facteur limité à l'étendue de la surface cultivable. La température et les pluies agissent plutôt par leur répartition entre les divers mois de l'année et leurs valeurs extrêmes que par leurs moyennes annuelles totales. Le climat limite le nombre des cultures dans les Laurentides orientales, le Bas de Québec et la Gaspésie. Le climat restreint donc à lui seul, au quart environ, la superficie totale de la province pouvant être par ailleurs affectée à l'agriculture. En se basant sur le climat, la superficie cultivable de la province est réduite à 96,000,000 d'acres.

Au point de vue sol, on peut diviser la province en trois grandes régions: les Laurentides, au nord; les Appalaches, au sud-est, et les Plaines du Saint-Laurent, au centre de la section agricole de la province. En résumé, les ressources agricoles actuelles et futures de nos Laurentides se concentrent dans les bassins de l'Abitibi-Témiscamingue et du Lac-St-Jean, où l'on évalue à onze millions d'acres la superficie propre à l'agriculture. La zone de l'Abitibi-Témiscamingue en renferme 10 millions et le Lac-St-Jean, 1 million. En dehors de ces deux zones, les Laurentides ne contiennent qu'environ un million d'acres cultivables. Sur ces douze millions d'acres, trois millions sont actuellement cultivés et la balance, soit 9 millions, se localise presque entièrement dans le bassin de l'Abitibi.

Les Appalaches comprennent les Cantons de l'Est, les plateaux du Bas-St-Laurent et la péninsule de Gaspé. Dans tout ce territoire, il y a neuf millions d'acres cultivables.

Par les Plaines du St-Laurent, on entend la région comprise dans le triangle Québec-Lac Champlain-Ottawa, et les abords du fleuve de Lévis à Matane et de Québec à Tadoussac. Dans ce territoire, on compte 13 millions d'acres cultivables. On y rencontre des terres lourdes, franches et limoneuses, des sols de terrasses et de terrasses schisteuses.

Au total, les superficies du Québec cultivées ou économiquement cultivables se chiffrent par 34 millions d'acres. De 18 à 20% de cette superficie étant médiocre, c'est-à-dire formée de rocaillies, de marécages, savanes, etc., il nous reste de 27 à 28 millions d'acres de sol arable cultivable, soit environ 7% de la superficie totale de la province.

La conférence de M. Fontaine

On compte dans la province environ 136,000 exploitants agricoles et l'étendue totale de leurs fermes serait de 14 à 15 millions d'acres. Pour le concours du Mérite Agricole, la province est divisée en cinq grandes régions.

La première région comprend treize comtés situés au nord et au sud de Montréal; on l'appelle généralement la région de Montréal. La deuxième région comprend les vallées du Richelieu et de l'Yamaska et les Cantons de l'Est. Ces deux régions seront étudiées ensemble. C'est le territoire le plus favorisé au triple point de vue du climat, des sols et des marchés. Par leur diversité, leur richesse naturelle et à cause de la douceur relative du climat, les sols de cette région se prêtent plus favorablement à un grand nombre de cultures que ceux des autres régions de la province. L'acidité des sols y est moins prononcée que dans le reste du Québec et le problème de l'érosion ne se pose pas. Le terrain de cette étendue étant très plat et bas, son sous-sol est peu perméable; conditions qui en rendent l'assainissement difficile. C'est le premier et le principal problème dans l'exploitation économique de ces sols.

La troisième région comprend tous les comtés du sud du St-Laurent, de Nicolet à Témiscouata inclusivement et la partie méridionale des comtés de Québec et de Montmorency. La quatrième région englobe tous les comtés riverains de la rivière Outaouais et du fleuve St-Laurent, côté nord, à partir de Témiscamingue à Portneuf inclusivement, moins les quatre comtés suivants qui appartiennent à la région de Montréal: Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne et l'Assomption. C'est le centre du Québec agricole, si l'on en détache le Témiscamingue pour l'annexer à la cinquième région; ce que M. Fontaine fait pour la commodité de cette étude.

Les terres les plus fertiles de ces troisième et quatrième régions se circonscrivent sur une lisière étroite le long de l'Outaouais et sur les deux rives du St-Laurent, lisière qui se rétrécit à mesure qu'on descend le St-Laurent, de contours plus irréguliers cependant le long de l'Outaouais. La région la plus fertile, dotée en même temps d'un climat favorable, est celle qui borde le lac St-Pierre, sur les deux rives. Les sols de ce territoire qui font partie du plateau des Appalaches sont sablonneux, francs et garnis de cailloux. On rencontre des terres rocaillieuses, peu profondes, dures à exploiter, qui ont aussi leurs problèmes d'égouttement. Ces terres sont acides et d'une fertilité médiocre. Par contre, on rencontre aussi des terres assez bonnes et pas trop rocaillieuses.

Dans tout ce vaste territoire, le choix des cultures est conditionné comme dans les autres régions d'ailleurs, beaucoup plus par le climat que par la valeur réelle du sol arable. L'industrie laitière, l'élevage, la production de porc et de mouton, l'aviculture, la production de la pomme de terre, des légumes maraîchers et des fruits les plus tolérants d'un climat sévère devraient donc demeurer les occupations principales des habitants de ces terres hautes sur les deux côtés du fleuve, avec le souci de produire en même temps plus de légumineuses, trèfle et luzerne, plus de graminées, plus de légumes fourragers. Ils peuvent y parvenir en assainissant mieux leurs sols, en les chaulant et fertilisant davantage, c'est-à-dire rationnellement.

La cinquième région comprend tout le nord du Québec agricole, à partir de l'Abitibi jusqu'à la péninsule gaspésienne. En Abitibi,

(Suite à la page 19)

LA GUERRE

La situation cette semaine

Rencontre prochaine de Churchill, Roosevelt et Staline. — De nouvelles difficultés entre le maréchal Pétain et Pierre Laval. — L'avis d'un commentateur militaire suisse sur l'armistice français de 1940. — Pourquoi la Russie a pu résister tandis que la chose a été impossible à la France. — La justice des Français libres d'Alger. — Comment l'Angleterre défend les intérêts français au Liban . . .

Il fut un temps où une rencontre entre Hitler, le dictateur de l'Allemagne, et Mussolini, le dictateur de l'Italie, tenait le monde en haleine. Aujourd'hui c'est une nouvelle sans importance. Mussolini n'est plus qu'un potentat déchu. Son pays est une puissance vaincue et foulée aux pieds par les belligérants. Mussolini passe pour malade et on laisse entendre que le gouvernement fantoche qu'il dirige lui sera enlevé. Quant à Hitler, il est marqué par le destin et court vers sa perte.

Ce qui est survenu pendant la dernière année, c'est que la force a changé de camp. Elle s'est rangée du côté des alliés. Le monde, comme les personnages froids qui suivent une querelle, se tourne maintenant vers les puissants du jour. Il s'intéresse à la prochaine rencontre de Staline, de Roosevelt et de Churchill. Cette rencontre est prochaine, assure-t-on de part et d'autre. L'endroit est fixé dans le secret. Ce peut être en Egypte ou peut-être dans le sud de la Russie. Le but principal de cette conférence est de permettre à trois chefs d'Etat en vedette de se serrer les mains.

On parle de la France

Depuis que les alliés ont pris pied en Afrique du Nord, les Allemands ont occupé la France entière. Le maréchal Pétain est demeuré le chef nominal de l'Etat français. Pierre Laval agit comme premier ministre du gouvernement de Vichy. Des rumeurs veulent qu'un différend existe présentement entre lui et Pétain. On soutient que le maréchal voulait rendre à la France sa constitution démocratique. Laval et les Allemands s'y seraient opposés. De jour en jour, on affirme que des patriotes français se révoltent contre les envahisseurs et massacrent des soldats nazis. Il serait bien imprudent de prendre pour vérités tous les rumeurs qui se font sur la France. Si l'on veut rester dans le vrai, on peut croire que les chefs français, même les plus décriés, ont eu en vue le relèvement et la grandeur future de la France. On en est venu à soutenir publiquement chez nous, sinon dans les mots du moins dans les faits, qu'un Français est un patriote dans la mesure où il sert les intérêts de l'Angleterre et que, dans le cas contraire, il est un traître. Ce principe vaut pour le Canada, mais non pas pour la France qui n'est pas, qui n'était pas du moins une colonie britannique.

Un témoignage

Un commentateur militaire, le major Eddy Bauer, écrivait récemment, dans la "Tribune de Genève", un article dans lequel il analysait la situation de la France lors de l'armistice. L'auteur tient compte des événements survenus depuis. Il est impossible de tout citer ce qu'il écrit, mais voici sa conclusion:

"Comme on voit, eût-on même disposé du nombre de navires nécessaires à cet effet, le transport de l'armée française en Algérie avait, d'ores et déjà, fort peu de chances de pouvoir être exécuté avec succès. Quant à continuer la lutte en Afrique du Nord, les ressources industrielles de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc étaient à peu près nulles, en ce qui concerne tout au moins les fabrications de guerre, ainsi que le général Noguès dut le constater avant d'adhérer à l'acte de Rethondes. De cet ensemble de faits, l'on doit conclure que l'armistice du 25 juin 1940 reposait sur une DÉCISION JUSTIFIÉE du maréchal Pétain et du général Weygand. L'on soutiendra même — et ce n'est pas le moindre paradoxe de l'histoire — qu'en empêchant les vainqueurs pendant deux ans et six mois d'occuper la Corse et le rivage français de la Méditerranée, et en leur interdisant de s'établir, au moment

de la plus grande faiblesse britannique, entre Bizerte et Casablanca, il a rendu plus de SERVICES A LA CAUSE ANGLO-SAXONNE qu'à celle de leurs adversaires. L'a permis effectivement le retournement de fortune du 8 novembre 1942, ce que les Allemands et les Italiens n'avaient pas prévu mieux que leurs adversaires".

Voilà ce que dit en pays neutre un commentateur militaire de réputation reconnue. Cela s'accorde mal avec les versions officielles imposées chez nous par l'autorité de l'Etat et avec l'argent des contribuables qui ont droit, paraît-il, à la liberté de penser.

France et Russie

Le même commentateur observe justement — et il n'est pas le premier — que, si la Russie a résisté aux Allemands, c'est que la situation était bien différente. Le territoire français est infiniment plus restreint que celui de la Russie. Si les Français avaient retraité sur une distance aussi longue que l'ont fait les Russes, ils se seraient arrêtés au milieu de l'Espagne. D'autre part, les Français ne pouvaient renouveler ni leurs réserves d'hommes ni leurs approvisionnements militaires. On donne une population de 180 millions d'habitants à la Russie tandis que la France n'en comptait que 40 millions. La Russie a reçu des armes et des approvisionnements de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada. La France, en 1940, ne pouvait compter que sur elle-même et l'Angleterre ne pouvait lui être d'aucun secours. Cela veut dire que ce qui a été possible en Russie ne l'était pas en France.

Les anciens

Français libres

Puisque nous parlons de la France, il y a lieu de noter que les anciens Français libres font encore des leurs. Ces politiciens de tout acabit, venant de partout, sont rentrés à Alger. Ils sont le gouvernement; ils sont la France. Une drôle de France où tous les Français n'ont pas droit de cité. Voici, en effet, qu'un comité d'épuration a été constitué. C'est une réplique du Comité de Salut public du temps de la Révolution Française. Le maréchal Pétain est mis en accusation. Des arrestations ont été faites. Le comité doit livrer au jugement des Français comme Pierre Boisson, ancien gouverneur de Dakar, Monsieur Marcel Peyroux, ancien gouverneur de l'Algérie, le général Bergeret, ancien ministre de l'Air, le général Noguès, ancien gouverneur du Maroc, etc. Le tort principal de ces hommes, c'est d'avoir obéi au gouvernement légitime de la France et d'avoir servi leur pays du mieux qu'ils pouvaient. Cela est un crime sous la république des camarades. Ce crime doit être puni et c'est pourquoi cette fois, c'est Ganelon qui jugera Roland et ses peurs!

France et Angleterre

En plus de se créer des difficultés en terre française, le Comité de la Libération nationale d'Alger est aux prises avec le gouvernement et les diplomates de la puissante Angleterre. La France est puissance mandataire au Liban, petite république voisine de la Palestine. Il paraît que les Libanais se soulèvent contre l'autorité française. Ils veulent leur indépendance complète, nous dit la presse de Londres. Cette indépendance leur a été promise par les Français libres et elle a été garantie par l'Angleterre. Le Comité d'Alger voudrait bien faire machine arrière et sauvegarder les droits de la France au Liban. L'Angleterre, puissance désintéressée et chevaleresque, veut absolument que la promesse soit tenue. Son armée menace d'intervenir si le Comité d'Alger ne se desiste des prétentions françaises sur le Liban. En cet événement lamentable, il y a deux morales: d'une part, les Français libres payent les péchés qu'ils ont multipliés pendant leur séjour à Londres et l'Angleterre qui s'obstine à ne pas reconnaître de gouvernement français, alors qu'elle héberge les prétendus gouvernements d'un tas de petites puissances, montre de quelle façon elle entend protéger les intérêts de la France.

(Suite à la page 19)



SOIGNEZ LA BOITERIE

causée par les écorchures, enflures, contusions et foulures

Gardez votre cheval au travail

Il n'y a rien de mieux que l'Absorbine pour soigner les écorchures, enflures, foulures et contusions. Nombre de vétérinaires l'emploient déjà depuis plus de 50 ans.

L'Absorbine active la circulation du sang dans les parties affectées enrayant ainsi la congestion. Elle fait souvent disparaître l'enflure en quelques heures!

L'Absorbine n'est pas un "guérit tout" mais elle est efficace pour soulager les éparvins, la molette, les écorchures et autres troubles congestifs. Elle ne provoque pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. \$2.50 pour une GROSSE BOUTEILLE DURABLE. Chez les pharmaciens.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal, Canada.

ABSORBINE

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est, MONTREAL

Service Coopératif de l'assurance

Un système de police flottante incendie est maintenant organisé pour le bénéfice des coopératives de la province.

Il protège à 100% de leur valeur, les marchandises entreposées dans les beurrieres, fromageries ou entrepôts.

Pour toutes informations s'adresser au

Service Coopératif de l'Assurance
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal.

Nos mutuelles d'assurance - vie

Il fut un temps où la plupart des villes, et même quelques villages, de notre province, avaient leurs Unions St-Joseph. Presque toutes sont disparues. Faut-il en accuser le saint patron ou ses trop confiants protégés? Faut-il plutôt chercher une explication dans la démission graduelle d'une foule de nationalistes plus soucieux de leurs intérêts personnels que du salut de la nation canadienne-française? ... Ne soyons pas trop sévères. Avec les ressources financières et intellectuelles dont ils disposaient, nos pères ont manifesté autant de clairvoyance, et surtout plus de courage, que nous n'en manifestons nous-mêmes.

Leurs insuccès et leurs échecs n'ont pas donné le coup de grâce à la mutualité. Depuis 1880, il s'est fondé en moyenne tous les deux ou trois ans une nouvelle mutuelle d'assurance-vie. Quelques-unes de ces entreprises sont parvenues à un développement normal. A l'heure actuelle, on en compte cinq qui ont ensemble un actif de 35½ millions de dollars. Les dix autres ont ensemble un actif d'environ 3 millions de dollars. Il convient de noter que trois de ces dernières comptent moins de dix ans d'activité. Pour bien caractériser leur activité, ajoutons que sept de nos quinze mutuelles d'assurance-vie font leur recrutement dans un champ d'action aussi étroit qu'un village ou un groupe d'employés; trois ont la province ou une partie de la province pour exercer leur activité; enfin cinq recrutent des assurés dans notre province et en dehors. De ces cinq, deux sont des entreprises de chez nous; les trois autres ont été fondées en dehors de notre province.

Il serait intéressant de savoir ce que sont devenues les nombreuses mutuelles que nous avons perdues, en particulier depuis 1920, et pour quelles raisons précises elles ont cessé leur activité. L'amateur de petite histoire qui ferait des recherches à ce sujet aurait la certitude de rendre un service précieux aux mutuelles existantes. Qu'il nous suffise de mentionner qu'un bon nombre ont été tout simplement liquidées. Celles qui avaient en vigueur un montant d'assurance le moins apprécié ont été absorbées par d'autres sociétés plus vigoureuses. Enfin une seule, sauf erreur, s'est transformée en compagnie mutuelle. Je ne suis pas prêt à dire qu'elle a mal tourné.

Il est extrêmement difficile de porter un jugement définitif sur l'activité de nos mutuelles d'assurance-vie. Comme tous les humains, les directeurs de ces entreprises sont plus ou moins enchaînés par un passé qu'ils n'ont pas le droit d'ignorer. D'un autre côté, l'évolution des idées et des besoins leur impose, pour ainsi dire, des politiques d'adaptation qui sont sûrement préférables à de perpétuels recommencements. Si donc nous nous permettons d'élever la voix pour faire entendre certaines critiques, la justice nous impose d'exprimer des regrets et des suggestions plutôt que des reproches.

Si l'on considère le rôle social d'une mutuelle d'assurance-vie, on peut lui assigner une double tâche: 1. Mettre l'assurance-vie à la portée de ceux qui n'atteignent pas la réclame et la sollicitation des compagnies; 2. Fournir à ses membres un service d'assurance au moins égal, sinon supérieur, à celui qu'offrent les compagnies, et cela à un coût inférieur à celui des compagnies.

Pouvons-nous dire que nos mutuelles ont fait connaître et apprécier l'assurance-vie dans les milieux ignorés des compagnies? Admettons que, grâce aux cercles paroissiaux organisés par nos mutuelles, bon nombre de nos membres ont connu l'assurance-vie et s'y sont enrôlés. Mais il faut ajouter que l'évolution des mœurs tend à la désertion de plus en plus rapide de ces cercles. Aussi constate-t-on, au grand regret des vétérans de la mutualité, qu'il faut aujourd'hui recourir à d'autres moyens de propagande. Depuis quelques années, les services de propagande de nos mutuelles ressemblent comme des frères siamois aux agences des compagnies. Il faudrait plutôt dire que ces services de propagande sont devenus de simples organismes de recrutement. Petit à petit, le vendeur à haute tension (high pres-

Suite et fin de la conférence prononcée par M. T. Belzile, directeur général de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. à la première séance d'étude du cinquième congrès général de la coopération, tenu en fin de semaine à Québec. — Les mutuelles étrangères à notre nationalité. — Les mutuelles, sociétés de bienfaisance plutôt que sociétés d'assurance. — Conclusions pratiques.

sure salesman) a remplacé l'éducateur qui cherchait plus à faire apprécier les bienfaits de la mutualité qu'à vendre des polices.

Cette évolution a produit un double effet: d'un côté, elle a forcé nos mutuelles à émettre des polices d'assurance aussi complètes et aussi avantageuses que celles des compagnies; d'un autre côté, elle a imposé aux mutuelles des frais de recrutement onéreux, sans leur valoir la supériorité qui devrait marquer une entreprise de coopération, l'accès aux foyers d'où l'ignorance bannit l'assurance-vie.

Quelques mutuelles n'ont pas, pour autant, renoncé à leur pratique d'envoyer ici et là des conférenciers porter la bonne nouvelle. Ces conférenciers savent très bien que pour gagner la faveur de leurs auditoires les déclamations patriotiques sont beaucoup plus efficaces qu'un exposé sobre et honnête des avantages de l'assurance-vie et de la mutualité. Il est évident que nos mutuelles se sentent de moins en moins capables de faire l'éducation du peuple, c'est-à-dire de susciter, non pas des acheteurs d'assurance-vie, mais des fervents de la protection mutuelle, des citoyens ayant le sens de leurs responsabilités.

Si nos mutuelles d'assurance-vie sont incapables de pénétrer dans les milieux que n'atteignent pas les compagnies, sont-elles au moins en mesure de fournir à leurs assurés le même service qu'offrent les compagnies et de le fournir à un coût inférieur?

Voyons d'abord la question du coût. Pendant l'année 1942, la prime moyenne payée par les assurés des mutuelles s'est établie à \$23.61 par 1,000 dollars d'assurance, tandis que la prime moyenne payée par les assurés des compagnies s'est établie à \$26.66. La différence de \$3.05 ne correspond certes pas à la différence du coût. Elle ne tient pas compte des dividendes, des variations de modes d'assurance, de l'âge moyen des assurés etc. Quoi qu'il en soit, on peut croire que l'assurance conférée par les mutuelles coûte un peu moins cher que l'assurance conférée par les compagnies. Si la différence était seulement de 5 pour cent, cela représenterait pour les assurés des mutuelles une économie de 200,000 dollars par année.

On reproche à certaines mutuelles d'avoir haussé leurs primes. Il faudrait plutôt leur reprocher d'avoir antérieurement demandé des primes trop basses. On pourrait blâmer les mutuelles si elles en étaient venues à demander des primes plus élevées que celles des compagnies. Tel ne semble pas être le cas. Evidemment il n'est pas agréable pour un assuré d'apprendre un jour que sa prime est majorée. Est-ce à dire que, pour éviter de hausser leurs primes, lorsque le besoin s'en fait sentir, les mutuelles devraient, comme le font les compagnies, majorer seulement les primes des nouveaux assurés? J'avoue qu'il me paraît d'une équité douteuse de faire payer par une génération d'assurés les déficits encourus par la génération précédente.

A tout événement, il importe que les erreurs du passé nous servent de leçon. Si quelques mutuelles ont dû hausser leurs primes, c'est que, au début, elles avaient établi leur tarif sur une base de concurrence et non pas selon l'esprit coopératif; c'est qu'elles ont greffé sur l'assurance-vie des bénéfices contingents que l'expérience nous a appris depuis longtemps à ne pas mêler à l'assurance-vie; c'est qu'il leur a manqué des assurés convaincus, les abandons de polices ayant pour effet inévitable de faire monter le taux de mortalité; c'est qu'elles ont dû payer des frais d'administration, en particulier des frais de recrutement, beaucoup trop élevés; c'est enfin, il faut bien le dire, qu'elles ont cédé trop souvent aux instances de certains chefs plus

charitables que coopérateurs, plus faciles à apitoyer sur les misères humaines qu'à discipliner aux règles des affaires.

On est souvent porté à croire que les polices des mutuelles sont moins généreuses que celles des compagnies. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi. A tout prendre, nos mutuelles émettent aujourd'hui des polices qui se comparent avantageusement à celles des compagnies. Il existe ici et là des différences de détail, mais ces différences sont compensées. En somme l'assuré d'une mutuelle n'a pas à envier la protection conférée à l'assuré d'une compagnie. On peut dire que nos mutuelles font un effort considérable, tout comme les compagnies, pour émettre des polices qui répondent aux besoins, et même aux caprices, les plus variés.

Il y a cependant une ombre au tableau. Nous avons vu que nos mutuelles perdent, bon an mal an, 58 pour cent des polices émises. Cela veut dire que chaque année il leur faut recruter plus de deux assurés pour en conserver un. Si les frais de recrutement étaient minimes, la perte serait négligeable; mais comme ces frais excèdent presque toujours la première prime annuelle, les annulations de polices représentent une perte énorme, d'abord pour les assurés démissionnaires, et aussi pour les sociétés, c'est-à-dire pour leurs assurés fidèles. Il est vrai que le même fléau des abandons de polices mine les compagnies, mais le mal des compagnies ne guérit pas celui des mutuelles.

Pourquoi faut-il donc que tant d'assurés disent adieu à leur mutuelle après lui avoir versé une ou deux primes annuelles? Celui-ci a été trompé par le représentant de la société; celui-là se laisse enjôler par le représentant d'une autre mutuelle ou d'une compagnie; un autre a oublié les élans patriotiques sous l'influence desquels il avait signé sa proposition d'assurance; un autre encore constate qu'il serait capable de payer la prime d'une police de 1,000 dollars alors qu'on lui a fait souscrire une police de 2,000, etc., etc. Alignez tous les prétextes qu'on invoque et dans tout cela vous ne trouverez qu'une seule raison: l'assuré qui abandonne sa police a pris cette police sans savoir pourquoi il s'engageait à payer des primes pendant 20 ans, 30 ans ou 40 ans. C'est un homme de bonne foi, mais c'est un ignorant. Au lieu de l'instruire, on a exploité son ignorance.

Les considérations qui précèdent peuvent se ramener à quelques formules assez simples: 1. Nos mutuelles d'assurance-vie, fondées pour porter les bienfaits de l'assurance dans les milieux où elle était méconnue, ont peu à peu évolué vers la pratique de la vente pure et simple, s'établissant ainsi sur une base de concurrence vis-à-vis des compagnies; 2. Nos mutuelles d'assurance-vie, soucieuses au début de fournir de l'assurance à bon marché, ont graduellement tendu à offrir à leurs assurés des services comparables à ceux des compagnies, même si en agissant ainsi elles ont dû hausser le coût de leur assurance à un niveau à peine inférieur à celui des compagnies; 3. Nos mutuelles d'assurance-vie n'ont pas réussi à faire disparaître le ver rongeur des abandons de polices.

Chacun sait qu'une société d'assurance-vie (mutuelle ou compagnie) est nécessairement un réservoir de capitaux. Elle perçoit chaque année des primes qu'elle doit accumuler en vue de constituer les capitaux qu'elle aura à verser à l'échéance de ses polices. En attendant d'être versés aux bénéficiaires, ces capitaux doivent être placés de façon à produire un rendement. Il n'est pas indifférent que ces capitaux soient placés d'une façon plutôt que d'une autre.

Au 31 décembre 1942, les quinze mutuelles canadiennes-françaises

dont nous avons parlé avaient ensemble un actif de près de 40 millions de dollars. Les défaitistes qui proclament encore, en l'an de grâce 1943, que les Canadiens français n'ont pas de capitaux auraient grand besoin de savoir que seules nos entreprises coopératives, caisses populaires, mutuelles, coopératives de transformation et de consommation, représentent un capital qui dépasse largement les 100 millions de dollars et que ce capital n'a pas d'autres intérêts à servir que ceux des Canadiens français. Il n'est pas nécessaire d'être bien optimiste pour croire que dans dix ans ce capital pourra être doublé, pourvu que le mouvement coopératif continue à gagner les milieux qui y étaient restés fermés jusqu'à ces toutes dernières années.

Il faudrait savoir si les capitaux détenus par nos mutuelles sont administrés dans l'intérêt bien compris des assurés. On peut se scandaliser de voir une compagnie d'assurance-vie placer ses capitaux dans des entreprises étrangères ou hostiles à certains groupes de ses assurés. On peut se scandaliser, mais on n'a pas le droit de protester. La compagnie contracte envers son assuré le seul engagement de lui verser ou de verser à ses héritiers un capital déterminé à une date convenue. La mutuelle, au contraire, appartient conjointement à chacun de ses assurés; elle n'a donc pas le droit de léser ses assurés, pas plus en utilisant contre eux les capitaux qu'elle place qu'en leur refusant un bénéfice garanti par les polices.

Bien qu'il soit pratiquement impossible d'établir des chiffres rigoureusement exacts concernant les placements de nos mutuelles d'assurance-vie, on peut dire que ces placements se répartissent à peu près comme suit: obligations, 50 pour cent; prêts sur immeubles, 25 pour cent; immeubles, 15 pour cent; prêts sur polices et autres valeurs, 10 pour cent.

Personne ne peut s'objecter aux prêts consentis aux assurés et garantis par leurs polices. Tout ce qu'on peut en dire, c'est que ces prêts sont une perpétuelle menace à l'existence même des polices qu'ils grèvent. Ils sont une des causes des nombreux abandons de polices dont nous avons parlé.

Les placements sur immeubles sont sans doute les plus lucratifs. Dans l'ensemble, ils sont peut-être aussi les plus sûrs. Il y a cependant de bonnes raisons de croire que ces placements sont réservés à un groupe restreint d'assurés. Sans doute convient-il de tenir compte du fait que tous les assurés bénéficient des rendements intéressants que produisent ces placements, mais on ne peut s'empêcher de constater que toutes sortes de raisons de sage administration empêchent un très grand nombre d'assurés de bénéficier du crédit à long terme consenti à un petit groupe d'assurés dont la capacité de remboursement et la valeur morale ne sont nullement supérieures à celles des autres assurés.

Les obligations de toute nature constituent 50 pour cent du portefeuille de nos mutuelles d'assurance-vie. Pour connaître la distribution de ces obligations, il faudrait commettre des indiscrétions. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nos mutuelles d'assurance-vie, recrutant pour la plupart leurs assurés dans toutes les classes de la

société, devraient s'interdire le placement sur les obligations d'entreprises industrielles, afin de ne pas mettre de capitaux à la disposition d'entreprises hostiles à des groupes importants de leurs assurés. Peut-être agissent-elles ainsi, mais si elles le font, elles se privent, privent leurs assurés d'un revenu alléchant, car les obligations des entreprises industrielles sont de beaucoup les plus rémunératrices qui se négocient sur le marché. Problème épineux, on le conçoit sans peine.

Veut-on connaître un autre aspect aussi peu brillant du même problème? Une mutuelle est une entreprise de coopération, qui doit agir dans l'intérêt de ses membres. Lorsqu'elle prête ses capitaux à un gouvernement quelconque, elle devrait pouvoir exiger de ce gouvernement qu'il prête une oreille attentive aux réclamations et aux doléances de ses assurés? Comment peut-elle le faire lorsque la condition sociale d'une moitié de ses assurés appelle une politique défavorable à l'autre moitié? Je ne suis pas de ceux qui croient qu'une mutuelle doit prêter tous ses capitaux à ses assurés. Si elle le faisait, elle priverait souvent ses assurés eux-mêmes d'un revenu intéressant, sans compter qu'elle les priverait des influences heureuses que peut leur valoir l'avance de fonds à des entreprises d'intérêt commun. Mais il faut admettre que les directeurs d'une mutuelle ont un problème ardu à résoudre pour obtenir un bon rendement de leurs capitaux et s'abstenir de financer des entreprises hostiles à des groupes importants de leurs membres, lorsque ces membres se recrutent dans toutes les classes de la société, à plus forte raison lorsque le recrutement s'étend au-delà des limites d'une province ou même d'un pays.

Me sera-t-il permis de négliger les multiples conclusions auxquelles ce rapport pourrait se prêter pour n'en considérer qu'une seule? Nous avons vu que la plupart de nos mutuelles d'assurance-vie se sentent incapables de faire l'éducation sur l'assurance et la mutualité dans les milieux qu'elles fréquentent; nous avons vu que la plupart de nos mutuelles d'assurance-vie offrent à leurs membres un service d'assurance comparable à celui des compagnies, mais que leurs frais de recrutement et la fréquence de leurs sinistres ne leur permettent pas de faire réaliser à leurs membres des économies considérables; nous avons vu que la plupart de nos mutuelles d'assurance-vie ne réussissent pas mieux que les compagnies à éliminer les abandons de police; nous avons vu enfin que la plupart de nos mutuelles d'assurance-vie sont sans cesse en danger de desservir les intérêts de leurs assurés, soit en s'abstenant de faire des placements rémunérateurs, soit en faisant des placements que bon nombre de leurs assurés ne sauraient approuver.

Toutes ces difficultés, qui sont le cauchemar des directeurs de certaines de nos mutuelles, elles n'existeraient pas si nos mutuelles répondaient à une caractéristique essentielle de toute vraie mutuelle, celle d'être des organismes professionnels ou interprofessionnels. Presque toutes nos mutuelles ont été fondées pour être des foyers de résistance française. Ce motif peut valoir pour une minorité isolée, mais à la condition expresse que la mutuelle surgisse, non pas comme pionnière, mais comme réalisation d'une société nationale vouée à l'éducation populaire. Dès qu'on n'a plus à voir à la survivance d'une petite minorité isolée, le problème national ne se pose plus comme tel, mais il conditionne la solution de tous les problèmes, politique, social, économique. Dès lors,

(Suite à la page 16)

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville

—:—

MONTREAL

Les petits conseils

par
L.-P. POULIN,
agronome

Surveillez-les!

Si jamais vous remarquez dans votre poulailler des volailles qui perdent leurs plumes ou qui ont tendance à se les arracher, vous pouvez dès lors être assurés que vos oiseaux sont mal soignés ou ont une nourriture mal équilibrée. Il n'y a rien comme la verdure composée d'un deuxième ou troisième regain de trèfle ou de luzerne, pour donner un supplément de vigueur aux volailles en automne et la protéine qu'elle contient donne toujours un beau lustre au plumage.

Chez les volailles, la température du corps est élevée et cette chaleur est essentielle pour maintenir la production; c'est pourquoi leurs plumes leur sont si nécessaires, surtout en hiver. Quand les plumes tombent, on remarque souvent une diminution de la production et la santé des oiseaux est souvent en danger. Les expériences nous prouvent que les oiseaux qui sont actifs, qui reçoivent suffisamment de verdure et qui ne sont pas entassés, conservent toutes leurs plumes.

C'est le temps de s'en occuper

On se souvient que le printemps dernier, une foule de cultivateurs n'ont pu avoir les engrais chimiques qu'ils avaient commandés. Quand ils les ont eu, souvent la marchandise est arrivée trop tard. Les mêmes problèmes qui ont causé cette situation le printemps dernier existeront encore le printemps prochain. Nous voulons parler des problèmes du transport, de la main-d'œuvre et de l'entreposage. Au printemps 1944, on prétend que la consommation canadienne sera d'environ 500.000 tonnes. C'est là presque le double de la quantité employée il y a quelques années. Il faut donc à tout prix éviter l'emploi d'un excès de main-d'œuvre dans les fabriques d'engrais, prévenir l'engorgement des moyens de transport et soulager la situation de l'entreposage.

Voilà les raisons qui nous incitent à demander aux cultivateurs de voir immédiatement à donner leur commande. Calculez vos besoins dès maintenant et dites à votre gérant de coopérative la quantité qu'il vous faudra. Lui, pourra donc donner sa commande dès maintenant et vous serez assurés d'avoir votre marchandise en quantité suffisante, et en temps et lieu. Il vaut mieux recevoir ses engrais au cours de l'hiver et de les entreposer jusqu'à utilisation, que de s'exposer à en être privé le printemps prochain.

À propos de la paille

Le principale rôle de la paille chez nous sera toujours de servir comme litière pour les animaux. Elle constitue une précieuse source de matière organique et absorbe très bien les fumiers liquides. Elle augmente le confort des animaux et facilite la propreté des étables. Une tonne de paille peut absorber environ 8.000 livres de purin. On peut voir que la paille a une certaine valeur comme litière, car si l'on veut calculer le prix d'une tonne de paille bien imbibée de purin, on n'arrive pas loin de \$12.00 la tonne, en tenant compte des prix actuels des engrais commerciaux. On calcule que la quantité de paille requise pour absorber toute l'urine est d'environ cinq à six livres par jour par vache. N'oublions que les fumiers qui contiennent la paille hachée se manipulent beaucoup mieux que ceux à base de paille longue.



Conseils de la semaine

En jasant près du poêle

Par Jean Blanchet, agronome



Chaque automne, j'ai la déman-gaison de laisser de côté les conseils techniques de la semaine pour vous entretenir d'un problème d'éducation professionnelle. Comme beaucoup d'autres je subis l'influence du milieu et, aussitôt que les équipes d'étude se mettent à fonctionner pour de bon, je ne puis m'empêcher de parler de leur influence et de leur nécessité.

L'équipe d'étude a fait ses preuves: elle demeure le baromètre, l'indicateur du progrès ou du recul de l'U.C.C. dans une paroisse. Les aumôniers diocésains qui, eux, font, chaque année, la visite de leur région, ne cessent de répéter que les paroisses qui organisent les équipes d'étude et qui les font marcher tout l'hiver sans relâche sont celles où l'U.C.C. et ses services sont les plus florissants.

Comment pourrait-il en être autrement? Un estomac qui ne reçoit aucune nourriture ne peut pas la transformer, ne peut pas la faire passer dans les canaux sanguins pour alimenter les tissus du corps. De même en est-il de l'esprit. Des cerveaux qui ne reçoivent pas de connaissances par la lecture, la réflexion, la méditation, la discussion en commun, ne sont pas en mesure de les présenter à la volonté qui, elle, s'occupe de les mettre en pratique. Il n'est pas de formule qui tienne plus compte de l'agencement de nos facultés humaines que celle-ci: **Pas de coopération sans éducation.**

Nous ne reviendrons pas sur cette phrase qui a été passable-

ment sâssée et ressâssée depuis six ans dans nos milieux ruraux. Mais nous tenons à signaler que l'équipe d'étude est entrée dans nos moeurs professionnelles pour y demeurer, et que c'est en jasant près du poêle que la classe agricole prépare, dès aujourd'hui, les réformes qui s'imposeront demain.

Diverses sociétés et organisations tiennent des congrès ou des assemblées de ce temps-ci pour étudier les problèmes de l'après-guerre et pour essayer de leur trouver des solutions acceptables... Eh! bien, la classe agricole a de l'avance sur toutes ces sociétés. Depuis 1937 qu'elle se réunit en équipes d'étude, elle a trouvé de nombreuses solutions aux problèmes ruraux... Elle prépare l'après-guerre depuis longtemps.

Par les Caisses populaires elle a permis aux populations de la campagne de pratiquer l'économie et de faire travailler l'épargne au bénéfice des cultivateurs et des artisans ruraux.

Par la coopération de transformation, de production, de consommation, elle a protégé le commerce agricole et amélioré le sort économique de ses familles.

Par les mutuelles-vie et les mutuelles-incendie, elle a gardé les capitaux dans la région et les a empêchés d'être drainés vers d'autres sources d'où il revient parfois pour exploiter ceux qui les ont fournis.

Consciemment ou non, les cultivateurs qui étudient chaque semaine en équipe et qui établissent

dans leur localité ou leur région des œuvres de coopération qui profitent à l'intérêt public, à la communauté, sont des ouvriers qui travaillent à l'édification de l'ordre nouveau, le véritable ordre nouveau qui naîtra de la guerre.

Il ne faut pas se le cacher, il y aura, qu'on le veuille ou non, des modifications dans la structure économique de demain. Les peuples opprimés, appauvris, affamés vont chercher par tous les moyens à empêcher un autre conflit d'éclater d'ici 25 ans et à vivre sous un système ou un régime qui leur offre des garanties de stabilité, de prospérité et de paix. Pour cela, ils devront nécessairement opérer pour un moyen terme. Ils n'iront pas se jeter bras ouverts dans le chaos du communisme athée ni dans les fers du libéralisme économique ou du capitalisme véreux. Ils ne peuvent avoir confiance que dans un gouvernement qui met en pratique les enseignements du christianisme, dans un gouvernement qui respecte les principes de l'Évangile.

Mais ce n'est pas le gouvernement, de sa propre initiative, qui permettra aux réformes sociales de s'opérer. C'est le peuple qui doit devenir "maître de sa destinée". Car les gouvernements, en temps ordinaires, veulent ce que veulent les individus.

Les cultivateurs, étudiant en équipes, font un travail social très intense. C'est une des raisons pour lesquelles on doit organiser partout des équipes d'étude et les faire fonctionner.

Comment établir le budget de la ferme

Il est rare que le budget de la ferme donne tous les résultats désirés, mais celui qui fait un budget réussit généralement mieux que celui qui se fie au hasard, dit W.-D. Albright, régisseur de la Station expérimentale de Beaverlodge. Trente années d'expérience lui ont appris que le budget permet de vérifier l'état de ses affaires et d'éviter l'exagération. Celui qui fait un budget ne compte pas sur un dollar pour faire le travail de deux ou trois dollars. Un budget annuel est une bonne chose, mais un budget mensuel est préférable.

La première chose à faire est d'évaluer le revenu. On inscrit en premier lieu les ressources sûres telles que l'argent comptant, les dépôts de banque, le grain dans la grainerie, etc., et l'on fait le total de ces items. On inscrit ensuite les items moins sûrs ou plus variables tels que les chèques de chèques, les ventes de porcs, etc., et on en fait le total. Additionnez les deux montants, sans oublier qu'on ne peut compter que sur ce que l'on possède. Inscrivez ensuite les frais fixes: taxes, intérêt, primes d'assurance et les autres frais semblables, puis additionnez-les.

Maintenant inscrivez les dépenses ordinaires comme la nourriture, les vêtements et les réparations, puis faites-en le total. Additionnez ces deux totaux et comparez-les au revenu probable. Si le revenu n'est pas suffisant pour couvrir ces dépenses, réduisez les frais.

Si vous avez la chance d'avoir un surplus, voyez s'il est suffisant pour vous acheter ce nouveau poêle ou cette nouvelle combine dont vous avez besoin. Faites une liste des choses que vous désirez et décidez laquelle est la plus urgente.

1—Comparez le revenu assuré aux engagements financiers.

2—Mettez le revenu total probable en regard des dépenses totales probables.

3—Calculez comment vous dépenserez le surplus probable de

Transport du grain de l'Ouest pour l'Est

D'après les rapports du service de l'agriculture du Canadian National, à cause de la mauvaise température que nous avons eue au printemps, la production de grains dans les provinces de l'Est est fort en dessous de celle de l'an dernier, ce qui rend nécessaire le transport de millions de boisseaux de grains récoltés dans l'Ouest, pour nourrir les animaux élevés dans l'Est.

A cause de cette récolte réduite, la commission du ravitaillement agricole rappelle aux fermiers de l'Est qu'ils doivent mettre de côté autant que possible leurs grains de semence et surtout l'orge et l'avoine. Chaque fermier est prié de faire l'inventaire de ce grain et de faire nettoyer et mettre de côté celui qu'il peut semer au lieu de le faire manger par les animaux.

Une très grande quantité de grains de semence devra être transportée de l'Ouest du Canada pour les semailles de l'an prochain et chaque boisseau de grains qu'on aura récupéré dans l'Est aidera les chemins de fer à satisfaire à la demande anormale pour le grain dont on nourrit les animaux dans l'Est.

Un record

Un nouveau record dans le nombre de barils de farine canadienne expédiés à l'étranger a été établi en 1942-1943. Il s'est expédié au total, 12,575,215 barils de 196 livres chacun. Le chiffre de 12 millions n'a été dépassé qu'une fois auparavant il y a 20 ans de cela, pendant l'année de récolte de 1923-1924, alors que 12,031,424 barils ont été exportés.

la façon la plus avantageuse, mais seulement après l'avoir reçu.

Ce budget permet au cultivateur de voir la fin dès le commencement, et c'est ce que tout bon homme d'affaires doit chercher.

La situation de la laine

En raison des conditions de la guerre, de l'incertitude du ravitaillement en laine de l'Amérique du Nord, une campagne nationale pour l'expansion de l'industrie ovine a été entreprise en 1942 par le Dominion de concert avec les ministères provinciaux de l'Agriculture. Elle a été suivie d'une forte augmentation dans la production de moutons ou de laine, à laquelle toutes les provinces ont pris part, et le ministère fédéral de l'Agriculture continue à venir en aide.

La situation, en ce qui concerne le transport de laine venant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique du Sud, s'est améliorée, et l'urgence a beaucoup diminué. Toutefois, la situation des viandes est telle qu'il serait vivement à désirer que l'on augmente la production de viande de mouton et d'agneau au Canada pour que notre pays puisse faire sa part dans le ravitaillement du monde pendant et après la guerre.

NOUVELLES BRÈVES

de
JOHNS-MANVILLE

Les Alliés comptent sur notre Amiante

Les Nations Unies sont bien aises que la plus grande mine d'amiante du monde soit au Canada, au lieu d'être en pays ennemi ou occupé. Cette mine—celle de Johns-Manville à Asbestos, P. Q.—fournit aujourd'hui un fort pourcentage de la fibre d'amiante nécessaire à l'effort de guerre du Canada et de ses alliés, ayant plus que doublé sa production en quatre ans. Johns-Manville fabrique plus de 100 produits d'amiante différents. On sait que l'amiante—incinérable et presque indestructible—est extrêmement précieux dans le bâtiment et le matériel de guerre, dans les avions de combat et les véhicules blindés, dans la construction navale et la lutte contre l'incendie. — Pour recevoir gratis l'intéressante brochure "L'Histoire de l'Amiante", écrivez à Canadian Johns-Manville, Edifice "Sun Life", Montréal.

HEMORROIDES

Essayez ce traitement combiné interne et externe

Peu importe où vous demeurez — peu importe votre âge ou votre occupation — si vous souffrez d'hémorroïdes, nous voulons vous faire essayer ce traitement combiné interne grâce aux tablettes Page. Cette méthode non seulement fait cesser la douleur promptement, mais des lettres de reconnaissance, de gens qui l'ont employée témoignent qu'elle les a guéris rapidement.



Frank Barge

"Je ne puis recommander trop fortement votre traitement. Voilà plus de quatre ans que j'ai employé votre traitement et je n'ai pas souffert depuis. Je ne crois pas que personne n'a souffert plus que moi avant de prendre ces médicaments."

1302, va. Columbia, Trail, C.B.

Nous désirons tout spécialement l'envoyer à ceux qui sont découragés et qui croient que leur cas est désespéré. Même les cas les plus graves et les cas de longue durée sont souvent guéris par ce traitement. Employé avec succès depuis 50 ans. Ne retardez pas une seule journée. Écrivez dès maintenant. N'envoyez pas d'argent. Adressez simplement le coupon ci-bas, et nous vous enverrons un échantillon gratis dans un paquet discret.

GRATIS

Coupon d'essai

Afin de prouver ce que nous prétendons, nous vous enverrons sans retard, dans un paquet discret une généreuse quantité de ce médicament. Postez le coupon aujourd'hui.

E. R. PAGE CO.,

Dept. 32K.9, Toronto, Ont.

Nom

Adresse

Province



L'HUILE ÉLECTRIQUE DU DR. THOMAS

Il durera deux fois plus longtemps si c'est un produit



CHEMISES — COUPE-VENTS — CULOTTES
TRICOTS — GANTS — MITAINES — MOCASSINS

Tous les produits ACME sont reconnus pour leur longue durée. Pourquoi? Parce que les tissus et les cuirs employés à leur fabrication sont de première qualité. Depuis plus de quarante ans, ACME est renommé pour la qualité de ses produits. Maison essentiellement canadienne-française.

ACME GLOVE WORKS LTD

251, rue Vitré est,

Montréal

Fabriques à: Montréal, Joliette, Loretteville, St-Tite.

LES COOPERATIVES DE CONSOMMATION

Adaptation des magasins de consommation à la campagne

Voici le troisième d'une série d'articles sur les coopératives de consommation écrits spécialement pour la "Terre de Chez Nous" par M. l'abbé A. B. Le premier article portait sur les notions préliminaires nécessaires à la compréhension des termes "Coopératives de Consommation" tandis que le second établissait la distinction entre les magasins de coopération et les magasins coopératifs.

Comme nous l'avons établi dans les deux articles précédents, il y a confusion au point de départ: on interprète différemment le mot **CONSOMMATION**.

Si, par magasin de consommation, on entend uniquement une épicerie, il est évident que ce genre de magasin ne convient pas à la campagne.

Si, par ailleurs, on regarde comme un magasin de consommation un magasin dans lequel entrent, outre l'épicerie, la marchandise sèche et la ferronnerie mais non les moulées, les insecticides, la ficelle d'engrègement, les graines de semence et les engrais chimiques, on peut encore se demander jusqu'à quel point un tel magasin sera utile aux cultivateurs puisqu'il leur faudra encore recourir ailleurs pour se procurer les marchandises ci-haut énumérées. Et puisque le gros du chiffre d'affaires d'un tel magasin, malgré tout, sera constitué par les ventes faites aux cultivateurs de toutes marchandises autres que l'épicerie, en quoi ce magasin sera-t-il intéressé et intéressant à la mère des **FAMILIALES**.

Il reste la formule suivante. Créer un autre organisme agricole spécial à cette fin.

Dans certains cas, la chose sera réalisable; en général, cependant, elle sera peu pratique. La chose ne sera pas pratique parce qu'il faudra multiplier à l'infini les organismes coopératifs. Voilà une drôle de manière de coopérer. La coopération, c'est l'union, et l'union c'est l'unité, principe de l'ordre.

Les cultivateurs sont appelés à posséder, dans la même localité, cinq ou six organismes coopératifs, disent les uns. Oui, belle machine propre à désunir nos gens.

Un organisme coopératif pour la buanderie, un autre pour le criblé, un troisième pour le moulin, un quatrième pour la vente des animaux, puis un magasin de consommation, puis un syndicat agricole pour l'achat des moulées et engrais chimiques, puis... Y aura-t-il assez de coopératives dans la localité pour remplir toutes les charges de ces multiples bureaux de direction? Nos braves cultivateurs peuvent se préparer à voyager au village pour les assemblées de ces nombreux bureaux de direction.

Et si par malheur, comme la chose existe, hélas! il allait y avoir de l'animosité entre ces différents organismes, à quelle coopération assisterait-on? Puis Baptiste sera obligé, s'il veut suivre ses affaires et passer pour un cultivateur intelligent, d'acheter une part de chacun de ces organismes. Et quels inconvénients encore?

Il nous faut toujours revenir au principe fondamental: s'accommoder aux circonstances. Or, nous allons examiner de plus près quelques cas particuliers pour ensuite tirer des conclusions.

1—Nous supposons d'abord, dans une paroisse, l'existence d'un syndicat ou d'une coopérative agricole qui exploite une buanderie ou une fromagerie. Cet organisme coopératif entrepose en outre, pour les revendre à ses membres, moulées, etc. En plus le même organisme exploite un criblé et vend les animaux en coopération. C'est idéal.

Dans ce cas, on tiendra autant de comptabilités séparées qu'il y aura de branches à cet organisme; car, ne l'oublions pas, tous ne sont pas également intéressés dans toutes les activités du syndicat. C'est la formule: un organisme, un gérant, une comptabilité pour chaque branche de coopération, des secrétaires pour répondre aux besoins. Un magasin, dit de consommation, pourra alors suffire dans ce cas. L'affiliation de ce magasin à l'Alliance sera louable, l'organisme agricole étant affilié à la Coopérative Fédérée.

2—Comme deuxième supposition, prenons le cas d'une localité qui possède un organisme coopératif pour l'exploitation d'une buanderie et la vente des animaux, mais qui, pour une raison ou pour une autre, ne peut entreposer les grains et moulées pour le bénéfice de ses membres.

Les cultivateurs devront alors ou posséder un magasin général, comme nous le prônons, ou organiser deux magasins: l'un de consommation, l'autre agricole.

L'organisation de deux magasins ne pourra pas, d'une manière générale, être recommandable. Les cultivateurs aiment s'approvisionner au même endroit autant que faire se peut; il y aura la compétition du magasin général indépendant; ce sera la multiplication des bureaux de direction, des gérants,

des frais d'exploitation, à moins que les deux gérants n'aient des salaires de famine ou d'autres spécialités pour vivre.

3—Pour éviter une foule d'ennuis et répondre aussi adéquatement que possible aux besoins réels d'une population agricole, nous supposons et conseillons la pratique suivante:

D'abord, on restreint autant que possible le nombre des organismes coopératifs, pour les raisons déjà données. Il faut craindre de diviser sous prétexte d'union; on doit redouter la concurrence dans la coopération. Le but de la coopération, c'est la centralisation. Donc, on ne doit multiplier les organismes coopératifs que lorsque les genres de coopération sont totalement différents l'un de l'autre. C'est ainsi qu'une caisse populaire et un magasin coopératif ne peuvent être unis sous la même bannière.

Ce principe posé, on doit vouloir grouper dans un même organisme coopératif toutes les spécialités possibles.

On pourrait alors avoir un organisme coopératif agricole pour les besoins propres à la classe agricole. Cet organisme, comprenant des comptabilités séparées, s'occuperait de buanderie, criblé, vente des animaux, grouperait même les commandes d'engrais chimiques et de graines de semence au printemps. La chose existe en maintes localités et les succès sont patents.

Puis, on créerait un magasin coopératif pour répondre aux besoins de toute la population indistinctement. De l'épicerie jusqu'aux moulées et aux grains alimentaires, tout serait entreposé audit magasin. C'est 365 jours par année que le villageois et le cultivateur mangent et se vêtent; c'est également 365 jours par année que les animaux de la ferme consomment des moulées. Puis c'est encore tout le long de l'année que l'on est exposé à avoir besoin du tuyau, du clou, de la peinture, etc. Il convient alors d'avoir ces choses en stocks.

Mais, réplique-t-on, la ristourne ne pourra pas alors être séparée selon les principes coopératifs et selon la justice. En effet, les revenus sont beaucoup plus faibles dans les moulées, par exemple, que dans l'épicerie; et le cultivateur dont le chiffre de ses achats en moulées sera considérable enlèvera ainsi, au simple consommateur, une grande partie de sa ristourne.

Il y a, pour parer à cette injustice, un moyen très simple: il se fait, dans les livres, une entrée spéciale pour chacun de ces items, et on en tient compte dans le partage des bénéfices.

D'aucuns prétendent que ce système s'est avéré inefficace et là où il existe on s'empresse de le corriger en séparant les deux domaines. Il n'y a rien de plus faux. On trouve la chose peu pratique et on s'empresse de séparer les deux formules là où le magasin et la buanderie sont réunies sous la même bannière. (Magasin et organisme agricole). Nous comprenons qu'une buanderie et une épicerie, ça n'est pas fait pour coucher sous la même tente. Et dans ce cas, si on recherche la séparation, il faut tout de même éviter le divorce.

Mais que l'on doive, dans le cas d'un magasin coopératif, exclure les grains et engrais alimentaires, c'est affaire d'incompréhension et de mauvaise orientation tout simplement. Nous avons déjà assisté, dans la province de Québec, à d'autres crises d'hystérie qui ont ruiné des mouvements patriotiques parce qu'on n'a pas su regarder par-dessus la monture de ses lunettes. On a alors procédé avec plus de zèle que de clairvoyance. Qu'on y fasse attention, dans le domaine du magasin coopératif, si on ne veut pas accumuler des faillites et faire machine en arrière.

Par ailleurs, il y a des points sombres à l'horizon du côté des magasins de consommation parce que les directeurs et les aviseurs ne peuvent contrebalancer une propagande et une directive extérieures. On se soucie donc peu de violer le premier principe coopératif puisque l'on réduit à néant le contrôle démocratique et cela, en vertu de l'ingérence indue d'apôtres certes bien intentionnés mais peu rompus aux réalités.

Dans les pays et les provinces, on ne rencontre habituellement qu'un seul gouvernement comprenant autant de ministères qu'il y a de besoins généraux.

Dans la famille, base de la société, il existe la plus belle coopération sous l'unique "syndicat" matrimonial.

Nous concluons que la coopération la plus parfaite sera celle qui, mutatis mutandis, se rapprochera le plus de cette **UNITE D'ORGANISATION** et de **DIRECTION**. Si les principes coopératifs ne renferment pas ce dernier, pas même implicitement, qu'on s'empresse de l'y ajouter.

A. B., ptre.

LA COMMISSION DES PRIX

Les prix des oignons

Prix fixés par l'ordonnance no A-916

Le 9 octobre dernier, l'ordonnance no A-916 entrant en vigueur et remplaçant l'ordonnance no 89. L'ordonnance no A-916 s'applique à la vente des oignons.

Tous les prix donnés plus bas sont les prix maxima et comprennent tous les frais encourus par la manipulation, l'emballage, etc. Les catégories mentionnées dans cette rubrique sont celles décrites dans la Loi sur les Légumes, les Fruits et le Miel. Un "distributeur en gros" veut dire une personne qui vend des oignons autrement qu'à un consommateur ou au détail.

VENTES PAR LES CULTIVATEURS AUX GROSSISTES

Voici les prix auxquels un cultivateur peut vendre des oignons à un grossiste f.a.b. sa ferme, ou au sortir de sa terre, si vous voulez.

- (a) pour les oignons "Canada no 1": 0.02½ la livre si vendus dans un contenant d'une capacité de plus de 50 livres; et 0.03½ la livre, s'ils sont vendus dans un contenant d'une capacité de 50 livres ou moins;
- (b) pour les oignons "Canada no 2": 0.03 la livre, s'ils sont vendus dans un contenant d'une capacité de plus de 50 livres; et 0.03½ la livre, s'ils sont vendus dans un contenant de 50 livres ou moins;
- (c) pour les oignons classés "Pour conserves Canada no 1": 7 cents la livre en tout genre de contenant.

Lorsque au cours de la période allant du 5 janvier au 10 janvier 1942, un cultivateur a vendu ses oignons plus cher que les prix ci-haut, il doit vendre à l'heure actuelle les prix fixés par la présente ordonnance, plus ½ cent la livre. C'est dire qu'un cultivateur qui a vendu des oignons Canada no 1, pendant ce temps, à un prix légal plus élevé que 0.03½ la livre, il peut encore vendre ce qu'il lui reste de la récolte de 1942 à ce plafond établi, mais son prix ne doit pas dépasser de plus d'une ½ cent la livre le prix établi dans l'ordonnance pour les oignons Canada no 1.

Un article de la présente ordonnance oblige un cultivateur qui veut vendre des oignons à déposer une copie de facture d'une vente qu'il a faite durant la période du 5 au 10 janvier 1942. Cette vente doit en être un d'oignons classés "Canada no 1".

Les oignons verts à tête, ayant un diamètre de 1½ pouce ou moins, ne sont pas affectés par l'ordonnance no A-916.

VENTES PAR LES CULTIVATEURS AUX DETAILLANTS

Quand un cultivateur vend à un détaillant, il a le droit d'ajouter une majoration de 12½ % aux prix fixés dans le paragraphe précédent.

VENTES PAR LES CULTIVATEURS AUX CONSOMMATEURS

Quand un cultivateur vend à un consommateur directement, il doit ajouter une majoration de 25% au prix auquel il vendrait à un détaillant. Cela veut dire qu'un cultivateur qui vendrait 100 livres d'oignons Canada no 1 à un détaillant, pourrait les vendre au prix de \$3.95. Si le cultivateur vend ces mêmes oignons à un consommateur, il pourra les vendre au prix de \$4.93.

Le prix des oignons espagnols, dont le diamètre minimum est de 3 pouces ou plus, sera de 1½ cent la livre de plus que les prix fixés précédemment pour les différentes sortes de ventes.

LES OIGNONS NON CLASSES

Les prix maxima auxquels un cultivateur peut vendre des oignons qui n'ont pas été classés ou d'une catégorie inférieure à la catégorie numéro 2, seront les mêmes que les prix maxima auxquels il peut vendre les oignons de la catégorie no 2.

LES AUGMENTATIONS PERIODIQUES

Les prix augmentent graduellement à mesure que l'année avance afin de payer les frais d'entreposage. Un cultivateur pourra donc augmenter les prix actuels de la façon suivante pour les différents mois à venir:

AUGMENTATION DU PRIX MAXIMUM EN CENTS LA LIVRE	
MOIS	
Décembre	1/20
Janvier	3/20
Février	3/10
Mars	1/2
Avril	3/4
Mai	3/4
Juin	3/4

LIVRAISON GRATUITE PAR LES CULTIVATEURS

Si un cultivateur vend à un acheteur demeurant à moins de 15 milles de chez lui, il doit lui-même payer le transport. Si la distance dépasse 15 milles, il pourra charger les frais de transport à l'acheteur.

Quand un cultivateur vend des oignons à un grossiste ou à un détaillant, il doit remettre une facture à l'acheteur au moment de la livraison, une facture indiquant le nom et l'adresse au complet du vendeur et de l'acheteur, la date de la vente, la grandeur du contenant, la quantité vendue et le prix exigé par livre. Si les oignons sont classés, il indiquera la catégorie, et si c'est le contraire, il devra inscrire sur la facture les mots "non-classés". Tous frais de transport payés d'avance doivent être indiqués comme article séparé sur la facture.

Sur demande de l'acheteur, un cultivateur qui vend des oignons au détail lui remettra une fiche de vente indiquant la date de la vente, le nom et l'adresse du vendeur, le prix la livre, la catégorie et le type des oignons vendus.

ECZEMOL

PURIFICATEUR ET RECONSTITUANT DU SANG

Le sang est la base de la santé. Il circule dans toutes les parties du corps pour y distribuer la force et l'énergie. Le corps humain est un mécanisme formé d'organes qui sont composés de minéraux et d'acides. Les organes doivent être remplacés au fur et à mesure par le sang qui doit contenir les éléments appropriés. Si ce sang manque de minéraux quelques-uns de ces organes s'altèrent ou ont un état anémique général existant. De ce fait l'organisme fonctionne mal et il en résulte un mauvais état de santé. Lorsque le sang est riche les toxines (humeurs) développées par les microbes ne peuvent y vivre. Au contraire, si le sang est faible, les toxines (humeurs) y vivent à leur aise. Il en résulte alors une intoxication des affections de la peau etc. Si le sang est trop épais il en résulte une fatigue du cœur à le faire circuler une fatigue du rein à le filtrer de l'engorgement et des troubles circulatoires. Si votre vin a séché il est inutile d'y mettre du sucre, il est également inutile d'essayer à tonifier votre sang s'il est rempli d'acide. Il faut commencer par le nettoyer d'abord tout en le reminéralisant et en lui redonnant sa composition chimique naturelle. C'est d'urticaine, demangeaison, d'eczéma, boutons, etc. d'insuffisances organiques: anémie (faiblesse), vices du sang etc. de dyspepsie, mauvaise circulation, pauvreté, acidité et vices du sang etc. quelques bouteilles d'ECZEMOL, généralement trois feront disparaître ces troubles, parce que vous aurez remédié à la cause. Il se montrera aussi fort utile durant la grossesse, car il fournira à la future maman les minéraux nécessaires à son état purifiera son sang, préviendra l'épuisement chez elle et bien des troubles possibles chez l'enfant. Prenez-le comme préventif et pour vous maintenir en bonne santé. La bouteille 12 onces: Prix \$2.00 plus la Taxe dans la Province de Québec.

Cher votre Pharmacien votre Marchand ou à
LABORATOIRES FARM - O
4544 rue Drolet - TAlon 1711 - Montréal.

Le transport coopératif

Voici le texte de la conférence prononcée par M. l'abbé Guy Racicot, aumônier diocésain de Montréal, au cours de la deuxième séance de cinquième congrès général de la Coopération tenu à Québec les 12, 13 et 14 novembre derniers sous le auspices du Conseil supérieur de la Coopération.

Le domaine du transport coopératif est immense. On n'a que commencé à l'entamer. Sans avoir la prétention de connaître tout ce qui se passe dans la province, on peut dire que le transport coopératif se rencontre exclusivement ou presque à la campagne.

Le TRANSPORT COOPÉRATIF DES PERSONNES est peut-être assez difficile à réaliser. Tout de même une expérience et un projet, peut-être passé à l'ordre de la réalisation à l'heure actuelle, méritent d'être notés.

D'abord PERCE. Il ne s'agit pas ici tant de transport coopératif strictement dit que d'exploitation coopérative du transport. Le 23 juin 1941, la BIRD SANCTUARY AGENCY commençait ses opérations à Percé. Le but de ce syndicat coopératif "est d'organiser sur une base rationnelle l'exploitation de l'industrie qui consiste à transporter les touristes autour de l'île Bonaventure, par l'administration en commun des bateaux appartenant aux membres du syndicat". (Statuts, art. 4).

Le capital est formé d'actions de \$1. Les recettes sont groupées (les petites guides sont organisées de la même façon) qui "divisées et parts égales entre les membres qui auront travaillé pendant toute la période qui fait l'objet du règlement (hebdomadaire si possible); en cas de maladie ou d'accident, les membres se remplaceront les uns les autres, si possible, de manière à ne pas se laisser subir de perte les uns les autres". (art 25). 10% des recettes brutes sont mises de côté pour frais d'administration; "le surplus, s'il y en a un, devra constituer un fonds de réserve en vue de parer aux besoins à venir, de pourvoir à l'éducation coopérative". (art. 24). Du 23 juin au 27 septembre 1941, les recettes brutes du Syndicat s'élevaient à \$3,273.65, les dépenses à \$8,075.38, le surplus à \$198.27. Mais, avec la chute du tourisme "passant" et américain dans la proportion de 95%, le Syndicat doit suspendre ses opérations. Là où 20 barques faisaient leur vie, une seule réussit à peine actuellement. En attendant le retour de la paix, la réserve attend en banque.

Le projet que je veux porter à votre attention est celui des ILES DE LA MADELEINE. Il s'agit ici

d'un syndicat coopératif de transport aérien et maritime. On veut transporter coopérativement personnes et choses de et à la terre ferme, par mer, mais aussi par les airs. Nous avons malheureusement pas de renseignements récents sur l'avancement de ce projet. Les conditions actuelles retardent peut-être sa réalisation, mais elle sera sans aucun doute magnifique et aidera grandement au problème aigu du transport chez les Madelinots.

Le TRANSPORT COOPÉRATIF DES CHOSES est plus facile à organiser, et c'est ici que les réalisations sont les plus nombreuses.

Déjà, un certain nombre de beurrieres et fromageries coopératives ont leur organisation de transport de lait et surtout de crème, principalement celles qui couvrent plusieurs paroisses.

Plusieurs coopératives agricoles d'achat et de vente ont leur propre camion pour faire elles-mêmes le transport des marchandises et animaux sur lesquels elles commerceront, c'est là véritablement, à mon sens, du transport coopératif.

Mais ce dont on m'a demandé de faire le sujet principal de ce travail, c'est le transport coopératif du lait en nature sur les grands marchés. Et ici j'ai des renseignements plus précis à vous offrir.

Mentionnons d'abord le MILK SHIPPERS' SYNDICATE DE LA-CHUTE, comté d'Argenteuil. Il opère depuis bientôt 3 ans chez nos concitoyens de langue anglaise. Quarante cultivateurs donnent à leurs deux camions qu'ils possèdent coopérativement 1,000 bidons de lait à transporter par semaine sur le marché de Montréal. Le Syndicat opère à la satisfaction des membres, tant au point de vue service qu'à celui du coût.

Il m'est plus facile de vous parler du SYNDICAT COOPÉRATIF DE TRANSPORT LAITIERS DE ST-BENOIT, comté des Deux-Montagnes.

Essayons d'abord d'esquisser le problème du transport laitier dans la mesure où il est possible de le faire dans un rapport comme celui-ci. Pensons aux taux de transport variables selon les caprices du climat et des personnes. Tenons compte, en certains cas, du service. Tâchons surtout de réaliser l'esclavage économique, le mot n'est pas trop fort, où se trouvent certains producteurs de lait, esclavage nécessaire dans les circonstances actuelles pour un bon nombre de ceux qui veulent vendre leur produit sur les grands marchés. Car c'est un esclavage que d'être parfois obligé de passer par telle filière coûteuse pour vendre son lait; c'est un

esclavage que d'être forcé, après avoir vendu son lait au prix du gros, de trouver, dis-je, des débouchés, et cela, parfois peut demander des débouchés, de trouver, dis-je, des débouchés pour ceux qui font le commerce du détail et sont payés pour le faire. Cela s'est déjà vu et se rencontre encore.

Eh! bien, un certain nombre de producteurs de St-Benoit voulaient améliorer ces conditions de transport. Ils avaient étudié la coopération, d'abord aux réunions mensuelles de leur cercle local de l'U.C.C., puis surtout d'une façon plus sérieuse et plus suivie encore, durant tout l'hiver 1939-1940 en équipes d'étude.

Une vingtaine de cultivateurs s'attaquent en septembre 1940 à l'étude précise du problème du transport laitier. Après avoir obtenu de l'agronome de district, Monsieur Gérard Tremblay, certains renseignements nécessaires ils fondent leur Syndicat le 23 décembre suivant. Quinze membres, les autres ayant dû céder à certaines craintes et pressions, sourient ce soir-là chacun \$10, trouvent chez eux \$500, de capital supplémentaire, empruntant coopérativement \$300 de la Caisse populaire locale et achètent un camion usagé qu'ils connaissent. Ils fixent le taux du transport à 16 cents de bidon, prix qu'ils jugent raisonnable, le prix du marché étant alors de 18 à 20 cents dans la paroisse.

Les opérations commencent le 26 septembre 1940. Chez J.-J. Joubert, à la Ferme St-Laurent, chez Hope, on les reçoit bien et ils entretiennent avec ces compagnies les meilleures relations.

Le volume du lait camionné, faible au début, augmente graduellement: de 50 bidons par jour en moyenne, en janvier 1941, il passe à 55 en juin, 60 en octobre, avec l'entrée de trois nouveaux membres, dépasse bientôt les 70 bidons par jour.

Le 31 décembre 1941, le Syndicat d'opérations avec des bénéfices de \$316.29. Cette année-là il a transporté 21,368 bidons à un coût moyen de 11.97 cents chacun. Ses revenus bruts sont de \$3,374.28, soit de 9.09 par jour, de 15.79 cents par bidon, ses frais d'opération de \$2,557.99, soit de \$6.89 par jour, de 11.97 cents par bidon. Son actif est de \$1,680.47 et son passif véritable est de \$864.18, son fonds de réserve de \$125, son fonds de surplus de \$691.29.

Mais l'année 1942 apporte des chiffres encore plus intéressants: augmentation de 25% dans le volume du transport, de 50% dans les bénéfices nets, et cela malgré des frais plus élevés, surtout en ce qui regarde la gazoline, les salaires et l'entretien du camion, par exemple. Le volume atteint 26,184 bidons pour l'année. Les revenus bruts sont de \$4,176.76, soit de \$11.44 par jour et de 15.95 cents par bidon; ses frais d'opérations de \$2,963.93, soit de \$8.12 par jour et de 11.32 cents par bidon. Ses bénéfices nets montent à \$1,212.83; son actif à \$2,239.12, son passif véritable est de \$210, son fonds de réserve de près de \$300. On déclare une ristourne de 3 cents le bidon sur les opérations de la première année, et il restera au fonds de surplus plus de \$1,000 à même lequel on pourra déclarer, au début de 1944, une ristourne de 3 à 4 cents le bidon sur les opérations de la deuxième année.

L'hiver extraordinairement dur de 1942-43 a amené les premières difficultés véritables que le Syndicat ait eu à surmonter. La surabondance de neige a nuit considérablement au transport et il a fallu que le Syndicat consente des sacrifices financiers assez grands pour continuer à donner le maximum du service possible à ses membres. Il en paraîtra probablement quelque chose dans le bilan de 1943, mais les opérations, redevenues normales depuis mai, permettront d'effacer le déficit des 4 premiers mois et laisse, ont encore un surplus assez substantiel.

Le Syndicat compte aujourd'hui 25 membres. Son volume moyen de transport est d'environ 85 bidons par jour, et il poursuit ses opérations avec la certitude de démontrer à ses membres et...

Les Dames de l'U.C.C.

Causerie donnée par Madame Gérard Ouellet, lors du congrès diocésain des Dames de l'U.C.C. tenu à Rimouski, le 8 juillet 1943.

Je suis heureuse aujourd'hui d'être de nouveau en contact avec celles qui ont à cœur l'avancement de la classe agricole et qui, secondant leur mari dans toutes ses difficultés et particulièrement dans l'édification des services coopératifs, prouvent bien par leurs actes qu'elles comprennent que le bien-être de leur époux est leur propre contentement.

En me faisant l'honneur de m'appeler devant vous des raisons que doivent avoir les dames de s'intéresser aux organisations coopératives, vous m'avez permis de compter sur votre indulgence et de présumer que vous n'attendiez pas de moi des enseignements aussi graves ni aussi profonds que de plusieurs de mes compagnes.

J'ai osé me présenter devant vous parce que j'étais persuadée à l'avance qu'en m'écoutant vous ne perdrez pas de vue que je n'ai pas plus de connaissances que vous et que les soucis de ma famille ne m'ont pas permis de me préparer comme je l'aurais voulu.

Cependant, laissez-moi vous dire pour débiter que la femme se doit de travailler de concert avec son mari en vertu des engagements qu'elle a pris solennellement au pied des autels. Elle lui a promis secours et encouragement dans les difficultés et dans toute l'organisation de sa vie spirituelle et matérielle. Est-il un meilleur moyen de venir en aide à son mari que celui de l'encourager à faire partie des organisations professionnelles et, s'il n'en fait pas déjà partie, de le convaincre qu'il ne doit pas s'éloigner de ce qui fera son bien-être et peut-être son salut. Les devoirs que la femme doit remplir à l'égard de son mari seront facilement accomplis dans la mesure où elle comprendra qu'il y va de son propre intérêt, car en s'associant à un homme pour donner des enfants à l'Eglise et à la Patrie, selon la volonté de Dieu, elle s'est engagée à guider ses enfants dans le chemin de la vie et à leur préparer une existence terrestre qui leur permettra d'atteindre facilement au bonheur éternel. Certes, l'homme a aussi ses devoirs, mais je n'ai pas à les rappeler; je dois plutôt vous parler de ce qui concerne la femme.

Vous comprendrez qu'il est du domaine de toute mère de famille de travailler à ce que ses enfants puissent réaliser le brillant avenir qu'elle a rêvé près de leur berceau. Ainsi, elle jettera les yeux sur les organisations que l'association professionnelle a mises sur pied. La gardienne du foyer se réjouira de voir que son époux prête son concours au Syndicat de sa paroisse, puisqu'il assure par là un plus grand développement de sa ferme et, par la suite, un domaine plus intéressant pour ses enfants. Elle ne manquera pas de faire inscrire son enfant, même encore

jeune, comme sociétaire de la Caisse populaire. C'est certainement un bon moyen d'habituer les jeunes à épargner, car à mesure qu'ils grandissent, ils aiment à ajouter leurs petites économies à celles que leurs parents ont voulu leur donner.

Non seulement cette manière d'agir est dictée par les obligations du mariage, mais elle nous est encore imposée par notre titre de chrétiennes: en effet, savoir préparer l'avenir de ses enfants, c'est accomplir un devoir de justice et de charité... Oui! devoir de charité, car c'est d'être charitable que de sacrifier ses goûts, ses intérêts immédiats, pour assurer le succès de la cause commune. Servir ses frères et ses sœurs, c'est acheter le bonheur, c'est s'oublier pour penser aux autres, c'est méconnaître ses goûts, ses fatigues, ses occupations pour choisir le prochain.

Une bonne manière de manifester par des actes que nous comprenons nos responsabilités, c'est de nous dépenser pour maintenir ou développer les organisations coopératives en encourageant nos époux et, en particulier, pour nous, dames de l'U.C.C. féminine en offrant notre collaboration aux Syndicats d'Arts Paysans. Vous connaissez comme moi les nombreux services que peuvent rendre ces sociétés: elles prouvent l'habileté de nos mères, elles fournissent à nos marchés des travaux de chez nous, exécutés avec goût, confectionnés avec soin. En un mot, sachons les encourager.

Bref, j'aurai atteint mon but, si mes humbles paroles réussissent à vous convaincre que c'est un devoir impérieux pour la femme de cultivateur de seconder son mari, de le pousser à faire partie de toutes les organisations. Convaincues de nos devoirs de chrétiennes, nous poursuivrons notre œuvre et nous serons assurées d'avoir fait notre possible pour augmenter le bien-être de la classe agricole. Soyons courageuses. Nous travaillerons pour nous-mêmes, pour nos enfants, notre nationalité.

Marie-Anna Caron

Artistes du fourneau



Comme par les années passées, le Canadien National se prépare à servir dans ses wagons-restaurants, au temps des fêtes, quelque 6,000 livres de plum pudding traditionnel. Ce plat est préparé selon une recette ancienne et les chefs du Réseau ont la réputation d'y apporter un tel soin que plusieurs cuisiniers et cuisinières de l'année s'y sont intéressés cette année. L'on voit ici le cuisinier en chef du Réseau National, James Morgan, mêlant les ingrédients du plat savoureux devant le caporal Jeannine Prévost (à gauche) et le caporal Isabelle Langlois (à droite). Ces deux jeunes canadiennes-françaises sont elles-mêmes des artistes du fourneau; elles cuisinent chaque jour pour 250 C.W.A.C. aux casernes de la rue St. Sulpice, à Montréal.

(Photo Canadien National)

(Suite à la page 16)

LES RATS SONT LES ALLIÉS DE L'AXE
Ils détruisent des MILLIONS DE DOLLARS D'ALIMENTS
TUEZ-LES AVEC DU RAT-NIP

Les rats ne peuvent y résister! Ils le préfèrent à la meilleure nourriture. Rat-Nip agit rapidement et sûrement. Il tue ou on vous rembourse votre argent. Facile à employer. Chez les pharmaciens, quincailliers, marchands généraux. Liquid-Veneer Corp., Ft. Erie N., Ont.
2 1/2 OZ. 35¢
27 YEARS OF SUCCESS

TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!

JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!

La 'ROYAL' facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

Fabrication canadienne

En faisant le grand ménage

Dans les "ravalements"

Coin d'ombre et de mystère, les "ravalements" de nos vieilles maisons recèlent tout un passé, une vie simple et paisible.

Reliquaires poussiéreux où l'on pénètre en inclinant la tête, presque à genoux; reliquaires de chères vieilles choses; trésors de nos maisons paysannes.

Des coffrets sans âge y cachent jalousement les fines dentelles, les broderies, les robes de soie des aïeules; les robes gracieuses qui donnaient grand air à la jeune femme agenouillée dans le banc de famille.

Des chapeaux chargés de fruits et de fleurs qui font rire les enfants d'aujourd'hui; les petits espiègles cueillant à la débouée, comme en un jardin défendu, cerises, pommettes, coquelicots...

Les rouets, usés par des pieds laborieux, ne tournent plus, dans les "ravalements". Ils s'ennuient des chants joyeux et cadencés de la fileuse, la vaillante fileuse d'antan.

Ils rêvent de vie et de résurrection, quand un rayon de soleil pénètre par les fentes. Le vieux ber se repose aussi là, à côté du dévidoir. Ses berceaux sont tout fatigués tellement il a douilleté les pouspons.

Heureux bébés d'autrefois! Pauvres bébés d'aujourd'hui! Soumis, dès le maillot, à une loi lapidaire. On ne les berce pas, la discipline le défend et les mères ne savent plus de berceuses; les berceuses douces comme un souffle d'amour montent tout droit du cœur aux lèvres.

L'âme du vieux ber, captive dans les "ravalements" de nos maisons paysannes, se lamente... Elle pleure sur les enfances qu'on refuse à sa vieille tendresse; elle se révolte même, quand elle entend des arrière-petits-fils demander à grands cris, une cadence pour rythmer leur dodo; une chanson murmurée pour fermer leurs paupières lourdes.

L'âme du vieux ber se plaint, dans les "ravalements"...

Et les antiques jouets attendent la nouvelle génération. Les petits les rendront peut-être à la lumière? Leur taille grossière n'a pas la prétention, la délicatesse des joujoux modernes, mais ils résistent à tous les assauts de l'enfance et leur cœur connaît le dévouement servile.

Ils ne sont pas nés de l'indifférence étrangère, ils sont nés de l'amour. Un habile papa les tailla à même le bois de son domaine; il leur insuffla une âme patiente. Et les enfants connurent alors les plus joyeuses heures de la vie.

Ces souvenirs donnent des trépassés de bonheur au lit à quenouilles où dort encore la poupée de pierre; au cheval rond-delet, avec une queue en vrai erin; du crin dérobé à la "grise" de superbe mémoire.

Une brouette minuscule, pareille à la brouette du grand-père, se rappelle les beaux jours, dans les champs fleuris, et les "versailles" volontaires et les rires éclatants fendant l'air estival...

L'âme des vieilles choses attend la résurrection, dans les "ravalements" de nos maisons paysannes; reliquaires où l'on pénètre presque à genoux; reliquaires vénérés de la religion du passé.

Jeanne L. DUGUAY.

Comment soulager les DOULEURS PERIODIQUES

et les supporter plus facilement! Si vous souffrez de crampes, de maux de tête, de maux de dos, de fatigue, de faiblesse, de nervosité, de périodes irrégulières — causes par des troubles fonctionnels mensuels — commencez dès maintenant — prenez le composé végétal Lydia E. Pinkham — il est fait spécialement pour les femmes. Le composé Pinkham est si efficace pour soulager de ces maux à cause de son action merveilleuse sur l'un des organes les plus importants de la femme. Pris régulièrement, — il aide à supporter ces maux. Aussi un fameux tonique pour l'estomac! Des milliers de femmes en bénéficient. Fabrique au Canada.

LA Fermière

Il n'a pas de talent...

Pauline, vous me réclamez de l'écriture, prenez garde que je vous prenne au mot et vous ennuie, mais le besoin journalier qui me presse vous sauvera; depuis longtemps je renonce à mes petits goûts pour accomplir une tâche plus conforme à mes devoirs.

C'est déjà le temps du ménage d'automne et il faut promener les époussettes de la cave au grenier, je passe là beaucoup plus de temps qu'à ma table de travail. Je vole ces quelques minutes pour satisfaire notre amitié.

Vous vous baignez de mélancolie, chère amie, à la pensée de vos étudiants loin de vos yeux et de vos soins. Franchement, vous les croyez perdus à tout jamais parce que chaque soir, dans les chambres vides, vous ne pouvez aller de l'un à l'autre, juger s'ils sont bien au chaud... Je ne vous blâme pas, c'est la maladie de toutes les mamans qui doivent se séparer de leurs enfants. On ne s'y habitue pas. Nous n'avons jamais hâte de vider la maison de ces chers enfants, bien encombrants, à certaines heures, mais toujours si nécessaires à notre cœur.

Les parents, obligés de mettre leurs enfants en pension, peuvent dire qu'ils ne leur appartiennent plus. Qu'est-ce que deux mois passés chaque année au foyer? Et le temps des études fini, c'est la vie qui les prend pour de bon.

Vos enfants vous donnent heureusement beaucoup de contentement; ils travaillent bien et arrivent à de bons succès. Mais votre manière de vous apitoyer sur ce cher Paul, qui n'a pas le talent des autres, me paraît un mauvais procédé. Allons donc! Il n'a pas le talent des autres mais il doit certainement avoir un talent que les autres n'ont pas; que vous ne savez discerner parce que votre opinion est formée et ne se résume pas: "Paul manque de talent, il n'arrivera jamais!"

J'ai un grand désir de vous gronder, Pauline,

Petits lits vides

J'erre comme la mère poule en peine de ses poussins, d'une chambre à l'autre.

Plus de bruits d'enfants! Que le bébé me suive, pas à pas et qui demande:

"Où t'a mis les petites sœurs et petit frère Luc?"

"Au couvent, ma chérie, il le faut bien!"

Mais je sens un vide, devant ces chambres closes et boude un peu la vie.

De me les prendre si tôt.

Les objets restent trop bien rangés et pas une voix pour me distraire, dans mes prières.

Il faisait si bon entendre, du fond des lits tout chauds: "Maman, venez m'embrasser!"

"Une histoire jolie pour m'endormir!... Papa, chantez le grand Lullaby!"

Il y a plus qu'une frêle voix quémendant contes et chansons et c'est vraiment trop sage.

Ce soir, dans ma grande maison.

Pourquoi faut-il que sitôt les petits enfants doivent partir?

Laisant un grand vide dans les lits trop bien faits; dans le cœur des mamans?

Jeanne L. DUGUAY

Le grand ménage

Raccommode des rideaux

Le raccommode des rideaux de mousseline est une tâche compliquée si on s'y prend comme pour le ravalement ordinaire. Reparer un tissu à jour, marquise, dentelle, mousseline filet est toujours difficile et pas toujours un succès. Cependant la loi du moindre effort apporte ici une solution au problème.

Assurez-vous d'abord que vos rideaux sont très nets. Lavez-les dans une mousse tiède de savon "qui n'abîme rien que l'eau seule n'abîme pas"; faites sécher et repassez avec soin. Choisissez alors un morceau de tissu de même nature que celui du rideau, trempez-le dans une solution d'empois, puis placez-le par dessus le trou; repassez ensuite au fer modérément chaud.

La pièce adhérenta fortement sans faire de bourrelets. Dans le cas d'une déchirure, une fine

vous vous faites de la peine avec cette histoire-là, et sans raison. Cessez de dire cette malencontreuse phrase devant l'enfant, je vous en prie. Vous arrêtez ainsi tous ses efforts; persuadez-le, au contraire, qu'il peut arriver aussi bien que les autres à force de travail, peut-être mieux: l'élève qui doit donner un maximum d'efforts possède plus profondément les sciences acquises et, quand il les comprend, c'est solide et pour longtemps.

Les élèves doués de facilité et de mémoire manquent souvent de cette profondeur, tout reste à la surface et ce n'est que pour un temps. Et qui vous dit qu'un talent insoupçonné, personnel, ne se révélera pas le jour où Paul laissera tomber sa timidité, sa crainte? Ne vous en faites pas, mon amie, et votre confiance en cet enfant sera le palliatif à vos inquiétudes et à ses faiblesses.

Lisez bien ce que Alain écrit dans "Propos sur l'éducation"; il nous prévient contre ce jugement: "Ce garçon n'est pas intelligent". Et il ajoute: "Mais ce n'est pas permis. Tout au contraire, c'est la faute capitale à l'égard de l'homme et c'est l'injustice essentielle de le renvoyer ainsi parmi les bêtes sans avoir employé tout l'esprit qu'on a et toute la chaleur d'amitié dont on est capable, à rendre à la vie ces parties gelées... Ceux qui s'accrochent partout et se trompent sur tout, ceux qui sont sujets à perdre courage et à désespérer de leur esprit, c'est ceux-là qu'il faut aider."

Voilà un principe d'éducation que trop de professeurs ignorent en donnant tous leurs soins et toutes leurs attentions aux seuls bien doués, mais ce principe, des parents n'ont pas le droit de l'ignorer envers leurs enfants.

Ma chère amie, vous voilà avec un bon sujet de méditation. Pardonnez-moi d'être aussi franche et pardonnez-moi aussi de vous laisser aussi brutalement pour retourner au grand ménage...

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Une douche de courage...

La jeune femme soigne son bébé dans une chambre voisine. Elle trouve le joug maternel un peu dur; ce pauvre petit Pierre est malade, il lui a fait passer plusieurs nuits blanches et le jour, il faut bien que la besogne suive son cours. Les idées noires papillonnent dans la tête de Berthe; ce n'est pas toujours si drôle le mariage!

Au salon, Madame R... cause avec grand-maman; elles se rappellent leur jeunesse: "Nous nous sommes bien amusées ensemble, tu ne pouvais pas toujours nous suivre avec un enfant nouveau presque chaque année..."

J'ai du meilleur temps aujourd'hui! Il faut dire que ce n'est pas trop tôt... Quand j'y pense! Il me semble que je n'aurais jamais le courage de recommencer. Fense donc! J'en avais toujours un qui ne marchait pas quand l'autre arrivait. Et ce n'était pas tout de soigner ces enfants-là, il fallait les habiller. On ne pouvait pas acheter tout fait comme aujourd'hui, coudre tous ces vêtements les fabriquer dans du "vieux", j'en avais treize, à la fin! Bien souvent, je me tenais debout pour repasser, le soir, crainte de m'endormir sur mon ouvrage...

Et la préparation des repas pour tout ce monde de bon appétit! Nous étions toujours seize à table, et pas riche... Ce n'est pas en gaspillant qu'on a pu payer notre terre, établir des garçons et les faire tous instruire. Ces pauvres enfants, on ne les a pas trop gâtés, ils avaient le nécessaire mais pour le reste ils étaient rationnés... Par chance, aujourd'hui, nous vivons plus largement mais il me semble que je n'aurais plus le tour d'élever cette bande d'enfants."

La grand-maman reprend: "Ce n'est pas le tour qui manque à notre âge mais la force, l'énergie."

Tout de même, ça t'a payée tous ces sacrifices, te voilà avec une belle famille, prête, religieuse, en fait bien établie. Le bon Dieu sait ce qu'il fait..."

mousseline apposée sous le tissu déchiré servira de support et retiendra les bords de la déchirure ensemble, sans qu'il soit nécessaire d'assortir exactement la pièce au rideau.



Souffrez - Vous

DE: Manque d'Appétit, Maux de Tête, Nervosité, Dérangements d'Estomac, Gaz et Confléments, Perte de Sommeil, Indigestion, Mauvaise Haleine

Causés par la

Constipation Fonctionnelle?

Ne retardez pas! Soyez prudent! Prenez le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif — une médecine tonique stomacale — préparée avec 18 racines et plantes médicinales. Fait fonctionner les intestins paresseux. Les aide à évacuer les matières qui obstruent — expulse les gaz de constipation et les gonflements — et procure à l'estomac cette agréable sensation de chaleur et de confort. Prenez-le tel qu'indiqué sur l'étiquette.

Obtenez le Novoro dans votre voisinage ou envoyez pour notre Offre Spéciale "Pour Faire Connaissance" et recevez —

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcool — soulage certains dérangements aigus de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Incluez vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille de 11 onces de Novoro et gratis, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60c).

☐ C.O.D. (frais additionnels).

Nom:

Adresse:

Bureau Postal:

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept. C-476-50N

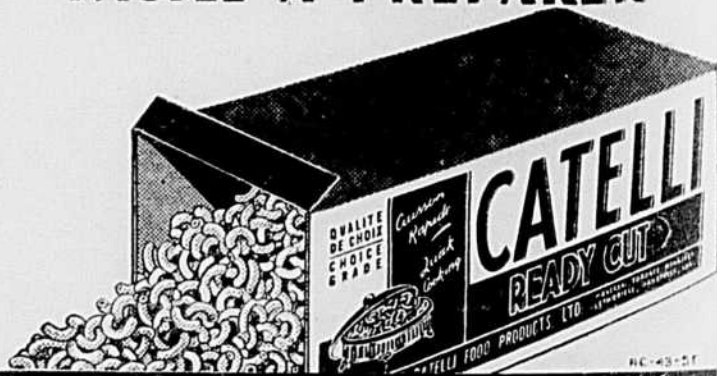
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Aidez votre journal en mentionnant la "TERRE DE CHEZ NOUS" aux annonceurs quand vous traitez avec eux.

Quel bon Souper!

MACARONI COUPÉ FACILE À PRÉPARER



RECETTES SUR CHAQUE PAQUET
PRODUITS ALIMENTAIRES CATELLI

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

PATRON 4556

par Anne Adams

PATRON No 4556. — Monique appréciera sûrement cette charmante garde-robe pour sa poupée. Petites robes, habit de jeu, manteau et bonnet, couverture-enveloppe et sous-vêtements sont faciles à confectionner. La maman pourra exécuter ce travail dans ses moments de loisir. Attrayante suggestion pour cadeau à l'occasion de Noël ou d'une vente de charité.

Le PATRON No 4556 est présenté pour poupées mesurant 12, 14, 16 et 18 pouces. La quantité de tissu requise pour chaque poupée est indiquée dans le patron.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement: nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



PATRON 4576

par Anne Adams

PATRON No 4576. — La coquetterie de la maîtresse de maison ne doit jamais laisser à désirer. Elle doit donc porter de frais et pimpants tabliers pour vaquer à son travail. Le modèle illustré est tout à fait charmant, et se fait en peu de temps. Une garniture de volants et de petits appliqués de fruits ajoute un cachet de féminité. Un dessin à décalquer des appliqués est inclus dans le patron.

Le PATRON No 4576 est offert dans les tailles petite (32-34), moyenne (36-38), grande (40-42) et très grande (44-46). La petite taille requiert 2 1/2 verges de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement: nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



La grand'messe

III

Les vieilles ont un missel qui montre par endroits
Toute la piété de leur âme sercine
Ses pages sont noircies à l'empreinte des doigts.
Usées par des ans de dévotion chrétienne.

Dans leurs bancs respectifs, les rudes habitants
Regardent vers l'autel que le ministre encense.
Et mêlent aux légers parfums de cet encens
Tout le baume divin de leur humble existence.

Et, après l'Evangile d'où ressort une légende
De vie apostolique et terrestre du Maître,
Le curé se prépare à faire son sermon
Dans la nef on s'assoit pour écouter le prêtre.

Donner ses bons conseils à tous ses paroissiens,
Leur parler de leur âme et des choses éternelles.
Ce vieux pasteur connaît le cœur de ses terriens
Et comprend les besoins de chacun des fidèles.

Et, tandis qu'il explique, en termes suggestifs,
La parabole ancienne au repas de la noce,
Les semeurs l'observent de leurs yeux attentifs
Et passent, par moments, de longs doigts dans leur brosse.

Ils voient les serviteurs courir par les chemins
Pour inviter les gens à la table royale;
Ils distinguent aussi à l'endroit du festin
Le type qui n'avait pas de robe nuptiale.

Mais certains assistants, au nez un peu vermeil,
Restent sourds aux appels de la sainte doctrine:
Ils sont, dès le début, gagnés par le sommeil
Et leur menton s'appuie enfin sur leur poitrine.

(à suivre)

Jean BLANCHET

(Suite à la page 13)

"Le Foyer Rural chrétien"

SOMMAIRE:

L'Evangile dans notre vie: La vocation de Mathieu. — St Luc., V, 27-33. — Causerie sur l'éducation: "La Fermeté", Marguerite BAUR. — Pensée du mois: "La fierté du métier". — Question du mois: "Fleurs sur le cercueil des défunts". — Mot d'ordre du mois: "L'embellissement de nos foyers par l'artisanat". — Cours de puériculture, présenté par l'Ecole ménagère régionale de Monte Bello, P.Q. — Etudes sociales: "L'éducation des enfants": 12e leçon: qui peut faire l'éducation des enfants? — Le livre du mois: "Comment éduquer vos enfants", par le R. P. Jean BOUSQUET, o.p. — La chanson du mois: "La mort du cerf". — Boîte aux questions: "L'élevage du lapin". — L'art culinaire: tarte à la citrouille — Pour vos équipes d'étude: "Le développement de l'instruction rurale", d'après la Lettre pastorale collective sur le problème rural. — Comment équilibrer un budget de famille, Marie-Rose TURCOT. — Le courrier du mois, Lucienne RE-NAUD. — Nos arts domestiques "Le Bénédicté". — "LE FOYER RURAL CHRETIEN" — bulletin d'étude et d'action au service des cercles de fermières, cercles d'arts domestiques, Dames de l'U.C.C., cercle "Jeanne Le Ber".

— revue de 16 pages, avec couverture "en toile du pays", publiée par "L'Union catholique des Femmes Rurales" du diocèse d'Ottawa.

— programme MENSUEL pour réunions générales, cercles et équipes d'études féminines. — page d'Evangile — études religieuses — études sociales — éducation familiale — arts ménagers — économie domestique — art culinaire — chansons — choix de livres de lecture — boîte aux questions — courrier du mois — etc., etc., etc.

ABONNEMENT: Un seul prix d'abonnement: 50 sous par année. Il n'y a pas de prix spécial pour plusieurs abonnements d'un même cercle.

NOUVELLE ADRESSE: "LE FOYER RURAL CHRETIEN", 100, rue Georges, Ottawa, Ontario.

"Rouets et métiers appartiennent à la grande histoire nationale. Qu'ils reprennent leur rôle sauveur de jadis."

"Les industries familiales ont sauvé le pays au temps de Talon. Elles redevennent urgentes de nos jours et les écoles régionales les restaurent et les réhabilitent."

Les allocations familiales

Une bonne nouvelle était venue récemment d'Ottawa. On annonçait que le gouvernement se montrait enfin favorable aux allocations familiales. Mais une forte opposition n'a pas tardé à se manifester. Les provinces anglaises en général, ne favorisent pas une mesure dont le Québec, à cause de ses familles nombreuses, paraît surtout devoir profiter. Le Parti communiste, comme il fallait s'y attendre, s'est déclaré contre le principe des allocations familiales. Il a été suivi par le Congrès canadien du Travail. Les Unions ouvrières neutres se sont d'ailleurs montrées jusqu'ici plutôt opposées à une telle mesure. Par contre l'Union catholique des Cultivateurs a adopté à son dernier congrès, la résolution suivante qui semble bien refléter l'opinion des Canadiens français: "Le Congrès général de l'U.C.C.:

1. Se déclare favorable en principe à un plan national d'allocations familiales;

2. Exprime l'avis qu'il sera nécessaire d'en étendre le bénéfice aux familles agricoles, afin d'éviter un exode en masse des ruraux vers les villes;

3. Demande que la répartition et la distribution des alloca-



ECLAT ET SOLIDITE DES

Couleurs Diamond

dans les Travaux d'Artisanat

D'INNOMBRABLES artisanes expérimentées utilisent depuis plus de cinquante ans et avec un record de succès, les teintures Diamond. Grâce à la teinture Diamond, l'élégance des lignes et la beauté des dessins sont parfaitement mises en relief. La moindre combinaison de chacune des seize couleurs Diamond est un harmonieux résultat. N'hésitez pas à employer, à la première occasion, la teinture Diamond pour teindre des tissus de tous genres. Votre réussite sera complète.

Teintures
DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE



ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au
Service des Patrons,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Succès de la Caisse populaire d'Albanel

Le 31 octobre 1943, la Caisse populaire d'Albanel atteignait un actif de \$145,596.94, tandis qu'à cette même date, en 1942, son actif était de \$81,189.12, ce qui fait une augmentation de \$64,407.82. Le nombre des sociétaires, qui était de 413, est maintenant de 505. Les dépôts qui étaient de 428 sont aujourd'hui de 571. L'avoir propre de la Caisse en fonds de réserve et de prévoyance est de \$5,693.74. Elle porte des obligations pour un montant de \$91,650.00 et ses 177 billets forment un total de \$23,767.02. Dans l'intérêt de nos Sociétaires, les directeurs de la Caisse ont augmenté de \$200 à \$500 qu'il était le montant maximum à être prêté sur billet. Au cours de cette même année sociale, elle a prêté un montant de \$12,000.00 à la Société coopérative agricole d'Albanel et les autres groupements coopératifs de la paroisse ont aussi bénéficié de son crédit.

Elle a une Caisse scolaire, mais elle opère dans une seule classe. Vingt-cinq élèves ont donc épargné en une année \$109.87. Afin de stimuler l'esprit d'économie chez les enfants, il serait désirable que chaque classe donne ses activités à cette Caisse scolaire.

La Caisse populaire d'Albanel fut fondée le 11 juin 1922 et le montant cumulé à date est de \$4,416,271.42. A sa fondation, cette Caisse, qui est la plus ancienne de la région, ne jouissait pas des avantages de la surveillance qu'exercent aujourd'hui nos inspecteurs sur les Caisses débutantes, elle eut en conséquence bien des heurts à supporter et sa montée progressive fut d'autant plus délicate; aussi il doit être admis que la physionomie intéressante qu'elle présente maintenant est attribuable à l'habile direction qu'a toujours entretenue sur elle le fondateur de cette Caisse, M. l'abbé Adjutor Tremblay, à qui revient le mérite d'avoir fait de la population une élite de coopérateurs convaincus. Ajoutons que nos sociétaires n'ont pas craint d'étudier les principes et les statuts des Caisses dans les soirées d'équipes au cours des hivers derniers. Un grand nombre reçoit et lit la "Revue Desjardins".

Le président de cette Caisse est M. Honoré Genest. Les autres directeurs qui forment le comité d'administration sont: M. Alphonse Lamontagne, vice-président; M. Alexandre Gaudreault, M. Adrien Thérberge et M. Raymond Trudel, gérant.

M. Hercule Lambert est le président du Comité de crédit. M. Johnny Simard et M. Stanislas Simard sont les autres directeurs.

Le comité de surveillance est dirigé par M. l'abbé Adjutor Tremblay, M. Emile Vincent et M. Louis Pouliot.

La Caisse populaire d'Albanel est membre de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Chicoutimi affiliée à la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec.

La Caisse populaire d'Albanel, Raymond TRUDEL, gérant.

Problèmes actuels et futurs des horticulteurs

Un nombre considérable d'horticulteurs de la région de Québec ont assisté, la semaine dernière, au dîner qui clôturait le progrès annuel de l'Association des Jardiniers, section de Québec. Le dîner eut lieu au Château Frontenac, sous la présidence de M. Joseph Bédard, de Ste-Croix de Lotbinière, qui venait d'être réélu, pour un nouveau terme, président de l'Association.

M. Bédard avait à ses côtés MM. Adrien Morin, sous-ministre de l'Agriculture, qui représentait l'hon. Adélard Godbout, J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, Arthur Noreau, de Neuville, vice-président de l'Ass.,

Henri Jeanneret, instructeur horticole secrétaire, Georges Maheux, directeur du service de l'information au ministère provincial de l'Agriculture, B. Landry, assistant-chef du service de l'horticulture, Omer Caron, pathologiste provincial. On remarquait aussi les membres du conseil d'administration de l'Ass.: MM. Edmond Bérubé (Trois-Pistoles), Joseph Roberge (St-Jean Chrysostôme), L.-P. Gosselin (Ste-Famille, I.O.), Nap. Lortie (Beauport), Ww. Lapointe (Jonquière), Gérard Bourbeau (Charlesbourg), et Philogène Demers (St-Pierre-les-Becquets). Ces derniers, de même que les autres dirigeants de l'Association, ont été réélus ou élus à la suite des délibérations qui précédèrent le banquet.

Dans l'après-midi, il y avait eu causerie par M. J.-M. Talbot, chef de la division des inspections, qui traita de "la classification", par M. Ulric Jean, chef de la division du drainage, qui parla du "drainage en horticulture", par M. Henri Dubord, économiste provincial, qui traita du "palonnement des prix des produits agricoles". Le programme comportait également la radiodiffusion d'entrevues des horticulteurs. Il s'agissait là d'une réalisation de M. Léon Deschamps, B.S.A. Il y eut aussi projection de films.

On adopta aussi diverses résolutions dont l'une pour demander

aux autorités fédérales de mettre plus de potasse à la disposition des horticulteurs.

Au banquet, les orateurs furent, dans l'ordre, MM. Joseph Gédard, président, et J.-A. Rheault, de Deschambault, J.-H. Lavoie et Adrien Morin, sous-ministre. MM. Bédard et Rheault ont insisté sur le problème du drainage et demandé au gouvernement de hâter l'amélioration des gros cours d'eau. Ils ont déclaré que la situation est particulièrement urgente dans le comté de Lotbinière.

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, a prononcé une captivante causerie sur les problèmes actuels et futurs des horticulteurs et des agriculteurs en général. M. Lavoie a d'abord déclaré qu'il y a lieu d'espérer beaucoup du développement de l'horticulture. Parlant du problème du drainage, compliqué présentement par la rareté du matériel, il a dit qu'on peut remédier, dans une large mesure, à l'état de choses, par le défoncement du sous-sol et l'enrichissement de la surface. M. Lavoie a recommandé d'ajouter aux sols plus de matières organiques, et il a déploré, à cet égard, le fait que de la tourbe, qui pourrait être utilisée avec profit par les nôtres, est exploitée, dit-il, au profit de nos voisins américains. Il n'y a pas de mauvais sols, dit-il. Tous les sols sont propres à une culture ou à une autre. Il

faut leur donner les éléments qui leur manquent et utiliser les dépôts de tourbe. Des terres semblent pauvres parce qu'elles n'ont pas la culture appropriée. Il y a une foule de plantes et espèces que nous devrions nous hâter d'introduire et d'acclimater chez nous. On se contente trop d'un petit nombre d'espèces.

Parlant de l'avenir, M. Lavoie ajouta qu'il faut prévoir, après la guerre, l'avènement de plus en plus considérable, de la culture collective. Il cita à ce sujet des exemples des Etats-Unis, particulièrement celui des établissements agricoles Seabrooke et Byrds, et nota que les chefs alliés font prévoir l'abolition des tarifs, ce qui signifiera plus de concurrence, d'où urgence d'améliorer constamment les moyens de culture abondante et à bon marché.

M. Lavoie fit aussi part à ses auditeurs de divers travaux de recherches dans le domaine agricole, particulièrement aux Etats-Unis et en Russie. Il cita notamment des travaux de recherche relatifs à l'enrichissement des sols par la cendre d'antracite à l'application de paillis de 6 pouces d'épaisseur sur les champs de pommes de terre et de tomates. Il cita aussi l'opinion d'un Américain qui prétend que le labour actuel est un désastre pour les terres déjà défrichées. Cet auteur recommande particulière-

CULTIVATEURS!

COUPEZ DU BOIS DE PULPÉ!

L'AJOURNEMENT DE VOTRE SERVICE MILITAIRE NE SERA PAS AFFECTÉ

CET HIVER...

travaillez dans les bois

LE PRINTEMPS PROCHAIN...

retournez sur votre ferme

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF...

Vous pouvez travailler à la coupe du bois de pulpe et conserver votre état civil comme cultivateurs en tant que vous jouissez déjà d'un sursis en conformité avec les lois en temps de guerre; et pourvu que votre absence ne nuira pas à la production de la ferme durant l'hiver.

La coupe du bois de pulpe est maintenant classée parmi les industries essentielles à l'effort de guerre.

Ce sont là les NOUVEAUX règlements annoncés le 1er novembre par l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail du Canada.

Approuvé par

A. MacNAMARA,

Directeur du Service Sélectif.

POUR TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à:

Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; ou
Votre comité local de production agricole;

ou
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier — de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Le DEVOIR,

depuis 32 ans, a-t-il cessé de vous défendre ?

Le DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche ? NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens ? Le résumé quotidien des faits de guerre publiés par le DEVOIR est unique au Canada. Lisez et faites lire LE DEVOIR

ADRESSE:

Le DEVOIR

C. P. 500, Place d'Armes, Montréal.

\$6.00 par année—\$3.15 par semestre. Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

ment l'utilisation de la herse à disques. M. Lavoie termina en demandant aux autorités d'accorder une attention spéciale à l'entraînement de la main-d'œuvre agricole, expliquant qu'il est présentement difficile de trouver de la main-d'œuvre compétente dans ce domaine.

(Suite à la page 16)

de l'agronome...

...au praticien

L'agriculture dans le district No 4

Par E. Brisebois, agronome régional

Le district No 4 se compose les comtés de Bellechasse, Dorchester, Lotbinière et Lévis. C'est un des beaux districts de la province et malgré des terres très difficiles à cultiver, pour au moins la moitié du territoire, nos cultivateurs ont le mérite de rivaliser avantageusement avec ceux des autres parties de la province de Québec.

Dans cette partie de la province de Québec que nous voulons décrire, nous avons des terrains plats pour la partie nord qui longe notre beau fleuve St-Laurent, sur une longueur d'environ 90 milles, par une profondeur d'environ 20 milles. Nous avons une partie de Lotbinière qui ressemble aux Cantons de l'Est par ses ondulations, et nous avons aussi une région montagneuse dans les comtés de Bellechasse et Dorchester. Ceci nous amène donc à dire que nous avons les sols les plus divers qui existent dans la province de Québec, à partir des argiles lourdes qu'on appelle les terres fortes, jusqu'aux sables les plus fins, en passant par tous les mélanges que vous pouvez imaginer entre ces deux extrêmes. Nous ne devons pas oublier non plus les belles terres noires à fortes doses d'humus que nous trouvons partout dans le territoire, ainsi que les terres d'alluvion situées le long des belles rivières qui sillonnent ce magnifique territoire d'environ 2500 milles carrés. Les cultivateurs qui l'habitent peuvent donc varier leurs cultures à volonté et c'est ce que je vais m'efforcer de vous faire remarquer. Je ne crois pas devoir faire ressortir les mérites d'un comté plutôt que d'un autre en ce qui regarde l'industrie laitière, l'élevage et la grande culture. Nous avons eu des succès partout et les résultats obtenus par les concours de fermes organisés dans tout le district, aussi bien que dans les parties montagneuses que dans celles qui longent le fleuve au nord, nous démontrent que les cultivateurs de progrès peuvent tripler leurs revenus en adoptant un système de culture raisonné.

À ce sujet, cependant, je me permettrai de signaler que dans les comtés ci-haut nommés, sur un total d'environ 10.500 cultivateurs, 300 sont passés par les concours de fermes et ont suivi les directives données par les instructeurs du Service de la Grande Culture et des agronomes du district. Dans cette organisation, les cultivateurs ont donné une très grande preuve de confiance en leurs agronomes, puisqu'ils les ont mis au courant de toutes les affaires, de leurs transactions, de leur état de fortune, et leur ont laissé l'entière direction de leur ferme. Cette confiance dans les principes raisonnés de l'agriculture et appliqués ensuite à leur ferme ont donné aux cultivateurs les résultats

suivants: l'année de l'organisation, la moyenne des revenus bruts des 300 cultivateurs était de \$441.31 et le profit net, après intérêt chargé au capital, était de \$48.62. Cinq ans plus tard, à la fin du concours, les profits bruts sont passés de \$441.31 qu'ils étaient au début, au montant de \$1205.73. Les cultivateurs ont donc augmenté les revenus de \$764.42 tout en améliorant leurs fermes et en lui donnant beaucoup plus de valeur. Le cheptel a augmenté aussi d'une façon considérable et le rendement du lait a augmenté d'environ 900 livres par vache.

En ce qui regarde les spécialités, nous avons, dans le comté de Bellechasse, par exemple, environ 300 producteurs de fraises de jardins qui ont mis sur le marché cette année 18.000 cages de fraises de belle qualité, d'une valeur de \$72.000,00.



"L'élevage du mouton prend de plus en plus d'importance dans le district No 4 et nos éleveurs sont beaucoup plus particuliers qu'ils l'étaient autrefois".

Quant à la vente et à la mise sur le marché, je suis heureux de dire que le grand mérite en revient à l'agronome Brown, de regrettable mémoire, qui a mis le projet en marche, et à l'agronome Potvin qui a su, malgré des difficultés de toutes sortes, mener l'entreprise au succès.

Le bas de Bellechasse sera aussi avant longtemps une région productrice d'oignons et plusieurs milliers de livres de ce produit, environ 150.000 livres, seront mises sur le marché cette année.

La culture du lin, qui a fait son apparition il y a trois ans, est maintenant en passe de devenir une culture intéressante.

Quant aux cultivateurs producteurs de lait de cette région, les employés des trains du chemin de fer Canadien National savent le nombre de canistres qu'ils sont obligés de manipuler tous les jours

dans leur acheminement vers les centres de distribution de la ville de Québec.

Le comté de Dorchester a fait une spécialité de l'élevage de la volaille. Sur 8 couvoirs coopératifs dans le district, 5 sont établis avec une production de poussins d'environ 500.000 sur au delà de 800.000 poussins produits cette année dans le district. Cette spécialité qui n'est qu'à son début, nous laisse entrevoir une capacité de production extraordinaire d'ici quelques années. Plusieurs de nos couvoirs ont doublé leur capacité de production et nous aurons à St-Anselme, l'an prochain, un couvoir d'une capacité de production de 120.000 oeufs. L'industrie avicole dans notre district est sous l'habile direction de M. Odilon Mercier, notre instructeur.

À St-Malachie, nous avons notre couvoir de dindonneaux. L'année dernière, environ 28.000 livres de viande de choix furent mises sur le marché et la rapidité avec laquelle ce produit fut enlevé prouve sa haute qualité. **MANGEURS DE DINDONS**, attention! cette année, ils seront encore meilleurs. Là encore, les éleveurs de dindons sont au progrès. Le couvoir de St-Malachie double sa production et un nouveau couvoir s'organise à Frampton. Nous espérons donc d'ici peu de temps pouvoir mettre sur le marché 100.000 livres de viande de première qualité.

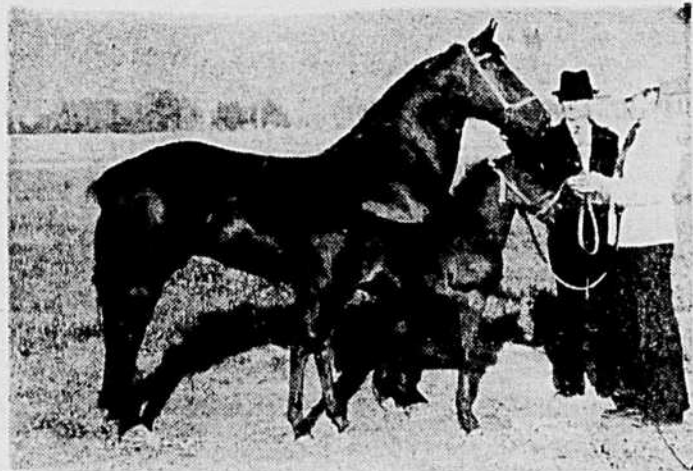
Sur les hauteurs de Dorchester et Bellechasse, où les terres rocheuses sont beaucoup plus difficiles à cultiver, les spécialités ne sont pas encore beaucoup à l'honneur; cependant quelques essais nous laissent entrevoir un avenir meilleur. Actuellement, nous y faisons de l'agrandissement de fermes et nous ne regrettons qu'une chose, c'est qu'il n'y a pas assez d'octrois. Cette année nous donnerons à la province, par l'application de cet octroi, environ 1600 arpents de bonne terre arable labourée, érochée, bien égouttée et prête à être ensemencée. Ceci représente donc pour le district environ 40 terres de plus en culture. C'est certainement un item qui compte, surtout quand nous savons la quantité énorme de pierres que ces gens sont obligés d'enlever pour pouvoir cultiver; mais une fois ces pierres enlevées, la terre est bonne et nos cultivateurs y sont attachés. Cette idée d'agrandissement des fermes a été lancée par M. le curé Labrecque, autrefois de St-Sabine, et maintenant curé de St-Prospère, où il continue son apostolat agricole.

Lotbinière est le comté par excellence pour les productions variées. Là encore notre instructeur en horticulture fait des siennes et la production des patates de primeurs est en train de rivaliser avec la production des régions les plus favorisées de la province et, cette année, environ 90 chars de pommes de terre hâtives ont été mises sur le marché. Encore une fois, les cultivateurs de Lotbinière font preuve d'un esprit pratique et nous comptons beaucoup sur leur initiative pour lancer dans la province des projets qui révolutionneront l'agriculture. Sous peu et sous toute réserve, le ministère de l'Agriculture sera approché pour un premier projet se rapportant à l'égouttement.

Presque toutes les spécialités de notre horticulture sont à l'honneur dans Lotbinière, entre autres le blé d'Inde, les fèves à conserver, les fèves rouges, les oignons, les carottes, les tomates, etc.

Le haut du comté de Lotbinière est en train de se faire une renommée enviable avec ses cercles de jeunes éleveurs, et d'ici peu, nous aurons là une source d'approvisionnement de bonnes vaches et génisses de race pure.

Le comté de Lévis est encadré par les trois précédents. Il s'y fait aussi beaucoup d'horticulture



"Les chevaux de races Belge, Percheronne et Canadienne sont bien représentés dans le district agronomique No 4, mais les chevaux Canadiens l'emportent encore sur les deux autres".

et d'arboriculture; à St-Nicolas seulement, on compte 25.000 pommiers qui produisent de très beaux fruits. La culture de la patate y est aussi à l'honneur et l'on compte maintenant en plus des producteurs de 18, 15 et 10 arpents, un producteur de 75 arpents de patates et un autre de 115 arpents. Ces deux derniers sont établis à St-Lambert de Lévis et nous espérons que cet exemple sera suivi.

Le comté de Lévis a une situation spéciale au point de vue marché et si les cultivateurs en ont profité modérément jusqu'à maintenant, nous prévoyons un changement considérable sous peu.

Il y a aussi dans Lévis de belles tourbières qui sont présentement en exploitation et qui, en plus de fournir du chauffage, fournissent aussi des isolants de bonne qualité.

Dans le domaine animal, le district No 4 a encore beaucoup à faire; cependant, plusieurs de nos exploitants agricoles font un succès de leur élevage. Toutes les principales races de bovins y sont bien représentées, mais je crois que c'est la race Canadienne qui a fait le plus parler d'elle ces dernières années. À l'exposition de Québec, nos exposants ont rivalisé avec les meilleurs éleveurs de la province et ont souvent remporté les premiers prix. En ce qui regarde les races Ayrshire et Holstein, je note avec plaisir qu'il y a une forte activité de la part de ces éleveurs et je ne serais pas surpris qu'ils l'emportent sur la race Canadienne, si les éleveurs de cette dernière n'y prennent garde.

Les chevaux sont bien représentés aussi dans les trois races Belge, Percheronne et Canadienne, mais les chevaux Canadiens l'emportent encore sur les deux autres.

L'élevage des porcs a fait un bond considérable depuis quelques années et, en 10 ans, ce domaine de l'élevage a plus que triplé. La qualité des sujets s'est de beaucoup améliorée, surtout ces derniers temps.

L'élevage du mouton prend aussi de plus en plus d'importance et nos éleveurs sont beaucoup plus particuliers qu'ils l'étaient autrefois. Les moutons sont baignés contre les poux et traités aussi contre les vers intestinaux.

Dans le domaine coopératif, nos cultivateurs font certainement un effort louable et lorsqu'ils comprennent toute la force que pourrait leur donner l'union dans leurs coopératives, ils seront à la veille de posséder un pouvoir qui, s'il est bien dirigé, rayonnera sur tout le pays, au grand avantage de tous les cultivateurs et aussi de toutes les autres classes de la société. Il y a, dans notre district, une centaine d'organisations coopératives, dont 46 sont surveillées par les instructeurs de la Division des Coopératives, du ministère de l'Agriculture de Québec.

La production laitière est très à l'honneur dans le district; c'est d'ailleurs la production de base de notre agriculture. En 1941, le gros total produit aux fabriques seulement s'élevait à 5.590.830 livres, qui, converti en beurre, donnerait environ 6.932.764 livres. Cette année, notre production dépassera certainement 8.000.000 de livres de beurre.

Je ne voudrais pas terminer ce bref exposé sans dire un mot de nos fermières. Nous avons dans le district 55 cercles de fermières qui sont organisés en une fédération qui groupe au delà de 3000 membres. Toutes ces fermières sont d'un zèle infatigable et nous leur devons une grande part des succès obtenus en agriculture.

Une douche...

(Suite de la page 10)

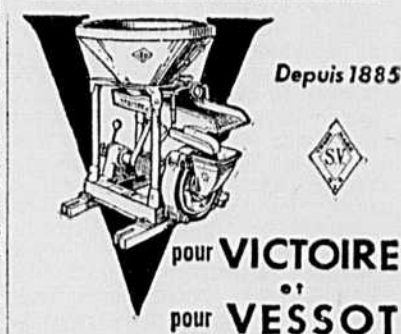
leur ses chances et ses malchances pour cette époque où elle aura dix enfants... Elle qui n'a que ce petit Pierre de trois mois en train de bouleverser les habitudes de toute la maisonnette....

Jeanne L. DUGUAY

Les allocations...

(Suite de la page 11)

tions soient laissées à des commissions fonctionnant sous la juridiction des lois provinciales; 4. Réclame que les allocations destinées aux familles agricoles soient distribuées de telle façon que l'on préserve les vertus qui font la force des familles agricoles: esprit de travail, économie et prévoyance.



Les Moulages Vessot se vendent en différentes grosseurs, types pour fermes et pour moulins. Pièces de rechange et plaques pour toutes grosseurs. Les plaques sont à double face réversible. Les Moulages Vessot sont faciles à faire fonctionner: elles font plus de travail avec moins d'énergie motrice.

Détails de S. Vessot Company Limited, Joliette, P.Q. ou de n'importe quelle succursale de

INTERNATIONAL HARVESTER CO. of Canada, Limited

Un Moyen à double action pour aider à soulager la

BRONCHITE

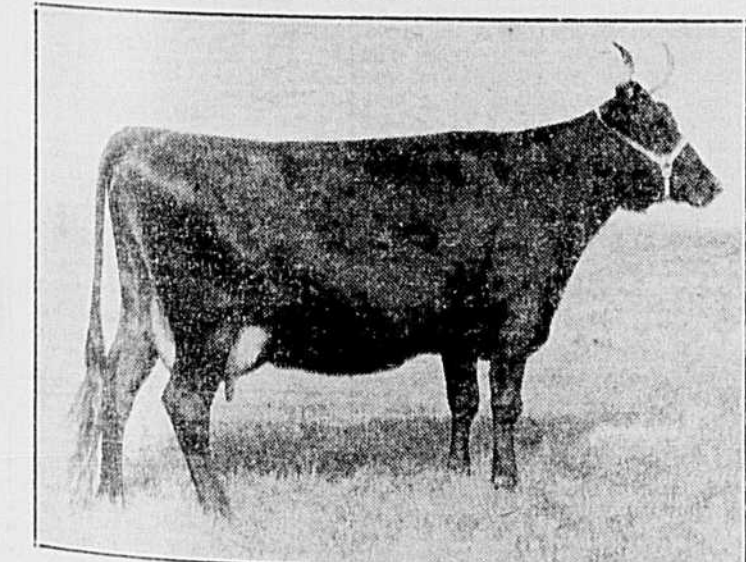
RHUMES • IRRITATION • CONGESTION

Attaquez directement les souffrances pénibles que cause la bronchite... aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. À chaque respiration, cette médication

va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.

Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.



"Dans le district agronomique No 4, toutes les principales espèces de bovins sont représentées, mais c'est la race Canadienne qui fait le plus parler d'elle ces dernières années."

Convocations

DIMANCHE, le 28 nov.:

Mont St-Michel (Labelle)
Cléry (Abitibi)
La Sarre (Abitibi)
St-François d'Assise

LUNDI, le 29 novembre:

St-Sixte (Papineau)

MARDI, le 30 novembre:

Martinville (Compton)
Papineauville (Papineau)

MERCREDI, le 1er déc.:

La Reine (Abitibi)
St-Charles (Bellechasse)

JEUDI, le 2 décembre:

Papineauville (Papineau)

Rivière Davy

(Abitibi)

Une cinquantaine de membres assistaient à notre assemblée tenue à St-Nazaire. M. Samuel Audette, président diocésain, assistait à cette réunion. Les membres du nouveau bureau de direction sont les suivants: M. Narcisse Cauchon, président; M. Henri Racine, vice-président; MM. Alphonse Bolduc, Alphonse Bédard, Henri Brière, Alexandre Brière et Georges Ouellet directeurs. L'enthousiasme s'est maintenue pendant toute l'assemblée et nos membres semblent bien disposés à faire un succès de notre cercle.

Gédéon FRENETTE,
secrétaire.

Ste-Clothilde

(Arthabaska)

Le 1er novembre, les membres de notre cercle se réunissaient pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau de direction. Voici les nouveaux élus: M. Edgar Pinard, président; M. Patrick Arsenault, vice-président; MM. Bruno Beauchemin, Henri Houle, Wilfrid Camirand, Léo Proulx et Elphège Rousseau, directeurs. Notre nouveau président remercia les membres et proposa un vote de remerciement à l'adresse de notre ancien président. Il demanda à tous les directeurs de se faire propagandistes et recruteurs pour notre cercle.

Walter BOUCHER,
secrétaire.

St-Alexandre

(Iberville)

Notre dernière assemblée générale se tenait le 11 octobre sous la présidence de M. Laurent Cadieux. Voici les membres de notre bureau de direction pour l'année qui commence. M. Laurent Cadieux président; M. Sylva Coupal, vice-président; MM. Lévis Delorme, Joseph Labrecque, Alphonse Besette, Damase Deaudelire et Joseph Ostiguy, directeurs. Deux résolutions ont été passées. L'une concerne la rareté des grains d'alimentation et l'autre demande que les intérêts des producteurs de lait en nature soient mieux protégés. M. Jean-Bte Lemoine, président diocésain, M. l'abbé Loiseleur, curé de Ste-Brigitte, et M. Ernest Darsigny, propagandiste, sont venus tenir une assemblée le 3 novembre qui a obtenu un beau succès.

Albert RAYMOND,
secrétaire.



GARÇONS! Voyez cette montre élégante! Obtenez-la GRATUITE! C'est une vraie montre d'homme, avec boîtier en nickel poli. Bien réglée, et garantie pour un an. Tout ce que vous avez à faire c'est de faire une commande de \$5.50 de nos belles cartes de Noël et de Noël An. Après en avoir disposé, vous nous enverrez alors l'argent avec 35c de plus pour couvrir la nouvelle Taxe de Luxe et nous vous enverrons la montre. Gratuite et Franco. Écrivez-nous aujourd'hui. Un cadeau de plus pour la promptitude. N'envoyez pas d'argent. Nous avons confiance en vous.

Dept. H-4 Les Gens de la Médaille d'Or 1446 ouest, rue Ste-Catharine, Montréal.



Eastman

(Brome)

Notre cercle a tenu son assemblée régulière le 27 octobre sous la présidence de M. François Normand. La discussion a porté sur les avantages de prendre de l'assurance dans la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et de former les équipes d'étude pour l'hiver. Une résolution a été passée pour demander que l'on mette fin à la rareté des grains et des moulées d'alimentation. Voici les membres de notre nouveau bureau de direction: M. François Normand, président; M. Ls-Charles Simard, vice-président; MM. Henri Beaudry, Wilfrid Berger, Euclide Cabana, François-Xavier Lavoie et Léo Bolduc, directeurs.

Henri-Georges NORMAND,
secrétaire.

N.-D. du Rosaire

(Montmagny)

Le 24 octobre, M. Paul Chamberland d'Armagh est venu nous donner une conférence et a décidé 27 cultivateurs à entrer dans l'U.C.C. Le 9 novembre, les coopérateurs de St-Anselme sont venus nous donner une soirée sur la coopération et 9 autres cultivateurs ont donné leur adhésion. Cette année, nous avons décidé d'étudier les caisses populaires. Voici les officiers de notre cercle pour l'année courante: M. Jean-Bte Cloutier, président; M. Stanislas Bolduc, vice-président; MM. Joseph Côté, François Langevin, Aurèle Castonguay, Ovide Collin et Alphonse Labrecque, directeurs.

Omer LANGEVIN,
secrétaire.

St-Jean Chrysostome

(Lévis)

M. Thomas Couture présidait notre assemblée du 10 octobre. Voici les membres de notre nouveau bureau de direction pour la prochaine année: M. Thomas Couture, président; M. Joseph Roberge, vice-président; MM. Armand Ferland, Albani Cadoret, Louis Samson, Marius Laroche et Henri Bernard, directeurs.

Gérard PLANTE,
secrétaire.

Ste-Blandine

(Rimouski)

A notre assemblée tenue le 17 octobre, M. Philippe Proulx commenta un article du "Guide". M. l'aumônier nous parla des équipes d'étude et nous commenta une page d'Evangile. On procéda ensuite à l'élection du bureau de direction, dont voici les résultats: M. Philippe Proulx, président; M. Philippe St-Laurent, vice-président; MM. Philippe Vignola, Germain Guimond, Camille Gagne, François Brisson et Napoléon Proulx, directeurs.

Denis ST-LAURENT,
directeur.

St-Séverin de Proulxville

(Champlain)

Une cinquantaine de cultivateurs assistaient à notre assemblée présidée par M. Albert Crête vice-président. Il nous parla de la nécessité pour les cultivateurs de faire partie de l'Union. Des résolutions ont été passées demandant que les autorités fournissent les commodités nécessaires pour écouler les produits agricoles dans des conditions plus avantageuses; que des prix avantageux soient fixés pour le porc à cause des difficultés de production; que les cultivateurs puissent abattre leurs animaux comme par les années passées; qu'il y ait un plancher de \$13.50 la tonne pour le foin et que la situation dans le prix des engrais alimentaires soit améliorée. C'est avec regret que les membres de notre cercle ont appris la mort de M. Florian Poulin, secrétaire de la Maison du Bûcheron.

Gédéon BROUILLETTE,
secrétaire.

NOS CERCLES AU TRAVAIL

A nos dévoués collaborateurs

Avec l'augmentation sans cesse croissante du nombre de nos lecteurs le nombre de nos collaborateurs s'accroît dans la même proportion. Nous voudrions pouvoir donner justice à chacun et publier toutes les idées et suggestions intéressantes que l'on nous fait parvenir. Malheureusement, nous disposons d'un nombre limité de pages. Pour publier en entier tout ce qu'on nous communique, il faudrait ou bien faire paraître une édition quotidienne, ou bien augmenter démesurément le volume de notre édition hebdomadaire. D'autre part, il nous répugne d'user trop libéralement des ciseaux en réduisant les articles généralement trop longs que l'on nous envoie, parce que nous savons que ces collaborateurs bénévoles se donnent souvent beaucoup de peine pour traduire leur pensée et la mettre sur le papier. On nous rendrait donc un fier service si l'on se limitait à traiter un seul aspect à la fois d'une question donnée. Il n'y a d'ailleurs pas de question qui puisse se résoudre d'un trait de plume. Cela exige parfois de longs développements. On a qu'à s'en tenir à un point particulier, quitte à revenir plus tard sur un autre aspect du même sujet.

B. B.

St-Samuel

(Nicolet)

M. Robert Bergeron présidait notre assemblée du 26. Presque tous les cultivateurs de la paroisse étaient présents. Notre cercle a actuellement en caisse le montant de \$287.09. Voici les membres de notre nouveau bureau de direction: M. Léon Hébert, président; M. Alexandre Bergeron, vice-président; MM. Arthur Gagnon, Jean-Marie Massé, Armand Bédard, Conrad Désilets et Fernand Désilets, directeurs. M. l'abbé Désilets, aumônier du cercle, remercia le bureau de direction qui vient de finir son terme et félicita l'assemblée du choix qu'elle a fait. Il nous dit ensuite quelques mots sur le congrès général. M. le président nous parla du congrès de Nicolet et nous en donna un compte rendu détaillé.

Zacharie DOUCET,
secrétaire.

St-Charles

(Bellechasse)

M. Louis Asselin présidait l'assemblée du 13 octobre qui groupait 25 personnes. M. l'aumônier nous parla de la nécessité pour les cultivateurs de s'occuper de leurs affaires. Le président nous dit quelques mots sur les activités de la beurrerie coopérative. Une résolution a été passée demandant que le gouvernement prenne des mesures pour améliorer le transport des grains de l'Ouest à l'Est. Une deuxième résolution a été passée concernant la vente des produits de l'érable.

T. LABRIE,
secrétaire.

Katevale

(Stanstead)

Voici les membres de notre nouveau bureau de direction. M. Alphonse Blanchard, président; M. Michel Pothier vice-président; MM. Achille Bolduc, Philippe Tardif, Louis Labrie, Fleury Bélanger et Donat Davignon, directeurs.

Raymond TARDIF,
secrétaire.

St-Léon

(Chicoutimi)

MM. Félix Lemay et A. Privé présidaient l'assemblée du 7 novembre. M. l'abbé Arthur Fortier nous parla de la vie du fils de cultivateur. M. le président diocésain nous parla des activités générales de l'Union et du bureau central. Plusieurs sujets ont été étudiés, notamment la fromagerie coopérative, l'exemption des fils de cultivateurs, le congrès général et la possibilité d'organiser un cercle des dames de l'U.C.C. Une résolution a été passée demandant que la question des grains soit réglée à l'avantage des cultivateurs du Québec.

Félix LEMAY,
secrétaire.

St-Auguste

(Deux-Montagnes)

25 personnes assistaient à notre assemblée du 8 novembre, présidée par M. Philomire Filion. Nous avons étudié la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et l'achat en coopération des grains, des grains de semence et des engrais chimiques. Une résolution de sympathie a été passée à l'adresse de la famille de M. Joseph Leroux membre de notre cercle, décédé dernièrement.

Jean-Bte ST-JACQUES,
secrétaire.

St-Gédéon

(Frontenac)

Plusieurs membres assistaient à notre dernière assemblée parce que nous sommes à étudier un projet de beurrerie coopérative. M. l'aumônier nous parla de coopération. Plusieurs questions agricoles ont été discutées et deux résolutions ont été passées. La première résolution en est une de sympathie à l'adresse de M. Florian Poulin et la deuxième demande que les cultivateurs puissent abattre leurs animaux eux-mêmes sans être obligés de passer par des intermédiaires.

Lucien MATHIEU,
secrétaire.

Ste-Luce

(Rimouski)

Notre bureau de direction, pour la prochaine année, est composé comme suit: M. Isidore Roy, président; M. Emile Dionne vice-président; MM. Philippe Drapeau, Adéodat Deschamplain, Jean-Luc Deschamplain, Adéodat Michaud, Joseph Langlois et Roland Gagnon, directeurs.

J.-Augustin LAVOIE,
secrétaire.

Rollet

(Témiscamingue)

Le 7 novembre dernier, les cultivateurs de Rollet se sont réunis et ont décidé de fonder un cercle de l'U.C.C. Cette assemblée était sous la présidence de M. l'abbé Clovis Perron, curé de la paroisse. A cette occasion, M. l'abbé L.-Z. Moreau, aumônier diocésain, nous donna une conférence sur les avantages de l'U.C.C. et de la nécessité pour les cultivateurs d'en faire partie. 30 cultivateurs ont payé leur contribution. M. le curé nous invita à veiller à la défense de nos intérêts. Nous élirons notre bureau de direction le 21 novembre.

Lionel ROCH,
secrétaire.

Daaquam

(Montmagny)

Lors de notre dernière assemblée, une résolution demande au gouvernement de prendre les moyens pour mettre plus de moulée à la disposition des cultivateurs. Une deuxième résolution demande que le gouvernement développe le défrichement mécanisé. Notre caisse populaire a fait un chiffre d'affaires de \$15,400.00 l'an dernier et a consenti des prêts pour un montant de \$4,900.00.

Georges-Henri BRETON,
secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwidge.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIBÉ BELZILE, L.S.C.
- Conseiller juridique: M. WILFRID GUERIN, N.P.

Remerciements pour sympathies

La famille Laurent de Blois, de Sainte-Claire de Dorchester, remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur fils regretté Wilfrid.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Saint-Damase, comté de Matane, désire remercier, par l'intermédiaire de La Terre de Chez Nous, saint Isidore, patron de l'U.C.C. et de la classe agricole, pour deux faveurs obtenues, et attribuées à son intercession.

Ste-Sophie

(Terrebonne)

M. Gaétan Lacasse présidait notre assemblée du 7 novembre. Nous avions l'avantage d'avoir parmi nous M. l'abbé Itacot, aumônier diocésain de Montréal, qui nous donna une conférence. Il nous démontra la nécessité de s'unir, de se comprendre et de coopérer. Il nous donna, en résumé, ce que l'U.C.C. a obtenu en faveur des cultivateurs.

Albert LAPOINTE,
secrétaire.

Valcourt

(Shefford)

M. Georges Bombardier assistait à notre assemblée du 11 novembre. Voici les nouveaux chefs d'équipes d'étude pour notre paroisse: MM. Alfred Laverdure, Armand Quimette, Maurice Verronneau, Georges Labrecque, Joseph Boissé, Alfred Drouin, Théodore Archambault, Trefflé Bombardier et Eulisse Boissé. On décida de faire une collecte pour l'achat de livres pour le cercle.

Origène DAVID,
secrétaire.



J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Sicard, Montréal

Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.

Tél. CLairval 4940

TEL: LAncester 2106

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Etude légale:

Monette, Filion & Meighen

159, ouest, rue Craig.

Montréal.



Ses COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

**Pensons bien à
ce que nous
allons semer!**

**Notes des Fermes
expérimentales**

Avec la venue de novembre, on peut dire que le battage des céréales a déjà été commencé ici et là dans notre Province. A cette époque, nos cultivateurs connaissent déjà de façon approximative du moins, les quantités de grains qu'ils auront de leurs différentes récoltes. Bon nombre d'entre eux savent déjà quelle partie de leurs grains sera servie comme nourriture à leurs animaux, aussi, ils ont mis en réserve un certain nombre de minots des principales espèces pour leur semence de 1944. Cela est déjà beau, mais a-t-on bien pensé à ce que nous allons semer? Je ne le crois pas. Cependant, il est temps de le faire, surtout parce que la récolte de grains est en général, de pauvre qualité.

Que veut dire bien penser à ce que nous allons semer? Les cultivateurs les plus progressifs comprendront par là qu'il faut: (a) semer des grains criblés exempts de graines de mauvaises herbes et ayant un bon pouvoir germinatif; (b) semer dans des bonnes proportions les espèces de grains les plus utilisés ou les plus essentielles; (c) choisir les variétés les plus recommandées. Pour éviter des déceptions, il sera très opportun de semer au printemps prochain, du grain qui aura reçu un bon criblage et cela sera tout particulièrement essentiel pour l'avoine. De toutes les céréales, en effet, c'est l'avoine qui aura probablement le plus faible pouvoir germinatif parce qu'elle a été atteinte de la verve et que sa maturité a été inégale. En d'autres mots, l'avoine est légère cette année.

Lors d'un bon criblage, on enlèvera peut-être cette année 50 pour cent du poids initial de l'avoine sous forme de grains légers de graines de mauvaises herbes ou de déchets. On recommande donc à ceux qui ont du bon grain de procéder au criblage dès le début de l'hiver pour s'assurer une bonne semence. Ils pourront ensuite donner à leurs animaux les grains légers enlevés lors du criblage. Quant à ceux qui n'ont pas de bons grains, il leur faudra acheter leur semence. A qui devrants-ils s'adresser? Ils pourront s'adresser soit à des producteurs de l'Association Canadienne des Producteurs de semence, ou encore, s'ils n'en connaissent point dans leur entourage, à leur agronome de comté qui se fera un devoir de les renseigner à ce sujet. On trouvera peut-être que les prix de ces grains certifiés ou enregistrés sont un peu élevés, mais si l'on considère toute la valeur réelle qu'ils possèdent en fait de germination, pureté et variété, on jugera qu'ils sont moins chers que les grains communs.

En effet, les grains ainsi offerts par les membres de l'Association Canadienne des Producteurs de Semence, sont sans mélange, exempts de graines de mauvaises herbes, débarrassés des grains légers et appartiennent à des variétés recommandées par nos connaisseurs. En outre de l'emploi de grains criblés pour la semence, il faudra penser à semer les espèces les plus utiles dans une bonne proportion. Or il est reconnu que les principales espèces de grains dans notre province, sont l'avoine et l'orge. Au lieu de semer seulement une acre d'orge par douze acres d'avoine, il faudrait semer une acre d'orge par six acres d'avoine. Cette pratique contribuerait pour beaucoup à solutionner nos problèmes alimentaires.

(suite à la page 16)

18ième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'aménagement du boisé de la ferme

Par Roch DELISLE, i. f., directeur du Bureau de Renseignements forestiers

Quatrième leçon

Rôle de la partie boisée dans l'économie de la ferme (Suite)

7.—Le boisé de la ferme diminue les risques d'inondations

Les inondations sont des calamités. Le moindre débordement des eaux cause toujours de gros dommages à la région qui le subit. Les pertes ne sont pas que pour les fermes en bordure du cours d'eau qui fait des siennes. Lorsque les crues désorganisent les services publics, immobilisent les usines, entravent le commerce, obligent l'Etat et les municipalités à des travaux coûteux de réfection de ponts, de réparation de chemins, toutes les fermes sont éprouvées, si elles ne le sont pas toutes au même degré.

Du fait que nos précipitations hivernales se font à l'état de neige, que ces neiges s'accumulent, il y a toujours danger de voir les cours d'eau déborder au printemps, lors de la fonte des neiges. L'été, des pluies abondantes peuvent également provoquer des inondations.

Les boisés de la ferme diminuent les risques d'inondations printanières en ne laissant fondre leurs neiges qu'une à quatre semaines après celles des découverts. La fonte des neiges étant alors moins subite, la capacité de transport des cours d'eau se trouve moins taxée et les rivières sont plus en mesure de descendre les eaux de fonte à la mer sans avoir à sortir de leur lit.

L'été, le bois de la ferme contribue à atténuer le danger de crues néfastes:

1—en interceptant au passage, par le branchage de ses arbres, une partie de la précipitation. L'eau ainsi retenue s'évapore, retourne dans l'atmosphère sans avoir touché le sol. Des expériences ont démontré que plus du quart de la lame d'eau tombée au cours d'une année pouvait parfois être ainsi intercepté par la cime des arbres d'un boisé. Lorsque les précipitations sont bien distribuées dans l'année, des peuplements mûrs et pleins interceptent en moyenne de 20 à 35% des précipitations.

2—en emmagasinant dans leur sol une bonne quantité de l'eau parvenue au sol. Nous avons vu que le sol forestier favorisait hautement l'infiltration. Or, plus le sol boit de l'eau, moins il en ruisselle au moment même et à la suite de la pluie. Comme les cours d'eau se gonflent surtout par suite de ces eaux de ruissellement qui leur arrivent à vive allure, il s'ensuit qu'un bois en favorisant l'infiltration, en retardant l'arrivée de l'eau aux rivières travaille à diminuer le danger d'inondation.

3—en retenant le sol en place. Lorsqu'un cours d'eau a un lit plus ou moins rempli par des débris minéralogiques (sables, graviers, etc.) arrachés aux terres, il est moins en mesure de recevoir sans déborder les eaux qu'il a mission de transporter. Or, la forêt diminue, comme nous allons bientôt le voir, la descente des particules de sol dans les cours d'eau.

Chez nous, les rivières les plus exposées à déborder sont celles de la Rive sud, de Matane à la frontière ontarienne, car ce sont celles que l'on prive le plus de cet élément indispensable à la régularisation du régime des eaux: la forêt. A mesure que la poussée colonisatrice fera reculer la grande forêt, les bois des particuliers deviendront de plus en plus, dans ces bassins, le principal agent régulateur des débits. Il faut que tous se rendent compte de ce fait. Il faut que les cultivateurs vivant dans ces lieux n'oublient jamais: **que si les boisés de la ferme sont nécessaires comme source d'approvisionnement en bois, ils sont indispensables à titre d'agents régulateurs des eaux et de stabilisateurs des sols.**

8.—Le boisé de la ferme diminue les dangers d'érosion et de ravinement du sol par l'eau

A) Définition de l'érosion du sol par l'eau.

C'est en quelque sorte le vol par les eaux sauvages (eaux indisciplinées roulant au hasard des pentes par opposition aux eaux courantes qui sont celles coulant paisiblement entre les rives d'un ruisseau, d'une rivière) des particules de terre qui forment le meilleur du sol. En ruissellant à la surface des terres, les eaux sauvages dissolvent des particules, entraînent d'autres, et petit à petit le sol s'amincit, perd de sa fertilité, devient tout simplement une surface empierrée.

B) Définition du ravinement du sol.

C'est l'érosion avec creusement dans les terres de sillons, de rigoles, de canaux de plus en plus profonds à mesure que l'on descend la pente. Le ravinement déprécie plus un sol que la simple érosion.

C) Comment un bois diminue-t-il les dangers d'érosion et de ravinement par l'eau?

L'érosion et le ravinement augmentent avec la quantité d'eau qui ruisselle mais surtout avec la vitesse avec laquelle cette eau ruisselle. Ils augmentent aussi avec la facilité avec laquelle le sol se laisse emporter.

Les boisés, nous le savons, diminuent le ruissellement. Ils réduisent aussi la vitesse d'écoulement de l'eau. En effet, les eaux sauvages ayant à courir à travers bois sont sans cesse retardées dans leur marche vers des niveaux inférieurs par de multiples obstacles; racines et tiges d'arbres; feuilles mortes et autres déchets recouvrant le parterre de la forêt qui est, facteur non négligeable, plus bosselé que ne l'est la surface des champs. Enfin, emprisonnées qu'elles le sont par le treillis des racines des arbres, les particules de sol d'un terrain boisé se laissent difficilement entraîner.

Tout boisé rend donc son sol moins susceptible de dégradation. En plus, il protège dans une plus ou moins grande mesure le fond qui reçoit ses eaux. Ainsi, le champ à la partie inférieure d'un coteau sera moins exposé à l'affouillement s'il y a en amont un bois pour diminuer le volume et la vitesse des eaux sauvages qui arrivent à ce champ.

D) Crainte que le fermier doit avoir de l'érosion et du ravinement.

Sur nos fermes, l'érosion et le ravinement sont plus à l'oeuvre qu'on ne le croit d'une façon générale. Appelé chaque année pendant quelque dix ans à diriger des travaux de correction de ravines, nous nous sommes particulièrement plu à observer, au cours de nos voyages à travers la province, les méfaits de ces agents de destruction. Ce que nous avons vu nous a convaincu qu'il était grand temps que nous songions à mieux protéger nos sols. Et à ce sujet, nous aimerions que les fermiers, avant de mettre la hache dans un coin de forêt, se rendent bien compte que le déboisement qu'ils se proposent de faire n'affectera pas la stabilité de leurs sols. Il vaut infiniment mieux prévenir que guérir. Lorsque la mince couche de sol arable qui recouvrait l'ossature rocheuse d'un coteau est emportée, c'est l'oeuvre de milliers d'années qui est ainsi détruite. Lorsqu'une ravine a commencé à se former en un endroit, il est difficile et coûteux d'en enrayer le progrès et la tranchée reste toujours.

9.—Les boisés de la ferme fournissent un sanctuaire aux oiseaux insectivores

Les oiseaux insectivores dévorent, pour se nourrir une multitude d'insectes nuisibles au cultivateur. Or, la présence de ces oiseaux sur la ferme dépend dans une large mesure de l'existence de lieux où ces oiseaux pourront faire leurs nids et trouver refuge. Les boisés de la ferme sont de ces sanctuaires.

10.—Le boisé de la ferme procure du travail au cultivateur et à ses chevaux durant la morte-saison

Lorsque la terre gèle et que, de ce fait, il n'est plus possible de travailler dans les champs, le cultivateur est loin de tomber en chômage pour jusqu'au prochain dégel. Il y a encore une foule de travaux journaliers et passagers à faire. Règle générale, toutefois, la main-d'oeuvre dont la ferme dispose en temps normal peut exécuter ces travaux et avoir encore des moments libres.

Si la ferme a un bois, ces journées disponibles pourront être employées à la coupe de la provision de bois de feu et de bois d'oeuvre. Assez souvent, les boisés autorisent la coupe d'une quantité additionnelle de bois pour la vente. L'abattage, le façonnage, le débardage, la mise sur le marché de ce surplus disponible permettent encore d'occuper hommes et chevaux. Enfin, si la partie boisée renferme une érablière en exploitation, celle-ci donnera encore du travail pendant quelque trois semaines. Et ainsi la morte-saison se passera dans l'activité.

Lorsqu'ainsi le temps disponible n'est pas employé à se chauffer les pieds contre le poêle ou à bavarder avec le forgeron du coin, hommes et chevaux peinent évidemment plus dur, le repos bien mérité est inévitablement moins long, mais, par contre, les mois d'hiver sont moins creux. En d'autres termes, il se donne plus d'heures de travail mais aussi il entre plus d'argent.

Sur un certain nombre de fermes, l'absence d'un bois n'obligerait pas le propriétaire à aller travailler dans la grande forêt ou ailleurs durant les mois d'hiver. Rien n'empêche toutefois, que la présence d'un bois sur ces établissements accroît ce pouvoir de demeurer à la maison, tout en permettant d'occuper l'aide-fermier qu'il faut garder l'hiver pour l'avoir à l'été. Sur d'autres fermes, la présence de boisés soustrait le propriétaire à l'obligation d'aller chercher du travail en dehors, durant la morte-saison.

Nous sommes de ceux qui croient qu'un établissement agricole peut difficilement prospérer si son propriétaire le quitte pendant des mois pour travailler ailleurs. Nous estimons que le succès tôt ou tard sourit à celui qui besogne à l'année longue sur sa ferme. Nous reconnaissons, en outre, que le fermier ne s'éloigne pas par goût de l'aventure mais par nécessité et que son plus ardent désir est d'être capable de rester sur son bien afin de continuer à vivre la vie de famille, de ne pas laisser la femme et les enfants dans l'isolement et de pouvoir donner à son établissement tous les soins qu'il exige. En conséquence, il nous faut admettre que la partie boisée de la ferme, puisqu'elle accroît à d'aucuns le pouvoir de rester à la maison et qu'elle soustrait à d'autres l'obligation de s'éloigner, rend de ce fait un autre service signalé.

Questionnaire

- 1°—Nommez quatre services signalés rendus par le boisé de la ferme?
- 2°—De quelle façon un boisé contribue-t-il l'été à atténuer le danger des crues néfastes?
- 3°—Quelles sont nos rivières les plus exposées à des débordements?
- 4°—Qu'est-ce que l'érosion?
- 5°—Est-il vrai ou faux que l'érosion et le ravinement sont moindres lorsque la vitesse d'écoulement de l'eau augmente?
- 6°—Expliquez comment un boisé atténue l'érosion et le ravinement chez le fond cultivé qui reçoit ses eaux.

Pensons bien... Nos mutuelles...

(Suite de la page 15)

(Suite de la page 6)

Voyons donc dès maintenant à nous assurer une semence de premier choix soit en faisant un bon criblage chez soi ou encore en l'achetant d'un bon producteur. Dans ce dernier cas, n'attendons pas au printemps pour placer notre commande, car, à ce temps-là les réserves seront moins nombreuses. A la Station Expérimentale de Ste-Anne et ce doit être la même chose ailleurs nous recevons la plus grande partie des commandes tard le printemps et, de ce fait, nous ne pouvons pas toujours faire une distribution aussi équitable que nous le voudrions.

Eug. GODBOUT,
Assistant en Grande Culture,
Station Expérimentale,
STE-ANNE DE LA POCAIERE.

Problèmes...

(Suite de la page 12)

Orateur suivant, M. Adrien Morin excusa d'abord M. Godbout, retenu à Montréal. Il dit que les agriculteurs doivent profiter des leçons de l'année 1943 et s'appliquer à produire abondamment et à bon compte. Il faut prévoir l'après-guerre, améliorer les terres et s'attacher à abaisser le coût de revient pour être en mesure de faire face à la concurrence que signifiera l'abolition éventuelle des tarifs. M. Morin recommanda aussi à ses auditeurs de faire en sorte que leurs fils reçoivent une formation soignée. Il ajouta que le gouvernement saisisse bien l'importance du drainage des terres, mais que le problème se complique singulièrement du fait de la rareté du matériel. Dès que la chose sera possible, on augmentera considérablement le nombre des pelles mécaniques pour le drainage, et des "bulldozers" servant, entre autres choses, au nivellement des terres. M. Morin félicita les horticulteurs du travail qu'ils ont accompli et les exhorta à poursuivre leur œuvre éminemment utile à la société.

l'intérêt religieux, dans certains cas, l'intérêt professionnel toujours devient le point de ralliement des opinions et le motif d'action. Pour avoir oublié un principe aussi élémentaire que celui-là, des fondateurs de coopératives n'ont pas accompli la moitié de l'œuvre qu'ils auraient voulu et pu accomplir.

Il n'est guère de métiers et de professions qui n'aient, chez nous comme ailleurs, leurs associations capables de faire l'éducation de leurs membres en ce qui a trait aux besoins particuliers du métier ou de la profession. L'assurance-vie est sûrement un de ces besoins, car elle pose un problème qui diffère du tout au tout d'une profession à une autre. C'est en fonction de la profession que ce problème doit se résoudre. Serait-ce une chimère de croire que nos mutuelles d'assurance-vie pourraient un jour s'intégrer dans les différentes associations professionnelles que nous possédons? Du coup, le problème de l'éducation ou de la propagande serait résolu; le régime actuel de la concurrence aux compagnies ferait vite place au régime de la saine coopération; ayant des membres mieux renseignés, nos mutuelles auraient sûrement des assurés plus stables; ayant des assurés d'aspirations plus unilatérales, elles pourraient les servir plus librement et les faire bénéficier, au détriment de personne, du poids de leurs capitaux.

Le transport...

(Suite de la page 9)

aux autres ce que peut faire parfois la coopération.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'histoire du Syndicat de St-Benoît et ses réalisations. Ce n'est pas le moment d'analyser cette expérience et d'en tirer des leçons pour les organisations à venir. Disons seulement que le secrétariat général de l'U.C.C. fera paraître, à l'usage des équipes d'étude et dès que votre rapporteur lui en fournira la matière, un petit manuel sur le transport coopératif laitier.

Calendrier Co-op !

Le Conseil Supérieur de la Coopération vient de publier un magnifique calendrier, format 11 x 16 en trois couleurs.

Présentées dans une toilette vraiment séduisante, ses douze pages respirent le dynamisme conquérant du mouvement coopératif. Chacune d'elle contient une splendide photo, des chiffres éloquentes et des mots d'ordre enlevés.

Les coopérateurs comprendront le grand avantage qu'il y a pour elles (tout comme pour les banques et les maisons d'affaires) de l'offrir à chacun de leurs membres. C'est un calendrier essentiellement éducatif et un instrument artistique très puissant de propagande, de renseignements et d'éducation coopérative.

Le succès de la vente de l'an dernier (il en a été enlevé 15,000 en 15 jours et il en a manqué 15 autres mille) est la meilleure preuve de sa belle tenue et de l'intérêt qu'il suscite partout. Il est aussi une invitation à se le procurer le plus tôt possible pour ne pas risquer d'en être privé, en envoyant une commande au Conseil Supérieur de la Coopération, Case 186, Québec.

Les prix sont de \$0.25 l'unité, \$20.00 le cent, \$36.00 pour 200, \$51.00 pour 300, \$64.00 pour 400 et \$75.00 pour 500.

Les conditions actuelles ne permettent pas facilement des organisations nouvelles en ce domaine: il y a le rationnement du métal, du caoutchouc, et donc des moyens de transport, et il y a aussi le rationnement... des permis.

Cependant, nous nous croyons en droit d'espérer, dès la fin de la guerre et le retour des conditions plus normales, à une floraison assez abondante d'organisations coopératives du transport laitier. Plusieurs groupes ont déjà manifesté leur intérêt et, à Marieville, comté de Rougemont, une quarantaine de producteurs, prêts à marcher discutent actuellement le mode d'organisation qu'ils doivent adopter; coopérative indépendante ou service de la coopérative déjà existante.

Les avantages économiques qui ont résulté de l'organisation de St-Benoît faisaient dire à l'un de ses membres: "C'est le plus beau coup qu'on a jamais fait... Si on avait commencé il y a vingt ans". Mais il faut voir encore plus loin et considérer les avantages d'ordre économique-social que peut apporter cette organisation, si elle se généralise un peu. Nous parlions au début d'esclavage économique. Ici comme ailleurs, c'est la coopération intelligemment pratiquée qui sera l'un des meilleurs instruments de la véritable liberté.

Fondation...

(Suite de la page 20)

jusqu'au 52e degré parallèle et un travailleur de la forêt sagnayenne, son pays d'origine. M. Gaudreault a déjà fait un stage de dix ans au ministère de la colonisation et a déjà fait les enquêtes pour la coupe du bois. Il est depuis quelque temps à l'emploi de l'Anglo Canadian Pulp and Paper. C'est à lui que revient une bonne part du résultat obtenu jusqu'à date avec l'école, sans oublier, naturellement, le travail initial et très approprié de l'ingénieur forestier Gérard Lortie, depuis de nombreuses années au service de l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited.

En terminant, disons que tous ceux qui s'intéressent à cette nouvelle école peuvent en bénéficier à moult points de vue, s'ils suivent le cours au complet. Ils sont assurés du transport gratuit de Québec au Centre d'entraînement. De plus, ils reçoivent une aide substantielle payée par le Service provincial de l'Aide à la Jeunesse, soit \$8 par semaine pour les célibataires et \$13 pour les hommes mariés. Il est entendu également que l'élève qui a suivi ces cours peut s'engager dans n'importe quelle compagnie. Les autres renseignements pourront vous être communiqués soit par le Service provincial de l'Aide à la Jeunesse, 88, rue Grande-Allée, soit au Service sélectif national, le plus rapproché de votre localité, soit à un représentant du Service de l'Aide à la Jeunesse, à 10, boulevard des Capucins, Québec.

MOTS CROISÉS

DE LA
TERRE
DE
CHEZ
NOUS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

1. Explication plus étendue que le texte.
2. Tarit, met à sec. — Exprimer sa joie.
3. Dénouet. — Vapeur qui se dissout en une pluie fine après le coucher du soleil (pl.).
4. Planète. — Obtenues.
5. Mesure itinéraire chinoise. — A qui l'on a enlevé les dents.
6. Conjonction. — Partie du corps. — Donner la mort.
7. Partie mince et allongée. — Crochet.
8. Bouteille. — Point cardinal.
9. Se dit d'une mer qui ne baigne ni ne monte. — Match de tennis.
10. Préfixe signifiant seul. — Pronom.
11. Célébres.

VERTICALEMENT

1. Vol de deniers publics. — Préfixe négatif.
2. Qui ouvre l'appétit. — Métal.
3. Petit ruisseau. — Cavité d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os.
4. Département de l'rance. — Canton du Québec (Compton).
5. Préfixe qui signifie faux. — Démonstr.
6. Instrument aratoire (pl.). — Mot latin signifiant autrefois.
7. Venu au monde.
8. Air léger. — Instrument des courtisanes.
9. Qui font des replis, des détours.
10. Anneau de cordage. — Crochets.
11. Finale d'une fugue, d'une allure rapide.

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME

V	A	N	T	A	I	L	P	I	E
O	D	O	R	I	F	E	R	A	N
C	O	U							I
A	L	U	C	I	T	E		S	O
T	E	R	E	N	T	I	A		C
I	S	E	R	E		F	E	T	U
O	C		T	R		F	R	O	I
N	E		E	M	I	E	E		T
N		S	E	L	L	E			E
E	T	E		S	E	S	I		E
T		N	A		S	U		N	E

Vous cherchez des moyens peut-être de venir en aide à votre association et à votre journal. En voici un bon: ne manquez jamais de dire à nos annonceurs que vous achetez leurs produits parce que vous avez lu leurs annonces dans la "Terre de Chez Nous".

CHANGEMENT D'ADRESSE

A l'avenir veuillez envoyer mon abonnement à l'adresse suivante:

Nom:
 Paroisse:
 Bureau de poste:
 Comté:
 Mon ancienne adresse était:
 Nom:
 Paroisse:
 Bureau de poste:
 Comté:

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal. P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom:
 Paroisse:
 Bureau de Poste:
 Comté:

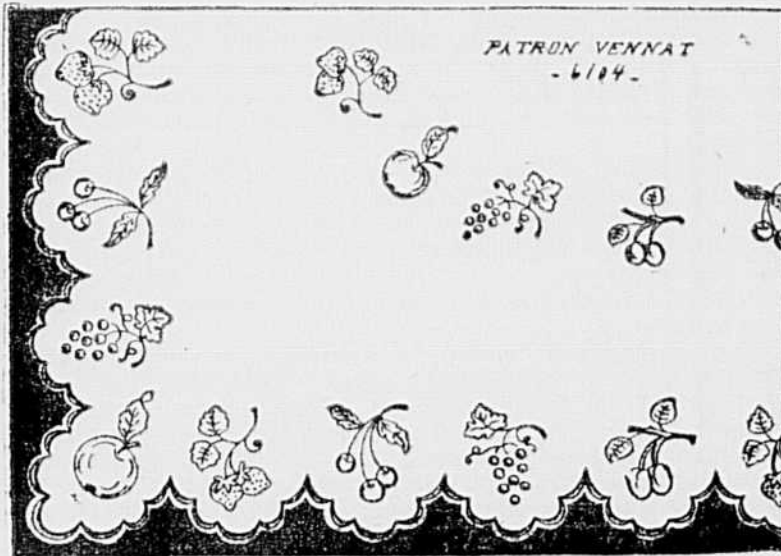
Faites remise par bon de poste ou par chèque.

NOTE: L'abonnement à la "Terre de chez Nous" seulement est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



NAPPE 6104 — Dessin particulièrement décoratif avec teston brun et fruits couleur nature. Patron à tracer, coin et côté 35c. centre en plus 18c. Perforé, coin et côté 50c; centre 35c. Au fer chaud, 54 x 54 pces 65c; 54 par 72 pces 75c; centre en plus 25c. Etempée sur meilleur coton jaune, 54 x 54, 1.35; 54 x 72 1.65; 54 x 90, 2.15; 6 serviettes de 12 pces, 50c. Sur le plus beau coton, blanc fini torse sur le marché, très épais, 54 x 54 1.90; 54 x 72 2.25; 72 x 90 3.98; 6 serviettes de 12 pces, 65c. Sur toile crème ou huitre, 54 x 54 3.75 54 x 72 4.75; 54 x 90 pces, 6.50; 72 x 90 pces 8.50; 6 serviettes de 12 pces 1.35.

Coton à broder, beau coton perlé 18c la balle, toutes couleurs, no 8.

Circulaire de baptême 5c; circulaire de draps et taies 5c; circulaire de nappes de banquet 5c; circulaire de nappes de couleur et de couvre-pieds 5c; circulaire de set à thé et à lunch 5c; circulaire de monogrammes 5c; circulaire religieuse 5c.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de 51c.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

MONTREAL

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 3 cents le mot avec prix minimum de 75 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour cinq annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 58,000 COPIES

AIGUISAGE

TOUTES LAMES DE CLIPPERS remises à neuf, lames de tondeuses aiguisées comme neuves. Prix 35 cents la paire. Satisfactions garanties. Prompt service. ARMAND PRECOURT, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

TOUTES LAMES DE CLIPPERS remises à neuf si elles sont envoyées à notre usine pour les faire aiguiser sur meule d'émeri à l'eau. Travail garanti. Prix: 35 cents la paire. Rasoir, ciseaux, hache-viande, etc. Dents de seils rondes recréées, etc. ERNEST BOISVERT, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

AIGUISAGES GARANTIS de lames de tondeuses toutes sortes. Effilage au carborundum et à l'huile. Coupe très durable comme neuve. Prix 60 cents la paire, frais de retour en plus. Achetons lames usagées suivant valeur. Vendons lames toutes sortes, lames neuves, clippeurs toutes sortes, lames brisées, pièces, réparons têtes clippeurs brisées, etc. Adresse: LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours sur Richelieu, Qué.

AIGUISONS - REPARONS, lames clippeurs pour chevaux, moutons, barbières; prix 35c set sur meule d'émeri. Aiguisage spécial sur machine automatique avec meule fonctionnant dans l'huile, 75c set. Garantie pour couper comme neuve. Rasoir, ciseau, moulin à viande, 25c. AJUSTONS têtes de tondeuses brisées, défectueuses. VENDONS: Lames, mortiers, clippeur à manivelle, clippeur électrique, etc. COUPECORNES à détail, charne à neige pour faire chemin d'hiver. Adresse: AIGUISERIE "WILFRID FONTAINE", Pierreville, Qué.

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE de lames, clippeurs de vaches, moutons, barbières, etc. Prix 35c set sur meule d'émeri. AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affûtant dans l'huile, 75c set. Rasoir, ciseau, moulin à viande, 25c. Satisfactions garanties ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS: Têtes, tondeuses, brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeur à manivelle, clippeur électrique. COUPECORNES à détail, etc. Charrue à neige pour chemin d'hiver. Adresse: AIGUISERIE "WILFRID FONTAINE", Pierreville, Qué.

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE DE VOS LAMES TONDEUSES (CLIPPERS), prix 35c la paire, tout travail est garanti; réparons têtes tondeuses défectueuses. Vendons tout accessoire, prompt service. Adresse: HECTOR FONTAINE aiguiserie, Pierreville, P.Q.

AIGUISONS lames tondeuses toutes sortes, ouvrage garanti — 0.35 le set. Prompt service. JOS. DESSURAUT, barbier, St-Tite, Laviolette.

AIGUISAGE GARANTI, Clippeurs sur machines spéciales (40 set); clippeurs barbière (25); réparons têtes clippeurs; vendons clippeurs à manivelles et électriques, lames neuves \$2.50, accessoires; achetons lames et têtes usagées. HERMENEUILLE FONTAINE ET FILS, Notre-Dame de Pierreville, Cte d'Yamaska, Qué.

AIGUISAGE GARANTI: Clippeurs (35 set); sur machines spéciales au carborundum et à l'huile (60); clippeurs barbière (25); réparons ajustons têtes clippeurs; vendons lames neuves \$2.50; achetons lames usagées. L'AIGUISERIE SERVICE CLIPPERS, Notre-Dame de Pierreville, Cte d'Yamaska, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

LAPINS Géants des Flandres, pure race à vendre, véritable aubaine pour prompt achat, pour de plus amples détails adresse: C.P. 120, GRENADA, Cte de St-Maurice, P.Q.

A VENDRE JUMENT CANADIENNE de 8 ans, enregistrée, noire, bonne condition. Premier prix aux expositions de St-Hyacinthe et Rougemont dans les chevaux de voiture et deuxième prix comme jument poulinière. Elle a donné deux étalons dont un a remporté le 1er prix à l'exposition de St-Hyacinthe et Rougemont et deux pouliches. Elle est bien douce et a un gros train de route. S'adresser à JEAN-PAUL MORIER, St-Jean-Baptiste, Comté de Rouville, Qué.

A VENDRE, imitation brique en rouleau ou 5 d'épaisseur. Papier à couverture, Chaudières à sécher neuves. A. L. GONNEVILLE, Mfg., Charette, Qué.

CHEVAL REPRODUCTEUR PERCHERON, pur sang, classé A, couleur tout noir, pesant 1,800 lbs, bien dompté double et simple. S'adresser à: CHARLES CHARBONNEAU, Ste-Anne des Plaines, Rang Mascouche, Cte de Terrebonne.

ARBRES FRUITIERS

A bricotiers, pruniers, pommiers Rosiers, cerisiers, hydrangées B ouléaux pleureurs, peupliers R hubarbe, gadelliers, pivoines E rables, frênes, épinettes bleues S orbières, groseilliers, spirées PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS, Rougemont, Qué. Maison de confiance la plus grande et la plus ancienne de la Province de Québec. Catalogue sur demande.

A VENDRE

BON FOIN à vendre — cent tonnes, aussi petit tracteur et engin stationnaire le tout en parfait ordre. ABEL TURCOTTE, St-Gérard Majella, Cte de l'Assomption.

IMITATION BRICK en rouleau ou 5 d'épaisseur; papier à couverture; chaudières à sécher neuves. A. L. GONNEVILLE MFG., Charette, Qué.

DIVERS

POUX ET AUTRES PARASITES L'ENFANT va à l'école: il revient... avec des poux. Que faire pour l'en débarrasser? Rien de plus simple: on lui donne une application de LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, qui détruit les poux, les ténies et autres parasites du corps humain avec la rapidité de l'éclair. Prix: \$0.40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbres. Ecrivez à L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case postale 16, Station T, Montréal.

10,000 VERGES FIL, \$2.90 — 5,000 verges fil, \$1.90 — No 36-40 noir blanc — 10 en plus pour taxe et mailing — Bon de poste seulement. LOUIS GUILLEMETTE, St-Célestin (Nicolet), P. Qué.

30cts PERDUS par gallon de lait et beurre vendus sans coopératives de cultivateurs, de consommateurs. Lisez attentivement brochure 22 pages. Les Recettes 25cts chez DUPUIS FRERES, Comptoir Postal, Montréal, P.Q.

NOUVELLE METHODE anglaise par correspondance, garantie par écrit en 2 mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez à S. F. FORTIER, St-Ubalde, Portneuf, Québec.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue débarrasser lunettes, timidité, rhumatisme. Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture physique, psychologie, réussir. Envoyez 10c. LOADSTONE, 3702, Parc-Lafontaine, Montréal.

RETAPEZ-LES-FAITES TRAVAILLER DE NOUVEAUX VOS vieux instruments Coleman, lampe, fanal, fer, poêle — comme des neufs. Voyez votre agent Coleman local pour le service, ou expédiez directement à The Coleman Lamp and Stove Company, Ltd., 726D rue Notre-Dame ouest, Montréal.

NOUS ACHETONS toutes les fourrures au plus haut prix lapins, rat musqué, etc. Nous avons à vendre des moteurs neufs 110 Volt, 60 cycles 1/4 H.P. \$18.00, 1/3 \$24.00, 1/2 \$30.00. BLEURY FUR TRADERS, Iberville, Qué.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

30% EN ARGENT ou de belles primes à votre choix, données gratuitement aux personnes qui vendront \$5.00 de nos cartes de Noël-Bonne-Année. Notre assortiment est très beau et de vente facile. ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué., Dept. LT.

MENAGERES MANQUEZ-VOUS DE SUCRE?

Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivalait comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts.) Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DETAIL, maille payée. 1 bouteille 0.75 cts. (6: \$4.25). — (12: \$8.00.) Adressez vos commandes avec bon mandat à: LES BONNS PRODUITS, ENRG., 351, boul. Charest, Québec.

TRAPPEURS, CULTIVATEURS, je vous enverrai la fameuse drogue à renards avec secret pour les prendre au piège. Ma quantité est limitée. Ecrivez-moi. Prix \$1.50 la bouteille poste payée. OMER POIRIER, Beauport Ouest, Cte de Beauce, Qué.

ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez: COURS PRATIQUES BILINGUES, ENR. Case 66, St-Hyacinthe, P.Q.

FOIN DEMANDE

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS de Laferté désirerait acheter 100 tonnes de foin première qualité. S'adresser à: GERARD SINCLAIR, secrétaire, Laferté, Abitibi, Qué.

MACHINES AGRICOLES

CHAUDIERE A VAPEUR de 8 c.v. avec autoclave à vapeur de 3 pieds de diamètre par 5 de long. Le tout en parfaite condition. S'adresser à: JOSEPH LONGPRE, St-Canot, Deux-Montagnes.

OUTILLAGE DE FROMAGERIE ayant servi 2 mois, en parfaite condition; bassin à fromage (10,000 lbs); bassin en acier 1/2 (10x6x3 pieds); presse, moules, etc. (Prix \$650.00) Moteur électrique, ayant tourné 1 an; 110 ou 220 volts. Capacité 7 1/2 forces, avec fils, boîtes d'entrée (prix \$250.00). LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-BENOIT, Beauce (M. Victor Roy, gérant).

MOULANGE MASSEY-HARRIS No 11 qui a moulu à peine quelques 100 lbs grain, à vendre, très bon marché. S'adresser à LIONEL BERGERON, R. R. 1, Sherbrooke, P.Q.

OISEAUX DE BASSE-COUR

A VENDRE, dindes bronzées, argentées; canards mallards, pékins; coureurs indiens, aringtons, mosquovés; oies toulouses blanches et grises. S'adresser à EGIDE BEAUCEAGE, St-Roch l'Achigan, Cte de l'Assomption, Qué.

PHOTOGRAPHIES

ROULEAUX DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quel grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez 04 cents pour maille et taxe. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept T, Outremont, P.Q.

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 5 cts. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts. Commande payable l'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 145 station Delorimier, Montréal.

POUSSINS

AVEZ-VOUS RECU notre liste de prix? Nous produisons sur commande et si vous désirez des poussins pour décembre ou janvier, s'il vous plaît nous envoyer votre commande le plus tôt possible. Les marchés absorbent tout ce que produisent les aviculteurs. BRAY HATCHERY, 163 John St. N., Hamilton, Ont.

ACHETEZ des poussins approuvés par le gouvernement. Rock barres, New Hampshire, Sussex; poussins mélangés \$12.50 le cent, 90% de poulettes \$21.50, coquets \$8.00. Leghorn: poussins mélangés \$12.00 le cent, poulettes 90% \$23.00, coquets \$2.00. Poules Leghorn âgées d'un an bonnes pondueuses, bonnes reproductrices, au prix de \$1.50 chacune. Gagner du temps, commandez d'après cette annonce pour livraison tôt en juillet. 10% de dépôt avec la commande. Catalogue et feuille-registre gratis sur demande. MONKTON POULTRY FARM, Monkton, Ontario.

TROP TARD — TROP TARD. Le printemps prochain, tachez qu'il ne soit pas "trop tard". Demandez notre liste de prix, et commandez vos poussins dès maintenant. Un dollar garantit votre commande. GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ontario.

100 POULETTES et 100 COCHETS 5 mois, P.R.B. achetés d'Adhémar Gratton, Oka. S'adresser à: NAPOLEON LAUZON, village Ste-Anne des Plaines, Terrebonne.

ELEVEURS DE VOLAILLE, assurez-vous de vos poussins pour la saison prochaine, protégez-vous en commandant dès maintenant. Demandez notre catalogue et notre liste de prix sur nos poussins approuvés par le gouvernement. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.

REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste, \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous: THAS-LE GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec.

FEMMES — Insomnie, nervosité, perte d'appétit, périodes douloureuses et irrégulières peuvent obtenir un meilleur traitement avec le Tonic W O K en tablettes de Vanderhoof pour femmes et filles, à \$1.05 la boîte ou 10 cents pour un échantillon. Vanderhoof & Co., Ltd., Casier 247, Dépt. 71-C4 Windsor, Ontario.

HEMORROIDES — Avez-vous les hémorroides? Si oui, pourquoi ne pas vous soulager de cette souffrance en essayant le remède Vanderhoof pour les hémorroides? Une boîte de 24 suppositoires pour \$1.05 ou 10 cents pour un échantillon. Vanderhoof & Co., Ltd., Casier 247, Dépt. 71-C6 Windsor, Ontario.

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Bathélemi, P.Q., qui vous les enverra affranchies, 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent.

SOUFFRIEZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO. Dépt 200 Preston Ont.

RECETTES

CE QUI MANQUE pour faire de bons vins à la campagne, ce ne sont pas les petits fruits, ce sont les bonnes recettes... On peut faire d'excellents vins de ménage avec la plupart des fruits et légumes qui contiennent du sucre. Il suffit de savoir COMMENT S'Y PRENDRE. — Ce secret est à la portée de tous depuis qu'a été publiée le volume intitulé "TOUR FAIRE DE BONS VINS DE MENAGE EN TOUTES SAISONS". Cette précieuse brochure, contenant en plus de conseils indispensables, 30 recettes pratiques se vend \$0.65, frais de poste compris. Les timbres ne sont pas acceptés. On écrit à L'AGENCE TOUT-SERVICE, Case postale 16, Station T, Montréal.

TERRES A VENDRE

UNE BELLE TERRE de 30 arpents sur 8 de largeur, un mille du village, assez bonnes bâtisses avec roulant, à vendre immédiatement à cause de santé. Passé le 20 novembre, nous mettrons le tout en vente. ALFRED PAQUET, Ste-Agathe, Cte Lethbride, Qué.

"Je chante soir et matin
Je chante sur mon chemin..."

Si vous chantez, procurez-vous, aux meilleurs prix, ces grands succès de

La Chanson Française

Consultez cette liste et faites votre choix.

LISTE SPECIALE

A minuit sur la plage, (Clement). — A mon âge, (Jacques Pills). — Avant d'être capitaine. — L'amour est comme une chanson. — L'amour est passé près de vous. — L'Angelus de la mer. — Béguine à Bango, (Trenet). — Bohémienne aux grands yeux noirs. — Bonne grand-maman. — Bonjour, Mireille. — Coucou, (Trenet). — C'a n'a pas d'importance. — C'est comme ça qu'on est heureux. — Chanson du cœur. — C'est toujours la même chanson. — C'est le gai printemps. — Chanson des rues. — Chantons le beau Danube bleu. — Chant de la pluie. — Chanson pour ma brune, (Sous le ciel de mon beau pays). — Deux grands yeux noirs. — Dites-moi: Je vous aime. — Les enfants s'ennuient le dimanche. — Ernestine, (Fernandel). — Et voilà, voilà les hommes, (Mireille). — Elle est blonde, (Alibert). — Elle, rien qu'elle. — Une étoile d'amour, (Lucienne Boyer). — Fumée d'amour. — Giovanna, (Tino Rossi). — Il est tard, mon amour. — Il pleut sur la route. — Imaginons que nous avons rêvé. — J'ai fait cette chanson pour vous. — J'ai rêvé dans les bras. — Je n'ai qu'une maman. — Je voudrais en savoir davantage. — Je voudrais un joli bateau. — J'ai fait le tour du monde. — J'écoute la guitare.

CHANSONS NOTES ET PAROLES AU COMPLET, impression en couleur et couverture illustrée.

Nous ne pouvons garantir que nous fournirons les chansons qui ne sont pas mentionnées dans les listes que nous publions

Nous ne vendons que par série de 10 chansons
Série de 3 chansons au choix \$0.50
Série de 7 chansons au choix \$1.00
Les frais de poste sont compris

On s'adresse à

L'Agence Tout-Service

Case 16, Station T, Montréal, P.Q.

UNE DES BELLES TERRES de Valcourt, 200 arpents, un mille du village. La terre et le roulant en parfait ordre, 34 bêtes à cornes, 5 chevaux, 8 moutons, 30 porcs. Eau chaude et froide dans la maison, électricité. Vendrais à bonnes conditions pour cause de santé. JEHOVAH LUSSIER, Valcourt, Qué.

GRANDE TERRE 245 acres, terre glaise et grise, pas de roches, eau courante dans bâtiments et pâturage, 50 acres en bois, 40 vaches, instruments aratoires, trayeuse, etc. A vendre avec ou sans roulant. ARCHIBALD CHOINIERE, East Farnham, Co. Brome, Qué.

Annonces Collectives

NOUS DESIRONS ACHETER deux charrs de foin. S'adresser à LA COOPERATIVE D'ALLARDVILLE, Gloucester County, N.B.

JE VOUDRAIS ACHETER une terre autour de 50 acres ou plus avec maison, etc., dans les environs de Québec. J'aimerais une location sur le fleuve et aussi sur la Route Nationale. Adressez détails à: ERNEST-J. HUOT, 1142 Holly Court, Oak Park, Ill.

A VENDRE AYRSHIRES ENREGISTRES, épreuve du sang neg. No 1, Taureau né le 22 août 1942. Louis-Anne Lucky Good Gift-267894. Sa mère Nectar Renown Paulette 15273 lbs de lait, 4.43% et 697 lbs de gras 365 jours et 137976 lait 607 lbs gras en 305 jours descend en ligne directe des fils de 4 ex-championnes du monde. No 2 — Louis-Anne Sir Henry 268822 né le 4 oct. 1942. Sa mère Louis-Anne Violette 9448 lbs lait 419 lbs gras 4.43% en 353 jrs à 25 mois. No 3 — Veau né le 29 oct. 1943 même vache, père MacDonald fashion-252693. No 4 — Louis-Anne Grand Parade-267893 né le 28 août 1942. Sa mère Louis-Anne Jessie 9893 lbs lait 399 lbs gras 4.03% à 3 ans Grand-mère Nectar Due Madelon 12436 lbs lait 510 lbs gras 4.10% en 365 jours. Le père des No 1, 2, 4, St-Blaiz Sir Henry 242088 Classe AA de ligne 4.50% gras. Tous les records ci-dessus sont à deux traites par jour et dans des conditions ordinaires. S'adresser à: LOUIS G. BEAUCHEMIN, R.R. No 2, Verchères, Qué.

LES AVENTURES MIROBOLANTES DE TO' PIT LECHÉTIF par EDDY PRÉVOST



La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants —

Lundi le 22 nov.
1943

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Porcs	Veaux de lait	Taures
Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres 17.15	Choix 15.50—16.00	Choix (type à boucherie) 9.00—9.50
Porcs de même classe payés sur le poids vif 13.15	Bons 15.00—15.50	Bonnes 8.00—8.50
Truies et Verrats châtrés: abattage défendu jusqu'à nouvel ordre.	Moyens 12.00—13.00	Moyennes 7.00—8.00
Porcs pesant moins de 130 livres abattus—2.50 ou plus. Pesant — lourds (186-205 lbs) par tête 3.00 — Extra pesants (206 et plus) \$2 le 100 lbs.	Communs 9.00—10.00	Communes 6.00—6.50
	D'herbe 6.00—8.50	
	Agneaux du printemps	Taureaux
	Agnelles et agneaux châtrés: 11.50	Choix (type à boucherie) 8.00—8.50
	Béliers 9.50	Bons 7.50—8.00
	Communs 9.50	Moyens 7.00—7.25
	Moutons	Communs 6.00—6.50
	Bons 6.50—7.00	
	Communs 3.00	Bouillons
	Vaches	Choix 11.50—12.00
	Choix (type à boucherie) 7.75—8.00	Bons 11.00—11.50
	Bonnes 7.25—7.50	Moyens 9.50—10.50
	Moyennes 6.50—7.00	Communs 7.00—8.50
	Communes 5.00—5.50	
	Très communes 3.50—4.50	

Autres produits —

Semaine finissant le 20 nov. 1943
A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Poulets vivants "à griller"
"Gris"
A—2½ lbs et plus 26¼c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 24¼c
C—moins de 2 lbs 22¼c

Poulets vivants "à griller"
"Rouges et blancs"
A—2½ lbs et plus 26¼c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs 24¼c
C—moins de 2 lbs 22¼c

Poulets vivants à rôtir
(Rouges et Blancs)
A—6 lbs et plus 25c
B—6 lbs et plus 23c
C—6 lbs et plus 20¼c
A—moins de 6 lbs 23¼c
B—moins de 6 lbs 21¼c
C—moins de 6 lbs 19¼c

Poulets vivants à rôtir
(Gris)
A—6 lbs et plus 25c
B—6 lbs et plus 23c
C—6 lbs et plus 20¼c
A—moins de 6 lbs 23¼c
B—moins de 6 lbs 21¼c
C—moins de 6 lbs 19¼c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus
(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 35¼c
A—6 lbs et plus 34¼c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33¼c
B—6 lbs et plus 31¼c

Poulets abattus
(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs et plus 33¼c
A—6 lbs et plus 32¼c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31¼c
B—6 lbs et plus 30¼c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29¼c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28¼c
C—6 lbs et plus 27¼c
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26¼c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25¼c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24¼c

Poulets abattus
(Sélectionnés)

A—5 lbs et plus 28¼c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27¼c
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26¼c
B—5 lbs et plus 26¼c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25¼c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24¼c
C—5 lbs et plus 23¼c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22¼c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21¼c

Poules vivantes
Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus 23¼c
B—5 lbs et plus 21¼c
C—5 lbs et plus 19¼c
A—Moins de 5 lbs 21¼c
B—Moins de 5 lbs 19¼c
C—Moins de 5 lbs 17¼c

Race "Leghorn"

A 18¼c
B 16¼c
C 14¼c

Jeunes dindes abattues

A 37¼c
B 35¼c
C 32¼c

Coqs vivants

5 lbs et plus 17c
Moins de 5 lbs 15c

Oeufs

A—(Gros) 49c
A—(Moyens) 48c
B 44c
A—(Poulette) 44c
C 40c

Veaux abattus
(Engraisés au lait)

Bons 20c
Moyens 19c
Communs 17c

Lapins vivants

5 lbs et plus, la lb 18c

Semaine finissant le 20 nov. 1943
A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

Oeufs
A—(Gros) 50c
A—(Moyens) 48c
A—(Poulettes) 45c
B 45c
C 41c

Veaux abattus
(Engraisés au lait)
Bons — 90 lbs et plus 20c
Moyens 19c
Communs 18c
Veaux de ch. abattus 12c—14c
Veaux d'étable abattus 14c—15c

Agneaux reçus vivants
Bons—35 lbs et plus 21c

Agneaux reçus vivants
et Payés Abattus
Bons—35 lbs et plus 22c

Poules abattues

A—5 lbs et plus 27c
A—4 lbs à 5 lbs 26c
B—4 lbs à 5 lbs 24c
B—5 lbs et plus 25c
B—3 lbs à 4 lbs 23c
C—5 lbs et plus 21c
C—4 lbs à 5 lbs 20c
C—3 lbs à 4 lbs 19c

Poulets abattus
(Engraisés au lait)

A—5 lbs et plus 34c
A—4 lbs à 5 lbs 33c
B—5 lbs et plus 32c
B—4 lbs à 5 lbs 31c

Dindes abattues
(Vieilles femelles)

A 35c
B 33c
C 33c

Dindes abattues
(Vieux mâles)

A 34c
B 32c
C 29c

Poulets abattus sélectionnés

A—5 lbs et plus 32c
A—4 lbs à 5 lbs 31c
B—5 lbs et plus 30c
B—4 lbs à 5 lbs 29c
C—5 lbs et plus 27c
C—4 lbs à 5 lbs 25c
C—3 lbs à 4 lbs 24c

(A griller)

A 36c
B 34c
C 30c

Porcs livrés abattus
PRIX NET

Pesantier: 100 lbs à 180 lbs 15¼c

Porcs livrés vivants
(Classification établie après abattage)

PRIX NET
Sur base du bacon —
"pesantier chaude" 17.15

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 15 novembre 1943 inclusivement

No 1 pasteurisé 34½
No 2 pasteurisé 33½
No 3 pasteurisé 32½

FROMAGE

Semaine finissant le 16 novembre inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

BLANC No 1 20c
et No 2 19½c
COLORE No 3 19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

Une demande active et une offre limitée ont contribué à raffermir les prix au cours de la semaine dernière.

Lundi matin, le 22 novembre 1943, le prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 35c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c la livre, f.a.b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poules

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont considérables et de qualité médiocre. La distribution est lente et les prix ont quelque peu fléchi.

Afin d'éviter une autre baisse des prix, il est urgent de n'expédier que des oiseaux de bonne qualité.

Poulets à griller

Les arrivages sont toujours limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Dindes

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Poules et Poulets

Les arrivages augmentent graduellement. La distribution est régulière et les prix sont stables.

OEUFS:

MONTREAL et QUEBEC—Les arrivages sont toujours insuffisants aux besoins et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS:

MONTREAL et QUEBEC—Marché ferme aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:

MONTREAL et QUEBEC — Marché stable et prix soutenus.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Par:—

J. E. LUSSIER

Du trait-carré à la coopérative

La coopération, moyen de reconstruction après la guerre

Qu'advient-il de l'agriculture après la guerre? C'est là une question que plusieurs cultivateurs se posent avec une certaine appréhension.

Bien qu'il soit tout probable que les prix se maintiendront pendant un certain temps après la guerre, il reste que les conditions futures du marché ne sont pas sans être assez inquiétantes, surtout, si à la suite d'une réduction de la demande, les denrées agricoles subissent une réduction de prix.

Or, un bon moyen de parer à une trop grande dépression en agriculture et qui pourrait servir dans tout programme de reconstruction économique, serait sans doute la popularisation du mouvement coopératif. Voici les remarques que faisait M. David Smith, dans le "Rural Cooperator" du 9 novembre et que nous nous permettons de reproduire:

"Bien que le gouvernement exerce aujourd'hui un contrôle sur les affaires du cultivateur, en vertu des mesures de guerre, nous gardons notre confiance en une politique d'aide mutuelle par la coopération. Nous croyons que ce mouvement offre de grandes possibilités pour réaliser un ordre nouveau. Tous les projets pour obtenir plus d'ordre dans le monde sont basés sur la coopération entre nations démocratiques. Selon nous, l'un des plus grands espoirs dans la démocratie réside dans l'adoption d'une manière de vivre en coopération et dans l'application de la formule coopérative à notre économie.

"La technique et l'organisation coopératives doivent aller de pair avec les politiques agricoles en ce qui concerne la production et la vente, bien qu'il y ait encore beaucoup de possibilités de progrès dans la distribution des fournitures requises par la ferme et la maison.

"Le mouvement des Caisses Populaires, ou "Credit Unions", se développe rapidement au Canada et il mérite plus d'attention qu'il n'en reçoit.

"En plus des avantages du bien-être social et de l'aide qu'il peut apporter à la démocratie, le mouvement coopératif peut aussi rendre des services indiscutables au point de vue économique. Il offre une solution à plusieurs des maux et des imperfections de notre système économique. Le Canada serait bien avisé d'encourager sur une plus grande échelle les coopératives du peuple comme une forme positive de politique de reconstruction.

"Une législation coopérative fédérale, pour définir clairement les principes, les droits et la place des coopératives dans notre économie nationale, est nécessaire immédiatement. Le droit des coopératives de distribuer les épargnes aux membres qui les ont gagnées, a été réclamé, et cela est à la base du mouvement coopératif. Ceci est très important parce que la coopération va jouer un plus grand rôle que jamais dans le monde d'après-guerre. Si cela n'arrive pas, c'est en vain que l'on recherchera un ordre nouveau dans le monde. La résolution passée à la conférence des Nations-Unies, à Hot Springs, Etats-Unis, par laquelle on appuie le mouvement coopératif, indique clairement que la grande majorité des nations du monde partagent ce point de vue".

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative Canadienne
du Bétail de Québec, Limitée

Le domaine agricole...

(Suite de la page 5)

Le sol est argileux, le climat est continental, sévère; c'est un pays de plaine ou les larges horizons monotones sont à peine entamés ça et là par de maigres futaies de conifères, où les champs, sitôt défrichés, se couvrent d'une forte végétation de trèfle et de graminées. Dans la péninsule gaspésienne, à l'autre extrémité, les champs sont accidentés et serrés entre la mer et la montagne. Le climat est maritime, les sols plus sablonneux et plus ou moins dépouillés d'éléments fertilisants. Le territoire agricole du Lac-St-Jean et du Haut-Saguenay ressemble beaucoup à l'Abitibi. La saison de végétation est peut-être un peu plus longue et les variations de température moins considérables. La diversité des sols est aussi plus grande.

Le travail de M. Fontaine est évidemment beaucoup plus complet. On y trouve des détails intéressants sur les pluies, les écarts de température, les différentes cultures particulièrement bien adaptées à telle ou telle région, etc., que nous ne donnons pas ici. Cette conférence vaut la peine d'être étudiée par tous les cultivateurs; elle vaut d'être discutée aussi.

L. P. P.

Des prix minima pour les pommes de terre certifiées

Il y a des cultivateurs qui s'imaginent que toutes les patates de bonne apparence sont bonnes à planter, mais c'est là une grosse erreur. En réalité, toutes les patates, quelque belles qu'elles soient, peuvent porter des maladies virulentes, invisibles et qui abaissent sérieusement le rendement et la qualité de la récolte.

La récolte de pommes de terre de 1943 n'a rapporté en moyenne que 135 boisseaux à l'acre, ne laissant ainsi que très peu de bénéfice aux producteurs. Il n'y a pas d'économie à planter de la pauvre semence. C'est un gaspillage de terre, de temps et d'effort d'autant plus coupable que nous sommes en guerre. Par l'inspection des semences, ministère de l'Agriculture, on aide les producteurs expérimentés à produire de la semence certifiée, saine, sans maladies virulentes, et qui donne de gras rendements de tubercules de table; on les aide également à produire de la semence de "Fondation" et de "Fondation A" qui sert à produire de bons tubercules de semence.

Un décret émanant de la Commission des prix de guerre, établissant les prix maximums pour les pommes de terre, reconnaît la valeur des pommes de terre certifiées comme "tubercules de semence" par le ministère fédéral de l'Agriculture. Les prix maximum de la semence certifiée bonne pour la production des tubercules de table, est de un cent par livre de plus que celui de la catégorie de table, Canada no 1. Le prix maximum de la semence de qualité supérieure "Fondation A" et "Fondation" est de un cent et demi à deux cents par livre, respectivement, de plus que celui de la catégorie du Canada no 1.

Les insectes porteurs de germes de maladie se sont tellement multipliés en ces dernières années qu'il est devenu beaucoup plus difficile de produire des récoltes "certifiables" et les frais de cette production ont beaucoup augmenté. Le prix maximum plus élevé fixé pour les pommes de terre de semence reconnaît la qualité supérieure de ce produit.

Coopérative Fédérée de Québec

Vente et distribution des engrais chimiques

Les gérants des coopératives, des syndicats et des autres organismes agricoles sont sans doute au courant que la vente de certaines formules de fertilisants est soumise à une réglementation qu'imposent forcément les approvisionnements disponibles. L'azote et l'acide phosphorique seront assez faciles à obtenir, mais tel n'est pas le cas pour la potasse.

Après une revue sérieuse et un inventaire complet des quantités de potasse que les manufacturiers peuvent recevoir, on a établi que nous ne pouvions compter que sur 72.8% du tonnage de potasse vendu en 1943, et cela même après les réductions de pourcentage faits sur le 2-12-6 et le 4-8-10 qui sont devenus, par économie forcée, des formules 2-12-4 et 4-8-8.

On constate déjà que la demande sera plus considérable que l'an dernier et que cette augmentation s'avère plus forte sur les engrais composés à pourcentage élevé de potasse. La lourde tâche d'une distribution équitable devient alors l'épineux problème des manufacturiers, des vendeurs, des gérants de coopératives ou des secrétaires d'associations agricoles.

Il est à souhaiter que dans l'exécution de cette tâche qui comporte de graves responsabilités, manufacturiers, représentants des compa-

gnies et gérants fassent appel à leur sens de justice et d'équité pour que la distribution ne soit pas faite au profit d'un groupe et au désavantage d'un autre. Dans les conditions actuelles, vouloir obtenir plus de 72.8% de ce qu'on a employé l'an dernier, c'est commettre une injustice.

Nous comptons tous sur la collaboration des vendeurs locaux, sur leur bonne foi, pour réussir cette distribution équitable qui permettra à tous les cultivateurs d'avoir leur part. Inutile de donner les meilleures raisons du monde pour convaincre un fournisseur d'accepter une commande de potasse plus considérable que celle de l'an dernier. Ce fournisseur n'a pas le droit de le faire; s'il le fait, il nuit au bien commun. Il faut se conformer non à un caprice, mais à une nécessité.

Les cultivateurs, qui en ont vu bien d'autres, sont bien capables d'envisager et de régler cet embêtement de ne pouvoir acheter que 72 livres de potasse pour chaque sac de 100 livres qu'ils ont pu obtenir en 1943.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
Benjamin BOURGAULT, agronome,
Chef du Service des semences
et des engrais chimiques.

Nos compatriotes...

(Suite de la 1ère page)

Française la tâche d'organiser une campagne de souscription pour l'établissement de postes radiophoniques privés à l'usage des groupes français.

Le président, du Comité, M. Adrien Pouliot, a prononcé sur ce sujet une importante causerie à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, il y a quelques jours. Son allocution a rencontré les plus vives sympathies tant de l'Est que dans l'Ouest. Le Comité est à étudier les aspects techniques du projet d'organisation de la souscription.

Le trésorier, M. le notaire Henri Boisvert, a fait rapport. La vente du calendrier est un succès à date. Le Comité vient de publier, dans la série de ses tracts, une brochure de M. l'abbé Albert Tessier sur le tourisme. Cette brochure, véritable mine d'idées, étudie le tourisme au point de vue patriotique. Elle constitue un instrument de travail patriotique quasi indispensable.

La réunion était sous la présidence de M. Adrien Pouliot. M. Cyrille Delage, président d'honneur du Comité, assistait à la réunion ainsi que Mgr Aimé Labrie, vice-recteur de l'Université Laval, M. le docteur Roméo Blanchet, le R. Fr. Antoine Bernard, C.S.V., M. le notaire Henri Boisvert et M. l'abbé Paul Emile Gosselin, de Québec.

Paul-E. GOSSELIN, ptre,
Secrétaire général.

Pie XII aux ouvriers

L'important discours que le Souverain Pontife adressait le jour de la Pentecôte à dix mille travailleurs groupés autour de lui vient de nous arriver. Sauf le passage qui réfute la calomnie propagée en Italie selon laquelle le Pape aurait favorisé la guerre, il est consacré tout entier à la situation des ouvriers et indique clairement quelles sont les réformes que l'Eglise demande pour eux. Rarement la doctrine sociale catholique a été exposée de façon aussi précise et aussi complète. Il faudrait répandre abondamment ce texte, parmi les ouvriers, les patrons, les hommes d'Etat (L'Ecole Sociale Populaire vient de le publier en entier, sauf le passage concernant la guerre, en un élégant feuillet au prix de 2 sous l'exemplaire, 15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille).

E.S.P.

M. Charles Gagné réélu président

Nombreux problèmes étudiés à la réunion annuelle du Conseil Provincial du Lin

Le Conseil Provincial du Lin a tenu sa réunion annuelle, mercredi le 10 novembre, à l'Hôtel Queen de Montréal. M. Charles Gagné a été réélu président, M. André Auger, vice-président, et M. E.-L. Raynault, secrétaire. Au conseil d'administration, siègeront MM. Edgar Lalonde de Vaudreuil; Gérard Lagacé de Ste-Marie; Omer Milot de Yamachiche; P.-N. April de Ste-Martine; J. Marazin de Montréal.

Les représentants des producteurs de lin ont informé l'Administration des Engrais Chimiques qu'ils ont besoin de 2000 tonnes de fertilisants. Les formules disponibles décelées par l'Administrateur ne conviennent pas parfaitement à la culture du lin. Vu la quantité considérable requise, on a demandé que la fabrication d'un engrais mieux équilibré sous le rapport de l'azote et de la potasse soit permise.

Le Conseil Provincial a autorisé ses officiers à rencontrer les délégués de l'Association Nationale des producteurs afin de s'entendre quant à l'aide à demander aux autorités fédérales, pour encourager une production de qualité et aider financièrement les coopératives de lin dans la construction ou la réfection des usines, vu le coup élevé des matériaux de construction et de la main-d'œuvre. Messieurs Charles Gagné, producteur de lin et président de la Linerie Coopérative de Kamouraska et E.-L. Raynault, secrétaire, rencontreront les représentants de l'Association Nationale, à Ottawa.

Prévoyant le besoin prochain d'une filature pour transformer la filasse produite dans Québec, il a été décidé de prélever un dollar par arpent de lin cultivé, pour constituer une réserve spéciale qui serait affectée à la construction de cette usine. Plusieurs coopératives ont déjà pris cette initiative. Il a été résolu que les sommes prélevées soient confiées à la Coopérative Fédérée qui placera ces fonds à intérêt.

Le Conseil Provincial organise des journées d'études qui réuniront les producteurs à leur usine respective. Les inspecteurs fédé-

La situation...

(Suite de la page 5)

Guerre d'Italie

La ligne de bataille ne s'est guère modifiée en Italie. On a signalé de vigoureuses contre-attaques allemandes. Les Américains ont reculé d'abord, mais ont repris par la suite le terrain perdu. Le 22ème régiment canadien-français a eu deux semaines de repos, mais on fait savoir qu'il a regagné le champ de bataille et que la première division canadienne a reçu des renforts.

Guerre de Russie

Les Allemands essayent de mettre fin à leur longue série de revers. Ils ont contre-attaqué violemment dans le sud de l'Ukraine et ils ont repris quelques localités. Les Russes affirment qu'ils ont infligé des pertes énormes à l'ennemi et qu'ils ont repris leur marche en avant.

Dans le Pacifique

Les Américains gardent l'initiative des opérations. Ils viennent d'attaquer un nouveau groupe d'îles du Pacifique. Ils sont descendus dans les îles Makin et Tarawa qui appartiennent à l'archipel Gilbert. Américains et Australiens tiennent les Japonais fort occupés. Ils sont à l'attaque en Nouvelle-Guinée et dans l'île Bougainville. En Chine, cependant, on laisse prévoir de nouvelles offensives japonaises.

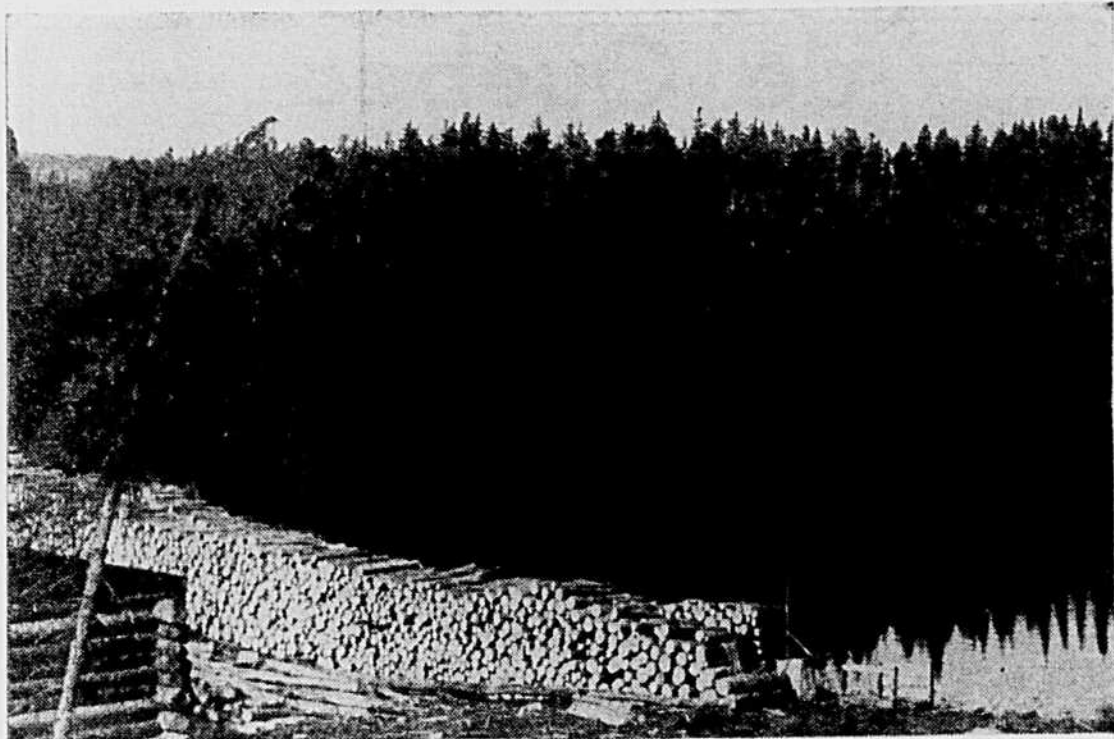
Lord Halifax conclut

Lord Halifax, ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis, qui l'on peut à bon droit considérer comme un grand nonnette homme, ce qui ne l'empêche pas d'être anglais, a de nouveau exprimé son avis sur la durée de la guerre. Il affirme que la fin de la guerre peut être plus proche qu'on ne le croit en certains milieux. Il rappelle toutefois que tous les pays et tous les individus doivent fournir un maximum d'efforts tant que la victoire ne sera pas atteinte. C'est le point de vue qu'il faut adopter.

raux procéderont à la classification de la filasse produite dans différents centres, afin de renseigner les producteurs aussi bien que les administrateurs de lineries, sur les qualités de filasse et d'étoupe requises pour satisfaire aux exigences actuelles.

Defendez l'U.C.C. qui vous défend. Renouvelez de vous-même votre cotisation à l'Union et votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

LE BÛCHERON



Si nos ressources naturelles nous appartenaient!... (Photo Tavi)

Fondation d'une Ecole d'initiation forestière pour les futurs bûcherons

L'Anglo Pulp prend cette initiative en collaboration avec le Service provincial de l'Aide à la jeunesse et le ministère fédéral du Travail. — Le but de cette école. — Des cours théologiques et pratiques de quinze jours. — Cette école est située dans le Parc national des Laurentides.

Le Service provincial de l'Aide à la jeunesse, en collaboration avec le ministère fédéral du Travail et la coopération de l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, Ltd, vient de créer une école d'initiation forestière. Cette école est d'abord destinée à former des bûcherons qui, après avoir suivi les cours préparés par les techniciens en opérations forestières fournis par l'Anglo Pulp, auront l'occasion de rendre de grands services et l'avantage de s'assurer de bons salaires. Elle a été également créée à l'intention de tous ceux qui s'intéressent aux travaux connexes à l'exploitation forestière.

La forêt a toujours tenu une grande place dans le développement industriel et économique du Canada. Son utilité est incontestable en temps de guerre comme en temps de paix et son exploitation rationnelle s'impose de plus en plus si on veut conserver cette richesse inépuisable.

Le but de cette école établie dans le Parc National des Laurentides est d'apprendre les diverses opérations forestières aux personnes qui ont peu ou pas d'expérience dans ce domaine, en particulier la coupe du bois et l'affûtage des outils, suivant toutes les règles du métier et les conditions de sécurité de travail. L'expérience a démontré en effet que bon nombre de bûcherons perdent un temps considérable parce qu'il leur manque des notions élémentaires essentielles qui assureraient à leur travail une plus grande efficacité.

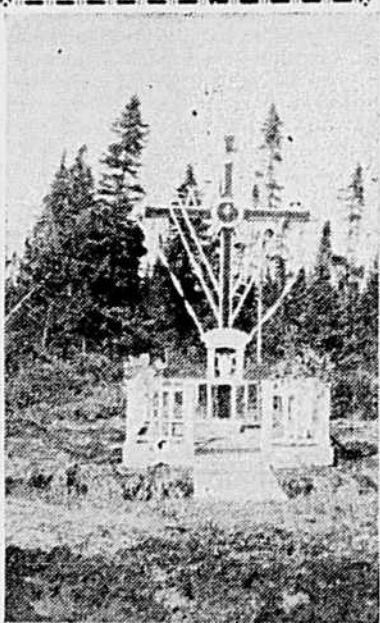
C'est l'Anglo Pulp qui fournit les locaux aux étudiants et leur permet de mettre à profit sur le champ les connaissances qu'ils acquièrent au cours de leur séjour de 15 jours à ce centre d'initiation forestière. Cette entreprise est appelée à se développer avec le temps et le jour n'est pas loin où toutes les compagnies de pulpe et de papier seront intéressées à établir, dans leurs limites à bois, une école de ce genre.

Tous les hommes de 16 à 45 ans peuvent bénéficier de l'offre exceptionnelle qui leur est faite, pourvu qu'ils ne soient pas employés dans des industries de guerre. Tous les fils de cultivateurs qui jouissent de sursis de

service militaire, en raison de leur condition, peuvent suivre ces cours sans affecter les privilèges d'exemption dont ils jouissent déjà. L'école du Parc National a été fondée le 29 septembre dernier. Déjà une soixantaine d'élèves y sont passés, et fait remarquable, on n'a pas encore enregistré un seul accident, aucune scie n'a été cassée, bien que ceux qui s'y rendaient ne connussent parfois rien du travail de la coupe du bois.

Le stage des élèves est présentement de quinze jours pour les

En Abitibi



Cette magnifique croix érigée dans le rang 10 du canton Manneville, Abitibi, — en plein pays de colonisation, — a été construite par M. Saluste Dubé, directeur du cercle local de l'U.C.C. et béni le 3 octobre dernier par le curé-fondateur de l'endroit, M. l'abbé Armand Duchesneau. La paroisse de Sainte-Philomène de Manneville n'a que cinq ans d'existence, ayant été fondée en 1938. Elle compte déjà 90 familles, un Syndicat coopératif et une Caisse populaire.

ment de quinze jours pour les cours théoriques et pratiques. Les instructeurs s'efforcent de mettre les élèves à leur aise, de leur aider sincèrement, afin d'en faire des compétences. En somme, le travail des professeurs est immense: montrer en une semaine ce que l'expérience aura pris des années à établir. Après ces cours, l'élève aura appris que bûcher n'est plus un vilain métier, que le bois est une industrie de première importance et que dans un avenir prochain, surtout après la guerre, les compagnies auront à collaborer avec les gouvernements pour remplir des contrats considérables et qu'enfin, les compétences seront du premier choix, et que les forestiers seront des spécialistes et pourront se réclamer comme tels.

Ce cours complet de technique d'exploitation forestière montrera à l'ouvrier de la forêt comment couper le bois de pulpe et comment il faut prendre soin des outils. Après une semaine de théorie, l'élève passe une semaine à mettre en pratique les leçons qu'il vient de recevoir. Au premier jour, c'est l'essai: l'élève est laissé à son initiative pour la préparation des outils, le limage; dans l'après-midi, le bûchage. De son côté, l'instructeur observe, note les défauts et les qualités. Le soir, on mesure le bois. A l'atelier, on montre à l'élève comment travailler sans se fatiguer, comment éviter les accidents et comment préparer les outils. La 2e journée, on parle de la hache: comment l'emmancher, l'aiguiser, s'en servir sans accident; 3e journée: autour de la scie: montage et aiguisage; 4e journée: théorie sur le bûchage, l'abattage, l'ébranchage et le tronçonnage; 5e journée: comment bûcher, aiguiser, empiler, etc.; 6e journée: revue générale.

Ces cours sont donnés par des techniciens en foresterie, en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse et les compagnies qui adopteront le plan déjà en marche. A l'Anglo Pulp and Paper Mills, le directeur de l'école est M. Simon Gaudreault, diplômé de l'école des Gardes forestiers de Berthierville. C'est un explorateur

(Suite à la page 16)

La coupe du bois, source d'emplois pour les cultivateurs

Les cultivateurs qui peuvent s'absenter de leurs fermes cet hiver, sans nuire à la production agricole, peuvent encore mettre leurs loisirs à profit en s'engageant pour travailler en forêt à la coupe du bois de pulpe. Telle est la substance d'une déclaration qui vient d'être émise par l'industrie de la pulpe et du papier au Canada. Les cultivateurs qui travaillent en forêt conservent les privilèges dont ils jouissent au point de vue du service militaire.

"Le Canada a encore besoin de milliers d'hommes pour couper du bois de pulpe cet hiver", est-il dit dans cette déclaration. "C'est un travail saisonnier qui convient parfaitement aux cultivateurs, et il leur permet de s'assurer un revenu additionnel pendant la saison morte."

"Le ministère fédéral du Travail a pris les dispositions voulues pour que les cultivateurs et les ouvriers agricoles puissent travailler à la coupe du bois de pulpe pendant l'hiver sans perdre leur sursis militaire; ils peuvent aider pendant l'hiver à couper le bois de pulpe dont le pays a besoin, puis retourner à leurs fermes au printemps."

"La disette de bois de pulpe est telle que cette industrie, qui est maintenant classée au nombre des industries essentielles à la guerre, sera obligée de réduire encore sa production. Ceci aurait des effets déplorables, non seulement au pays mais outre-mer; car de nombreux dérivés de la pulpe et du papier sont absolument nécessaires à la conduite de la guerre."

"Il est facile de s'engager pour travailler en forêt. On peut s'adresser soit au bureau le plus proche du Service Sélectif, soit à tout agronome provincial, soit au comité local de production agricole. De plus, des représentants des différentes pulperies et papierseries recrutent des bûcherons, sous la direction du Service Sélectif; mais personne, évidemment, n'est obligé d'attendre qu'on l'ait sollicité. Il y a du travail pour des milliers d'hommes."

(Communiqué)

Enquête sur les semences d'avoine et d'orge

Le service de la Grande Culture du ministère provincial de l'Agriculture conduit actuellement une enquête dans le but de connaître les quantités d'avoine et d'orge disponibles pour la semence le printemps prochain, et d'établir les besoins des cultivateurs pour ces deux espèces de céréales. On ne saurait trop attirer l'attention des agriculteurs sur l'importance de connaître, dans le plus bref délai et aussi exactement que possible, nos disponibilités en graines de semence.

Un organisme sera bientôt mis sur pied pour assurer à nos cultivateurs toutes les semences d'avoine et d'orge dont ils auront besoin le printemps prochain. Il s'agit d'une organisation qui verra d'abord à acheter chez nous tous les grains disponibles pour l'ensemencement. Il importe donc aux cultivateurs de se mettre immédiatement en communication avec leurs agronomes

Professeur agrégé



M. l'abbé L.-P. Garon, directeur de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, vient d'être nommé professeur agrégé de cette faculté. Cette nomination a été annoncée la semaine dernière, à l'issue d'une réunion du Conseil universitaire présidée par Mgr Cyrille Gagnon, P.A.V.G., recteur de l'université Laval. Le nouveau titulaire de la faculté d'Agriculture est bachelier ès art, bachelier ès sciences agricoles et chargé d'un cours de sociologie à cette faculté depuis quelques années. Il est également bibliothécaire de la faculté d'Agriculture et réside à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

pour faire connaître à ces derniers leur situation exacte en semence.

En dépit d'une récolte qui s'avère mauvaise, il est certain que dans quelques régions, il y a de l'avoine et de l'orge récoltées en 1943 qui peuvent être utilisées comme semence. A cause des difficultés de transport qui compliquent l'achat des grains d'alimentation, il est à craindre que de l'avoine et de l'orge propre à l'ensemencement servent à l'alimentation du bétail. On met donc les cultivateurs en garde contre cette pratique qui priverait la province d'une quantité considérable de grains de semence.

Vérité à méditer, à redire, à jeter à tous les vents: Les cultivateurs seuls ont intérêt à défendre la classe agricole. A EUX donc de s'UNIR et de s'ORGANISER pour le FAIRE.

Procurez-vous un vêtement de travail d'une maison de chez nous

Reconnu pour sa qualité et sa durée.

le VETEMENT

"FORT"

vous donnera entière satisfaction.

Fabriqués par la

MAISON

ELZ. FORTIER, Limitée

117, rue St-Dominique QUEBEC

Saveur Sans Égale THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.